

Le général Salan est mort

LIRE PAGE 8 L'ARTICLE DE JEAN PLANCHAIS

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurin

La querelle scolaire

LIRE PAGE 2 LES POINTS DE VUE DE MARCE DUVERRIER, JACQUES BARROT et ROBERT BALLION

Coopération militaire tous azimuts

Quelques semaines après la signature, entre la France et l'Allemagne fédérale, d'un accord pour la construction en commun d'un nouvel hélicoptère de combat, le ministre de la défense, critiqué à cette occasion par la CGT et « l'Humanité », réclame. Profitant de la remise de ses premiers Mirage 2000 à l'armée de l'air, M. Hernu a lancé, mardi 2 juillet à Dijon, des offres de coopération tous azimuts en matière de fabrication d'armements classiques.

Il l'a fait avec solennité, et sans crainte d'entrer dans les détails, en direction des alliés européens de la France - ce qui n'est pas original - mais aussi en s'adressant directement aux États-Unis - ce qui l'est davantage - pour les associer à un projet d'avion de transport militaire. Un tel programme serait moins franco-américain qu'euro-américain puisque, dans l'esprit du ministre, il pourrait intéresser les coconstructeurs aéronautiques des deux rives de l'Atlantique.

Astrement dit, le successeur du Transall franco-ouest-allemand ne devrait pas rester un projet bilatéral. Au contraire. Chacun des partenaires sollicités aurait intérêt à conjuguer, pour le meilleur et pour le pire d'une coopération multilatérale toujours délicate à appliquer, son marché intérieur et ses finances qui, sans cet effort collectif, seraient insuffisantes.

Même si l'on n'en est qu'aux prémisses d'une telle politique de concertation euro-américaine, l'appel de M. Hernu est d'autant plus important qu'il prolonge des initiatives précédentes de la France en faveur de la construction d'un nouvel avion de combat (avec le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne) et de l'étude d'un satellite d'observation militaire (avec l'Allemagne fédérale). Tout se passe comme si les Français, après avoir été les « mauvais élèves » de la coopération militaire en Europe, entendaient prendre la tête d'un mouvement allant jusqu'à un partage du travail.

C'est bien là que le bât blesse. C'est aussi sur ce point précis de la sauvegarde des intérêts technologiques et industriels propres à la France que les communistes attendent le ministre de la défense et les socialistes. L'accusation de brader l'indépendance du savoir-faire national en matière de sécurité n'est pas encore brandie par le PCF, mais l'allusion est déjà sous-jacente au travers de tout ce qui a été dit ou écrit dans « l'Humanité » sur l'hélicoptère franco-allemand.

M. Hernu en est conscient qui parle à la fois de « volonté politique », pour parvenir à se mettre d'accord avec les alliés, et de « vigilance technique », pour que la France puisse continuer à fabriquer seule ce qu'elle ne peut pas ou ne veut pas faire avec d'autres. La marge est étroite. Mais la démarche n'en est pas moins indispensable. Pour la raison que la France - si elle a été, un temps, de ces États qui ont réussi à mener à bien sans aide extérieure un effort méritoire de dissuasion nucléaire - risque désormais de faire partie de la multitude de ces pays pour qui les écarts technologiques, en se creusant, peuvent menacer les fondements de leur sécurité.

En renouant avec ses alliés, la France, paradoxalement, accroît la sienne.

(Lire nos informations page 4.)

Vive polémique entre Moscou et Washington sur la démilitarisation de l'espace

En dépit de l'attitude négative de M. Gromyko une négociation entre les Deux Grands paraît inéluctable

Il est presque aussi difficile de refuser un dialogue que d'en ouvrir un ou de conclure un accord. Les Soviétiques viennent d'en faire une nouvelle fois l'expérience avec leur proposition du 29 juin visant à ouvrir à Vienne en septembre prochain des négociations sur la démilitarisation de l'espace.

Sans doute M. Gromyko et ses amis, qui en restaient au premier refus de Washington (il est inutile de discuter des armements anti-satellites, car un accord de limitation ne serait pas vérifiable), ne s'attendaient-ils pas à une acceptation américaine aussi rapide. D'ailleurs le ministre soviétique des affaires étrangères, relayant une déclaration du gouvernement de Moscou diffusée dimanche, a-t-il dénoncé lundi devant Sir Geoffrey Howe, ministre britannique des affaires étrangères, ce qu'il a appelé la « réponse négative » des États-Unis.

Selon lui, Washington pose des « conditions préalables » à une négociation sur l'espace en proposant d'y associer les armes nucléaires, y compris les armes à portée intermédiaire dont Moscou refuse catégoriquement de discuter tant que l'OTAN ne sera pas revenu sur l'implantation des Pershing. Ce sur quoi la Maison Blanche et le département d'État ont aussitôt précisé que ce lien est de leur part un vœu, non une condition préalable, et que des représen-

tants américains iront à Vienne de toute façon en septembre : la composition de la délégation serait déjà en discussion.

Est-ce à dire que ces négociations s'engageront à deux mois des élections américaines, c'est-à-dire à point nommé pour permettre au président Reagan de démontrer à ses concurrents que sa politique de fermeté et d'appel au dialogue a fini par payer ? On est encore loin du compte. En premier lieu, ce que l'on n'ose encore appeler une « ouverture » dans le dialogue soviéto-américain n'a nullement pris la forme de contacts discrets dans le cadre de la « diplomatie tranquille » (encore que M. Reagan se targue d'avoir eu un entretien fort aimable avec l'ambassadeur soviétique à Washington au cours d'un *harbinger* diplomatique), mais celle d'un échange de déclarations polémiques et publiques à quelques heures d'intervalle. Ce n'est pas la meilleure manière de parvenir au but.

En second lieu, le ton employé par Moscou à l'endroit de M. Gromyko est plus virulent que jamais. M. Gromyko n'a encore accusé lundi les États-Unis de « recourir aux méthodes et moyens les plus criminels » et de pratiquer un véritable « culte du terrorisme ». Comme M. Reagan est en outre accusé de toutes sortes de manœuvres « visant à obtenir les voix des électeurs », on

ne voit pas comment Moscou lui ferait ce « cadeau » d'une négociation réussie à la veille des élections.

Il reste que c'est le gouvernement soviétique, et non Washington, qui a proposé d'ouvrir un dialogue en septembre, et qui va jusqu'à fixer le lieu du rendez-vous. En outre, le thème de la guerre de l'espace se distingue nettement des autres propositions beaucoup plus générales, à usage psychologique, faites précédemment - comme sur un engagement de non-recours à la force - ou dans le cadre d'« exercices » beaucoup plus routiniers, comme la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe. Et une négociation devait fatalement s'engager à son sujet un jour, sinon cette année, du moins l'an prochain.

Cette précipitation soviétique cadre mal avec les préoccupations « anti-Reagan » de l'actuelle direction du Kremlin, mais elle n'est pas due au hasard. L'URSS n'a jamais « fait l'impasse » sur le thème de la guerre spatiale, qui est en fait aussi vieux que l'ère des missiles. (Après tout, un missile intercontinental traverse l'espace extra-atmosphérique avant d'arriver sur sa cible, et les satellites jouent depuis belle lurette un rôle-clé dans l'observation et les communications militaires.)

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

L'extrême droite en échec au Guatemala

La démocratie chrétienne en tête aux élections à la Constituante

Surprise au Guatemala après le scrutin du dimanche 1^{er} juillet pour la désignation des quatre-vingt-huit membres d'une Assemblée constituante chargée de préparer le terrain pour une élection présidentielle qui doit avoir lieu en 1985 : c'est le Parti démocrate-chrétien qui est en tête, suivi de près par l'Union du centre national, une nouvelle formation de centre droit dirigée par M. Carlo Nicole, un dynamique directeur de journaux à succès. Le Parti démocrate-chrétien du Guatemala se situe nettement plus à droite que celui de Salvador, dont le leader, M. Jose Napoleon Duarte est chef de l'Etat. Et l'Union du centre national a des options très conservatrices. Mais ces deux formations, qui l'emportent brillamment dans la capitale, sont en tout cas favorables à un retour aussi rapide que possible à un régime constitutionnel, et elles partagent le souci de la grande majorité des Guatémaltèques pour un respect des droits de l'homme.

Il s'agit de résultats provisoires et non officiels. La moitié seulement des bulletins de vote étaient dépouillés ce mardi 3 juillet. Les résultats des départements de province, où l'extrême droite fait en général ses meilleurs scores, ne sont, en particulier, pas connus. Mais il apparaît, d'ores et déjà, que la coalition

la plus puissante de l'extrême droite, celle du Mouvement de libération nationale et de la Centrale authentique nationaliste (MLN-CAN), n'a pas remporté le succès qu'elle espérait et qui lui aurait permis de contrôler la nouvelle Assemblée constituante. C'est une défaite de taille pour M. Sandoval Alarcon, leader du MLN, qui entretenait de très bons rapports avec le major Roberto d'Ambrason, dirigeant de l'ARENA (Alliance républicaine nationaliste) salvadorienne.

Le contexte guatémaltèque est différent de celui du Salvador. Mais on assiste dans les deux pays centra-américains à une lutte intéressante entre une extrême droite virulente, hostile à toute modification du *status quo*, et une droite conservatrice et modérée, favorable à une évolution raisonnable et démocratique. Dans les deux pays, la gauche, révolutionnaire ou modérée, est absente de ce débat. Mais la montée dans les deux pays d'un courant démocratique nouveau, à long terme, favorise une petite approche du dramatique problème de l'insurrection armée.

Autre enseignement du scrutin du 1^{er} juillet au Guatemala : de l'avis des observateurs étrangers, l'armée a observé une neutralité remarquable si on se réfère aux élections précédentes. L'armée reste sans doute la force principale dans le jeu politique, mais son comportement donne plus de crédibilité à des élections accueillies au départ avec scepticisme par les Guatémaltèques.

D'ailleurs, le taux de participation a été le plus élevé jamais enregistré au Guatemala. Une ombre au tableau : tous les électeurs, en particulier les paysans indiens de l'intérieur, n'avaient pas une idée très claire des enjeux. Mais les premiers résultats du scrutin montrent pourtant que quelque chose bouge peut-être dans le pays le plus fermé de toute l'Amérique centrale.

M. N.

Histoire d'amour par KONK

PAGE 24

AU JOUR LE JOUR

PSU

Incroyable : le PSU est en crise! Cela couvait depuis vingt-quatre ans mais cette fois c'est sérieux. Le plus petit parti de la gauche, qui a toujours été le plus riche en tendances, courants, débats et déchirements, a mal supporté le choc du 17 juin. 0,72% des électeurs ont voté pour sa liste.

Le prochain congrès devra tirer les leçons de ces deux décennies et dire s'il ne serait pas plus simple de mettre le clé sous la porte. Ce serait triste. Le devoir des démocrates est de défendre le patrimoine national sous tous ses aspects. Il faut créer un comité d'écologie politique pour la protection de cette espèce peu répandue mais sympathique, aujourd'hui menacée de disparition : le militant PSU. BRUNO FRAPPAT.

Faire oublier Valence

Il est urgent pour les socialistes d'accomplir dans l'ordre de l'idéologie le travail d'adaptation opéré par le gouvernement dans l'ordre de l'économie

par J.-M. COLOMBANI

Que faire lorsqu'on est au pouvoir, que l'on vient d'être désavoué et qu'il reste moins de deux ans avant le véritable rendez-vous avec le verdict populaire? Que faire pour se réconcilier avec le pays? Changer de politique, puisque celle-ci est impopulaire? C'est impossible. Ce serait renoncer à une nécessité que pas un responsable sérieux, à gauche comme à droite, ne met en doute. Sauf à considérer, comme le craint M. Raymond Barre, que la reconquête du pouvoir autorise « les promesses démagogiques ». Ce serait renoncer, qui plus est, au moment où la rigueur commence à porter ses fruits (1).

Changer la politique extérieure? Bien qu'il ait fallu attendre le jugement de M^{me} Thatcher et de M^{me} Kohl et Reagan pour que cela se sache, le président est à la hauteur : le voyage à Moscou et le succès de Fontainebleau en témoignent de façon éloquentes! Que faut-il donc échanger? La politique de défense? Mais qui le demande? Bref, de quelque côté - essentiel - que l'on se tourne, il n'y a guère d'issue. Que ce soit à gauche ou à droite, le pouvoir est accusé de ne pas mettre ses actes en accord avec son discours. En fait, il faut se demander si sa tâche la plus urgente

n'est pas de mettre son discours, et son image, en accord avec ses actes. Pour l'heure, il faut se résoudre à constater suivant : la gauche a, de toute façon, psychologiquement tort parce qu'elle est politiquement minoritaire. Cette formule, pour schématiser ce qu'elle soit, a le mérite de donner la mesure du chemin parcouru depuis l'automne 1981. A cette date, M. André Laignel avait cru bon de lancer, à l'adresse de l'opposition : « Vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaires. » (Lire la suite page 7.)

(1) Lire dans nos éditions du 29 juin l'article d'Alain Verhobes.

POINT DE VUE

L'AFFAIRE CREUSOT-LOIRE

La rigueur et la confiance

par JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER

Été 54, été 84. Il y a trente ans, Dien-Bien-Phu. Et nous voici menacés d'un autre désastre de même nature - manque de réflexion, de préparation, - cette fois chez nous.

La chute de Creusot-Loire, après d'autres, sonne comme celle d'un puissant avant-poste. Allons-nous être surclassés aussi dans la lutte industrielle et technologique dont dépendent tous nos emplois?

Pour tenter l'affaire réussie, contre une telle décadence historique, ses malheurs et ses cruautés, essayons de séparer, pesé à pesé, l'ivraie du bon grain, le dogmatisme de la création.

L'idéologie, chaque fois que tombent des milliers d'emplois, est la poignée sur la nature plutôt privée, ou plutôt publique, de la responsabilité.

Quand le Nord, la Lorraine, saignent, on accuse les anciens maîtres de forges qui ont mis leurs fortunes sociales à l'abri plutôt que d'investir à temps. C'est vrai. Mais il y a plus de dix ans, maintenant, que les nouveaux maîtres de nos aciéries sont les commis de l'Etat. Ont-ils

mieux préparé l'avenir pour sauver les hommes? Foi ou Nouveaux-Maisons répondent.

Quand Citroën, Peugeot, somment le pouvoir de leur accord, sans discussion, le droit de dégraisser les sureffectifs, on est choqué par ce comportement sauvage. D'autant que ces capitalistes sans capitaux réclament, au nutre, l'argent public pour cette besogne.

Puisqu'il ne faut pas rester au Moyen Âge industriel, dont le « progrès » consiste à se débarrasser des hommes - mauvais grasse - n'avons-nous pas maintenu les moyens de les conserver pour les former d'abord, les qualifier, pendant les mois nécessaires, et sur le lieu du travail, pour les nouveaux emplois d'aujourd'hui?

Question simple, humaine, que l'idéologie voudrait caricaturer comme prétexte à refuser les licenciements à ces entreprises privées. Mais Renault, rigie publique, plonge

aussi cette année. La même règle - former d'abord les hommes, - lui sera, bien entendu, appliquée. Ainsi voit-on apparaître, enfin, les premières lueurs d'une politique industrielle. Que ce soit à gauche ou à droite, un immense effort de valorisation des hommes.

C'est le secret, et le seul, des performances remarquables, par rapport à toute l'Europe, de la sphère asiatique autour du Japon. Partie de rien, elle ne cesse plus d'accroître son avance.

C'est aussi la racine, qui ne doit rien aux doctrines du passé, de la reprise américaine jugée au seul critère qui vaille : la création d'emplois. Depuis l'année dernière, l'Europe de la Communauté a perdu trois millions d'emplois pendant que l'Amérique en créait cinq, dans l'environnement et les services de la montée technologique. Non par une doctrine mais par un début d'automatisation des usines, liée à la qualification des hommes, par les outils issus de la révolution scientifique.

(Lire la suite page 26.)

UNE BROCHURE DU « MONDE »

Les deuxièmes élections européennes

Pour la deuxième fois depuis 1979, l'Europe est descendue de l'Olympe des « sommets » et des tables des conseils pour interpeller ses habitants dans le nu.

A l'occasion des élections au Parlement de Strasbourg, le Monde, comme en 1979, a rassemblé dans une brochure les résultats du scrutin, plus détaillés bien sûr pour la France que pour les pays lointains, et a tiré les enseignements de ces votes. Cet important moment de l'histoire des Dix conduisait aussi à fixer les péripéties de la campagne électorale, les prises de position des listes françaises en présence, les grandes déclarations des lendars et de M. Mitterrand, dont le discours du 24 mai à Strasbourg est intégralement publié.

Une telle date a aussi servi de prétexte pour rappeler comment marche la CEE, pour faire le bilan de ses réussites, de ce

qui reste sur le chantier, et pour montrer quelle a été l'action du Parlement européen pendant les cinq dernières années.

Enfin, par souci de livrer aux lecteurs une documentation facile à consulter, et indispensable pour qui veut « aller plus loin » dans sa connaissance des affaires européennes, nous publions une importante bibliographie, une longue chronologie (depuis le 9 mai 1950, date de la déclaration de Robert Schuman sur l'idée du pool charbonnier), des graphiques replaçant l'ensemble international dans le nombre des articles de cette brochure n'ont jamais été publiés dans le Monde.

L'Europe, ce n'est pas si compliqué. Encore faut-il que les pièces du puzzle soient aisément disponibles.

* 124 pages, 30 F.

Handwritten note in Arabic script: هذا من الاصل

Les pasteurs et le troupeau

par MAURICE DUVERGER

LES touristes étrangers n'ont pas compris grand-chose du défilé parisien du 24 juin. La plupart des Français non plus. Officiellement, il s'agissait de défendre la liberté de l'enseignement, qui fait partie des droits de l'homme. Si cela avait été effectivement menacé, le signataire de ces lignes se fût trouvé aux côtés des manifestants, quelles que soient leurs opinions politiques. Parce que beaucoup d'entre eux le croient en péril, leur geste mérite le respect. Mais il témoigne d'une stupéfiante absence d'information. Jamais le sort des écoles privées n'a été mieux garanti que par le projet de loi en cours de discussion.

Les pilules que l'opposition trouve empoisonnées sont inoffensives. Même intrigués dans la fonction publique, les maîtres seront choisis et contrôlés par les directeurs des établissements libres - toutes dispositions contraires étant désormais annulées par les tribunaux administratifs comme méconnaissant le « genre d'éducation » des établissements en question, consacré par le projet Severy.

D'autres dispositions sont plus contestables. Par exemple, la possibilité laissée aux communes de transférer à l'Etat des dépenses en principe obligatoires pour elles. Ou encore, la discrimination entre les écoles privées selon que le maître ou non de laur enseignement seront fonctionnaires. Il n'est pas sûr que ces bizarreries passent le cap du Conseil constitutionnel. De toute façon, elles ne concernent que soixante-dix communes sur trente-cinq mille : celles dont la municipalité refuse de payer les sommes dues en vertu des textes en vigueur. La nouvelle loi va précisément assurer leur prise en charge par l'Etat.

L'opposition feint de s'indigner que cette prise en charge ne soit garantie que pour huit ans. Comme si un provisoire d'une telle durée n'avait pas les meilleures chances de

s'ériger en définitif, suivant la tradition nationale. La droite serait-elle d'ailleurs si peu sûre de son avenir qu'elle n'envisage pas de pouvoir régler la question avant 1992 ? En tout état de cause, un financement si prolongé serait bien préférable à la situation présente où les écoles des communes en question ne touchent rien. Le texte contesté aujourd'hui augmente ainsi l'aide de l'Etat à l'enseignement privé plus qu'il ne la diminue.

Cet avantage matériel demeure très secondaire par rapport à un avantage moral d'une importance exceptionnelle. Pour la première fois dans l'histoire de nos républiques, la gauche reconnaît le légitimité d'un financement par l'Etat et la collectivité décentralisées d'écoles privées qu'elle considère comme participant au service public, tout en conservant leur caractère propre. Les lois Pétain, Barangé, Debré, Guerneur restaient sur le terrain d'une guerre scolaire menée par une partie du pays contre l'autre. Imposée par un gouvernement social-communiste, malgré les résistances d'une fraction notable de ses partisans, la loi en discussion ouvre les portes de la paix.

« Je suis leur chef »

En face d'un progrès si considérable de la liberté de l'enseignement, qui a été vu de tous les observateurs hors de nos frontières, la manifestation du 24 juin prend une allure folklorique par rapport à son objectif officiel. La défense des écoles privées n'a plus de signification réelle quand leur existence est garantie par ceux-là mêmes qui en étaient jusqu'ici les adversaires.

Ella sert désormais de pavillon dissimulé une tout autre marchandise parce qu'elle demeure encore un des

rars thèmes qui puissent mobiliser des masses populaires en accordant toutes les tendances de l'opposition, de Simone Veil à La Pen, de Giscard à Nicoud, de Chirac à Gérard Deuil, de Raymond Berre à Françoise Gomez. Il a gardé son efficacité du siècle dernier où il permettait une manipulation analogue de l'opinion, en confortant une unité factice aux différentes factions conservatrices, alors éparpillées en légitimistes, orléanistes, bonapartistes, nationalistes, antisémites et autres.

Aujourd'hui comme hier, une telle opération ne peut réussir qu'avec l'appui de l'Eglise catholique. En se jetant dans la bataille au premier temps de la République, elle a fait du cléricalisme le ciment des forces de droite. Elle a changé depuis lors. Qu'il s'agisse de la justice, des droits de l'homme, du tiers-monde, elle tend à devenir solidaire de la liberté des opprimés plutôt que des riches et des puissants. Va-t-elle se laisser néanmoins ramener au passé, par solidarité avec ses écoles ? Cela serait naturel si elles étaient réellement menacées. Mais elles ne le sont pas, et l'on approche au contraire d'un consensus à leur sujet, malgré l'apparence.

Dans une telle situation, la position de l'épiscopat français revêtait une signification capitale. Allait-il participer ou non à une manifestation dont l'opposition voudrait faire le second tour des élections du 17 juin ? Peut importe finalement qu'il y ait un ou deux millions de personnes dans la rue. Seule une présence ou une absence comptait : celle des évêques. Ils ont choisi d'être là, sans y être, tout en y étant. Ils ont appliqué le vieux principe : « Je suis leur chef, il faut bien que je le sois », mais en traînant ostensiblement les pieds.

Les pasteurs qui conduisent ainsi leur troupeau risquent la catastrophe quand il se dirige vers un précipice.

Merci, monsieur Mauroy

par JACQUES BARROT (*)

LE premier ministre, après trois ans de discussions avec les responsables de l'enseignement privé, aurait pu admettre clairement que le pluralisme scolaire est un acquis et qu'il fallait rassembler au moins le projet d'un monopole scolaire. Il aurait pu, tirant parti des concessions faites sur ce point par les responsables de l'enseignement privé, présenter des propositions sur l'organisation de ce pluralisme... C'était une démarche pragmatique qui comportait des contraintes pour les écoles privées mais qui ne touchait pas à l'essentiel : leur mode d'organisation, leur marge d'autonomie. Au lieu de cela, M. Mauroy a acculé les parents responsables des écoles privées à défendre leur identité...

Ce faisant, il a permis à ces parents de se révéler à eux-mêmes, d'exprimer clairement leur refus d'abandonner à l'Etat ou à l'administration le soin exclusif d'organiser l'éducation, l'éveil de leurs enfants. C'est cette prise de conscience irréversible qui est au cœur de la manifestation du 24 juin et qui constitue un phénomène social profond et durable. C'est le spectre de l'Etat-parent qui a permis à cette évolution engagée depuis plusieurs années d'éclater au grand jour en France comme en Europe, l'école scolaire plus fréquente, confrontée avec des emplois moins nombreux, et conduit les parents à vouloir non seulement choisir l'école de leurs enfants et pouvoir en changer, mais encore être partie prenante de la communauté scolaire.

Une efficacité remarquable

Dès lors, l'école ne peut plus s'isoler et s'enfermer à l'écart des familles qui ne veulent pas laisser à d'autres le soin de s'occuper de ce qui les intéresse le plus. Ce n'est pas de la part des parents une tentation anachronique d'exercer une sorte d'hégémonie sur leurs enfants : la société d'aujourd'hui rendrait cette ambition déraisonnable ; mais c'est l'intérêt profond porté à une œuvre éducative qui devient essentielle dans une société où le rapide changement. Or précisément, les établissements privés dans leur majorité ont plutôt bien réussi cette liaison école-famille. Ils se sont ouverts à ces familles d'aujourd'hui, qui, pour rechercher une qualité éducative, sont prêtes à prendre leur part de responsabilité.

Ces familles d'ont aucune agressivité contre quiconque, mais elles ne tolèrent pas qu'on entrave leur volonté d'agir. Elles supportent de moins en moins de recevoir des leçons, et surtout pas de ceux qui passent leur temps à revendiquer un statut toujours plus protecteur, qui les désigne bien mal pour préparer les jeunes à prendre des initiatives et des risques. Face à ces nouvelles aspirations, les prétentions de l'état-major de la FEN apparaissent anachroniques et non fondées. Si les responsables continuent à camper dans l'école, c'est l'école elle-même qui se trouvera de plus en plus mise en cause. A vouloir un monopole de l'enseignement public, on risque d'entraîner demain à contrecoup son éclatement. A vouloir statuer à l'excès un corps enseignant, on affaiblira encore son autorité.

Mais le message du 24 juin dépasse la seule école. Il témoigne de la maturité du mouvement associatif... En fait, c'est une force sociale nouvelle qui vient de surgir dans la vie nationale. Les observateurs l'ont souligné : aucune force partisane, l'Eglise hiérarchique elle-même, n'aurait pas été à même d'organiser un tel rassemblement. Il

e fallo une capacité militante et bénévole exceptionnelle. Si les pouvoirs publics avaient voulu susciter une telle mobilisation, cela aurait coûté très cher et n'aurait sans doute pas été prêt à temps. Voilà qu'en un mois à peine des milliers de parents ont pensé, organisé, encadré cet immense défilé dans un calme et une maîtrise exemplaires. C'est qu'ils ont pris, dans chacune de leurs associations, le goût de réfléchir et de gérer ensemble et, pourquoi ne pas le dire, de s'autogérer : ils s'y sont engagés totalement en donnant beaucoup de leur temps et aussi en totalisant les compétences des uns et des autres.

Femmes et hommes en majorité de vingt-cinq à quarante ans, ils appartenaient aux couches vives de la population. Ils ont surmonté le dilemme devant lequel butte souvent la vie associative : d'ouvrir à sa disposition qu'on bénéficie trop amateur ou rechercher des concours qui n'ont plus de bénévoles que le nom. Leur effort restreint une efficacité remarquable au mouvement associatif. Grâce à eux, pour la première fois, peut s'exprimer concrètement le refus du tout-à-l'Etat...

Certes, beaucoup d'écrits dénoncent la tentation de l'Etat protecteur, de l'Etat-assistance ; mais ces discours resteront vains si des alternatives ne se dessinent pas à ces excès de prise en charge étatique. Or, voilà enfin une force sociale qui, en toute indépendance, constitue une de ces nouvelles solidarités capables de prendre le relais de l'Etat-assistance... C'est un courant profond, précurseur d'une évolution à venir.

Ce mouvement de fond interpelle l'ensemble du monde politique, et d'abord la gauche française. Si, aveuglée par son dogmatisme, elle continue à caricaturer la manifestation de dimanche en une parodie oppositionnelle, elle va encore aggraver son décalage avec les forces vives de la société française. Entraîné par des forces archaïques, le socialisme pourrait bien entrer à son tour dans une régression et connaître le déclin, à l'image de son voisin, le Parti communiste, pour avoir refusé de comprendre son temps. S'il n'y a pas de changement de cap, si la perspective d'un monopole scolaire (pour aujourd'hui ou pour demain) n'est pas purement et simplement abandonnée, ce sera un divorce très grave avec le pays, puisqu'il porte sur le fond des choses ; la manière d'organiser la société française.

Organiser le pluralisme

L'opposition, en combattant les projets du gouvernement, s'est trouvée proche des marcheurs de dimanche. Mais elle doit se livrer à une compréhension en profondeur si elle veut être à la mesure de l'avenir. Les familles attendent des futurs responsables de la France qu'ils sachent non seulement garantir le pluralisme, mais aussi l'organiser, autrement que par des schémas bureaucratiques ou des outasques de la puissance publique, avec le concours actif des familles elles-mêmes. Vient le temps où la paix scolaire se construira sur le terrain, par et avec les parents, qui, par-delà leurs sensibilités différentes, ont en commun un même souci : celui de s'otresser de plus près à l'action éducative, qu'elle soit poursuivie dans les structures publiques ou privées. Vient le temps où les initiatives corporatistes, les perasses bureaucratiques, devront reculer pour rendre aux éducateurs cette liberté et cette responsabilité qui les rendront aptes à un vrai dialogue avec les familles et les jeunes.

Parce que cette coopération s'est engagée dans un nombre appréciable d'écoles privées, parce que M. Mauroy a voulu contraindre, voire mettre en cause, cette coopération, nous avons eu ce défilé à la fois grave et enthousiaste à la Bastille. C'était d'abord la protestation des usagers d'établissements scolaires reconnus et appréciés comme des communautés auxquelles ils ne se sentent plus étrangers. C'était aussi l'annonce d'une société en quête d'un surcroît de liberté et aussi de nouvelles solidarités pour s'assumer ensemble, sans recourir en permanence à l'Etat et à sa politique. C'est, à n'en pas douter, le chemin d'une renaissance démocratique. M. Mauroy, bien malgré lui et contre son gré, en aura, paradoxalement, facilité l'ouverture.

(*) Député UDF de Haute-Loire, secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement.

■ RECTIFICATIF. - Le journaliste Victor Noir n'a pas trouvé la mort au cours d'un duel (le Monde du 26 juin p. 10). Il a été assassiné le 11 janvier 1870 par Pierre Bonaparte, alors que comme témoin envoyé par un autre journaliste, il venait avec un second témoin demander réparation au « prince » de propos insultants tenus sur le journaliste ami de Victor Noir.

L'école (suite)

On n'a pas fini de parler de la querelle scolaire et de la manifestation du 24 juin.

Maurice Duverger reproche aux évêques l'ambiguïté de leur attitude, et croit

qu'à conduire ainsi leur troupeau ils risquent la catastrophe.

Robert Ballion juge inespéré pour les partisans de l'enseignement libre l'aboutissement d'un affrontement de près de trois ans.

Jacques Barrot pense que M. Mauroy a rendu bien involontairement service aux parents d'élèves de l'école privée, en les poussant à une manifestation qui a d'abord démontré leurs capacités d'organisation.

Une autre voie

par ROBERT BALLION (*)

UNE fois de plus, avec l'examen du projet de loi sur l'enseignement privé, suivi de la manifestation pittoresque et grandiose du 24 juin, le thème, le spectacle, l'ont emporté sur le fond. Sollicités par le psychodrame politique, nous n'avons pas vu l'importance de ce qui se mettait en place : comment, au-delà du problème du règlement définitif des rapports entre l'enseignement privé et l'Etat, l'école tout entière allait s'engager dans une dynamique de transformations.

Vingt-cinq ans de tâtonnement, de déception, que l'on ne pouvait sans doute pas s'épargner, ont fait prendre conscience que le seule manière de concevoir et d'organiser une école de masse efficace et démocratique était, comme le souhaitait déjà Henri Wallon en 1946, que l'école soit diversifiée afin de pouvoir répondre à toutes les aptitudes des enfants, quelle que soit leur diversité.

En reconnaissant aux parents le droit de choisir l'établissement privé et les options éducatives qu'ils désirent, y compris les choix confessionnels, en affirmant que les écoles publiques ne doivent plus être soumises au poids d'un modèle « uniforme » et doivent se construire une « personnalité », c'est un changement capital qui est amorcé. En effet, poser la liberté de choix des familles dans les limites réalistes qu'implique le fonctionnement d'un service collectif, cela suppose que l'offre soit bien définie et, pour ce faire, qu'elle prenne en compte les caractéristi-

ques de la demande, que l'on n'ait plus une représentation abstraite et normative des élèves, mais que l'on considère les différentes populations qu'ils constituent comme porteurs de potentialités qui leur sont propres. Cela rend nécessaire aussi, pour qu'il y ait cohérence du projet éducatif, que celui-ci soit assumé par des équipes pédagogiques homogènes auxquelles les enseignants auront choisi d'être intégrés.

Les germes du changement

Etablir un rapport contractuel de libre choix des personnes, c'est à la fois les ramener à l'acceptation des contraintes qu'impose le réel et les rendre responsables, c'est faire des enseignants et des usagers de l'école de véritables acteurs impliqués dans une action dont ils auront fixé ou tout au moins accepté les objectifs. On peut, sans être taxé d'optimisme excessif, estimer que ce changement qualitatif de nos rapports à l'école n'entraînera pas, bien sûr, la disparition des problèmes qu'elle nous pose, que nous aurons encore à nous affronter à l'échec scolaire, à l'immédiation des prises en charge éducatives, mais que nous le ferons certainement d'une manière plus efficace.

Trois traits de la conception de l'enseignement privé que le projet de loi ou les déclarations du ministre

précisent me paraissent être ces éléments généraux de la mutation que je viens d'évoquer.

Te premier, le caractère fondamental que fait M. Severy en déclarant : « C'est l'établissement privé qui concourt au service public, ce n'est pas le service public qui vient au secours de l'initiative privée. » J'y vois là une expression de la conception du bien public qui devrait rassurer les pointeurs de l'étatisme. En effet, ce qui est mis en avant ici, c'est le caractère premier du service rendu par rapport au statut de l'organisation qui met en œuvre sa réalisation. Le bien public est considéré en soi et n'est pas assimilé à l'institution étatique, puisque des organismes privés peuvent aussi l'engendrer. L'expression et la réalisation de l'intérêt général ne se font donc plus à l'exclusion de l'Etat et de ses appareils, puisque les intérêts privés agréés peuvent aussi l'actualiser, dans la mesure où ils se conforment au respect d'un certain nombre de principes.

L'élément central du projet est la reconnaissance du droit au choix éducatif. Ainsi est reconnue au citoyen, en matière d'éducation, une capacité de détermination qu'on ne songe pas à lui contester dans les autres domaines de la vie sociale. Mais, « organiser les préférences » n'est pas un abaissement des parents au rang de consommateurs d'école ; c'est là où le projet est socialement le plus novateur, car il fait le pari qu'entre le laisser-faire, la concurrence, seuls garantis pour la pensée de droite de l'efficacité et de la liberté, et l'imposition d'un ordre étatique prescriptif, et non pas simplement régulateur, il existe une autre voie qu'il n'est pas utopique d'emprunter, celle qui consiste à persuader les agents sociaux qu'ils ont tout à gagner à construire un ordre qui les situe en tant que partenaires.

Ouvrons le ban !

Ici apparaît toute l'importance de la création de l'établissement d'intérêt public, cette « instance de concertation et d'information réciproque » qui rassemblera les responsables éducatifs d'une zone géographique limitée. Enfin est mise en place - et souhaitons que très vite elle ne concerne pas que le secteur privé - la structure organisationnelle d'un service éducatif pluraliste : un lieu institutionnel où, par le dialogue, par la confrontation et le nécessaire de trouver des compromis, s'opérera ouvertement l'organisation de la production de l'offre, le partage des rôles, l'équilibre entre ce que « tous les établissements français sur fonds publics » peuvent proposer et ce que les usagers attendent.

Messieurs les partisans de l'enseignement privé, vous vous êtes bien

LA LIBERTÉ SEXUELLE ET LA LOI d'Olivier de Tissot

« A » comme adultère

« A » comme adultère, « b » comme bestialité, « c » comme concubinage, « d » comme dragueur... « e » comme virginité. Voilà bien un objet nouveau : à tous les amoureux de l'amour, à tous les passionnés de la passion, à tous les curieux de la sexualité et des rapports qu'elle entretient avec les lois et les règlements. Divier de Tissot, professeur de droit et écrivain, offre l'ébécatoire de leurs rêves. Non pas un quelconque dictionnaire érudite ment paillard ou gentiment coquin, mais un livre qui se veut sérieux, docte parfois.

L'auteur part de la définition du Petit Robert, de celle du code pénal ou du code civil. Et en route pour un développement nourri de textes de loi, de jugements et de faits de société relatés par la presse, etc. Au passage, Olivier de Tissot ironise, « humorise ».

Son livre est un vagabondage qui n'oublie ni les formes modernes de la liberté sexuelle comme les petites annonces, ni les grandes peurs comme la castration, ni les fantasmes et les tabous qui ont pour nom le travestissement, l'inceste, la nérophilie. On regrettera simplement que le souci pédagogique n'en pas toujours été plus radical, et que les informations livrées sentent parfois la naphtaline.

LAURENT GRELSAMER. Ed. Balland, 359 pages, 79 francs.

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4297-23 PARIS - Tél. MONDPA 65072 F
Tél. : 246-72-23
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE
341 F 605 F 859 F 1080 F
TOUTS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
661 F 1 245 F 1 819 F 2 366 F
ÉTRANGER (par messageries)
1. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
381 F 685 F 979 F 1 240 F
2. - SUISSE, TUNISIE
454 F 830 F 1 197 F 1 530 F
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changement d'adresse définitif ou provisoire (deux semaines ou plus) : les abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les mandats propres en espèces d'impression.

Le Monde
EUROPE
Les relations sont en léga

مكتبة التحصيل

DIPLOMATIE

LES RELATIONS EST-OUEST ET LA MILITARISATION DE L'ESPACE

EN VISITE A MOSCOU

Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office insiste sur les droits de l'homme et sur une reprise des négociations de Genève

Moscou. - Les discours prononcés au Kremlin, lundi 2 juillet, lors de la première journée de la visite officielle du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, ont illustré une fois de plus le gouffre qui sépare les positions soviétiques et occidentales sur les euro-missiles en même temps que le sérieux différend entre les États-Unis et l'URSS sur la manière d'aborder les négociations pour éviter une militarisation de l'espace.

Dès son premier entretien avec M. Gromyko, le chef de la diplomatie britannique est entré dans le vif du sujet. Les représentants de l'OTAN à la Conférence de Vienne sur les réductions de forces en Europe centrale (MBFR) et à la Conférence sur le désarmement à Genève sur les armes chimiques, a-t-il dit selon des sources britanniques, « méritent une réponse positive » de l'URSS, aussi positive que « la réaction des États-Unis aux idées soviétiques sur le contrôle des armements dans l'espace ». Dans son toast, Sir Geoffrey s'est félicité de « la réponse rapide [des États-Unis] à la proposition [soviétique] de nouveaux entretiens sur le contrôle des armements dans l'espace cosmique » pour estimer que, « s'il y a des différences d'approche, elles devraient certainement être évoquées au moment des discussions elles-mêmes ». Ces remarques, comme celles portant sur l'Afghanistan, les droits de l'homme ou les intentions pacifiques de l'Occident, ont pas eu l'heur de plaire à la Pravda, qui les a censurées, comme elle l'avait fait, dans des circonstances analogues, pour les propos du ministre ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher et ceux du président François Mitterrand.

La Pravda publie par contre in extenso l'allocution de M. Gromyko, inattaquable comme à l'accoutumée. Sur l'espace, le ministre paraphrase une déclaration de l'agence Tass de la veille, qui avait rejeté comme « tout à fait insuffisante » l'acceptation conditionnelle des suggestions soviétiques par l'adminis-

tration américaine : « Nous regrettons que Washington ait donné une réponse négative imprégnée d'un esprit d'accélération de la course aux armements pour l'étendre à l'espace cosmique. Une demande a été formulée comme condition préliminaire, celle de justifier les négociations sur les armements nucléaires de portée intermédiaire en Europe et les armements stratégiques. En d'autres termes, de les justifier avec des entretiens qui ont été minés par Washington. »

Il s'agit, selon M. Gromyko, d'un « jeu avec des cartes biseautées », d'une « supercherie » destinée à « ramasser des votes » et à « semer la confusion ». Et il ajoute : « Nous voudrions exprimer notre espoir que l'administration des États-Unis puisse néanmoins avoir une approche plus sérieuse et plus responsable, sans bloquer ces négociations par des conditions préliminaires qui, de surcroît, sont sans rapport avec elles. »

Sir Geoffrey a au contraire plaidé pour une reprise des négociations de Genève, décrite par la partie soviétique comme une « précondition » inacceptable. « La logique et l'intérêt d'un retour rapide à la table des négociations », a-t-il dit. « Les États-Unis sont prêts à négocier à n'importe quel moment sans conditions préalables », phrase prononcée textuellement et au même endroit à la mi-mai par le chef de la diplomatie de la RFA, et également supprimée de l'époque par la presse soviétique. Les remarques de M. Gromyko sur le sujet n'ont pas plus été originales : « Les nouveaux missiles d'Amérique ne peuvent pas apporter la sécurité. Au contraire, ceux qui les acceptent sur leur territoire font courir le danger. »

Parmi les autres sujets abordés par le secrétaire au Foreign Office et soigneusement censurés par la presse soviétique : l'Afghanistan et

les droits de l'homme. Sur ce dernier point, contrairement au président français, qui avait prononcé le nom d'Andrei Sakharov, Sir Geoffrey en est resté sur le plan des principes. « On ne perçoit pas, a-t-il dit, le gouvernement soviétique comme agissant dans ce domaine en conformité avec les obligations auxquelles vous avez vous-mêmes souscrits. C'est un domaine où les actes plutôt que les paroles devraient être le principe directeur. »

Mais, selon des indications de source britannique, il est allé beaucoup plus loin lors des entretiens avec M. Gromyko. Il y a non seulement évoqué le cas du prix Nobel de la paix et de son épouse, Elena Bonner. Il a également fait état d'autres cas humanitaires, tombés un peu dans l'oubli en Occident : Anastol Tchcharansky, le dissident juif condamné en 1977 à treize ans de détention pour « espionnage en faveur des États-Unis » et dont la santé serait gravement atteinte; le docteur Asatoli Kariaguine, condamné à douze ans de privation de liberté pour avoir dénoncé les abus de la psychiatrie en URSS; le prêtre Gleb Yakouine, condamné à dix ans en 1980 pour « propagande antisoviétique ». Sans parler de la vingtaine de cas, anonymes ceux-là, de ressortissants qui ont de la famille au Royaume-Uni et se heurtent à des refus d'autorités dans leurs demandes souvent multiples d'émigrer.

Contrairement à la visite du président Mitterrand où l'activité diplomatique annexée du Kremlin se réduisait quasiment à néant, cette fois-ci il n'y a pas de baisse de régime. Un représentant du PC japonais est arrivé lundi à Moscou pour tenter d'organiser un sommet entre les deux partis qui se séparent, au moins, idéologique et l'Afghanistan. Et, décidément infatigable, M. Gromyko a reçu le vice-ministre chinois des affaires étrangères M. Qian Qichen, arrivé l'avant-veille pour des « consultations sur des questions internationales ».

(Interim.)

Une négociation paraît inéluctable

(Suite de la première page.)

L'URSS a même pris les devants en testant, à partir de 1971, un satellite « tueur » qui détruit sa cible en explosant à proximité d'un autre satellite ou en le criblant de billes d'acier. Elle n'a aussi mis à l'essai ni sol des lasers de puissance dans le but évident de leur donner un usage militaire. Elle a enfin pris les devants en déployant autour de Moscou, dès le début des années 60, un réseau anti-missiles à têtes nucléaires, celui-là même qui fit l'objet d'une limitation par le traité sur les anti-missiles (ABM) de 1972.

Le défi américain

Mais dans ce domaine comme dans celui des missiles nucléaires à moyenne portée, le Kremlin aurait souhaité rester seul à développer le tel programme et tout cas le faire à son rythme, sans être agrippé ni concurrencé d'un autre côté. Or cette quinzaine a pris fin depuis l'arrivée de M. Ronald Reagan à la Maison Blanche. Surout depuis le 23 mars 1983, lorsque le président a annoncé, par son discours dit de la « guerre des étoiles », son ambitieux programme de défense spatiale.

Et les alarmes s'ont pu se multiplier sous l'effet de quelques événements récents : un début de l'année, l'armée de l'air américaine a tenté avec succès de lancer un satellite tiré à haute altitude d'un chasseur F-15 ; un tel système est nettement supérieur au « satellite tueur » soviétique dans la mesure où il peut atteindre sa cible en quelques minutes, alors que le second a besoin de se livrer à une approche progressive à cours d'une révolution au moins. Plus récemment, un engin anti-missile américain a détruit une ogive de Miniteman au-dessus de l'atmosphère par simple collision, sans employer aucun explosif. On est loin des procédés lourds, peu sûrs et coûteusement polluants de réseau Galosh implanté autour de Moscou. Entre-temps, le Congrès américain a approuvé des crédits significatifs pour la recherche sur les lasers et d'autres systèmes futuristes de défense stratégique.

Tout cela est beaucoup plus inquiétant pour Moscou que ne l'était, au début des années 70, le réseau anti-missiles Safeguard auquel songeait M. Richard Nixon, car il s'agit cette fois d'une avance concertée et simultanée de tous les principaux fronts de la haute technologie. Et la technologie soviétique, qui a eu déjà un certain mal à combler son retard sur les États-Unis dans divers domaines d'armements offensifs (notamment l'ogive à tête multiple et le missile crocier), a été précipité à tout ce stade de pouvoir relever le défi dans les délais requis.

Un prix élevé

Que le président Reagan ait songé à regagner par ce biais la supériorité stratégique perdue et que Moscou cherche à l'en empêcher par la négociation est donc assez naturel. Mais, avec ou sans négociation, c'est le rapport des forces qui fera la différence. Rien n'indique encore que le chef de la Maison Blanche ne soit prêt à reconnaître à certaines parties de son programme un échange d'un accord. Mais il est alors fort probable qu'il fasse payer cher un tel accord, en demandant en contrepartie des concessions soviétiques dans les domaines que les États-Unis jugent inquiétants pour eux.

Or il faut bien admettre que les divers aspects des armements stratégiques, qu'ils soient offensifs ou défensifs, ont toujours été liés depuis pratiquement les débuts de la maîtrise négociée des armements (arms control). En 1972, le traité ABM n'a été possible que parce qu'un accord

intermédiaire était conclu en même temps sur les armements offensifs, limitant notamment les grosses fusées soviétiques (alors les SS 9) que Washington jugeait les plus déstabilisantes. Le Kremlin lui-même a souvent mis l'accent sur le lien entre ces deux volets de SALT 1, et il est d'accord conduit à un développement substantiel des systèmes défensifs américains, il demandera pour sa part à sortir des limitations imposées par SALT 1 et 2 dans le but de saturer par des armements offensifs plus nombreux le barrage protecteur américain.

C'est bien pourquoi le refus opposé par M. Gromyko à ce qui n'est pour l'instant qu'un « ven » américain - avant sans doute de devenir une condition en bonne et due forme une fois les négociations engagées - relève du combat d'arrière-garde. Sans doute le lien établi par M. Reagan entre l'espace et les missiles intermédiaires tels que le SS 20 visait-il davantage pour le moment à embarrasser un peu plus la diplomatie soviétique, empêtrée dans son refus de reprendre les négociations de Genève interrompues en novembre dernier. Mais il n'y a aucune raison de penser que les armements offensifs des deux camps ne viendront pas sur le tapis de toute discussion comme cela a été le cas dans le passé. Parquoi les États-Unis renonceraient-ils à se défendre contre les superfusées SS 18 - les successeurs du SS 9 - si leur nombre doit rester inchangé ?

Les Deux Grands ne sont pourtant pas en désaccord sur tout, même en matière de guerre spatiale.

Ainsi, ils ont intérêt tous deux à éviter les menaces contre leurs satellites en orbite haute ou géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude), qui leur sont indispensables tant pour l'observation que pour les communications, et même un jour pour d'éventuelles missions d'interception. Même le gouvernement de M. Reagan, dans ce qu'il appelle son « initiative de défense spatiale » (SDI), semble vouloir renoncable, de tout accord avec le gouvernement français, qui, dans son projet déposé le 12 juin devant la conférence du désarmement de Genève, prévoyait comme première mesure « la prohibition de tous les systèmes susceptibles d'atteindre des satellites en orbite haute, dans la préservation est la plus importante du point de vue de l'équilibre stratégique ». Il est vrai que le même projet demandait aussi l'interdiction, pour une période de cinq ans renouvelable, de tout déploiement et de tout essai des systèmes d'armes à énergie dirigée, une disposition qui va franchement à l'encontre du programme américain. Paris est ici plus proche de Moscou, comme M. Mitterrand a pu le constater lors de ses entretiens avec M. Tebernenko. A cette annonce près que la France n'envisage cette interdiction qu'en termes de négociations, alors que les Soviétiques demandent un moratoire en préface à ces négociations et pour toute leur durée. Et tout cela à condition que l'on arrive à se mettre d'accord sur l'épineux problème du contrôle, où la France a toutes chances d'être beaucoup plus exigeante que l'URSS.

MICHEL TATU.

M. Henu propose aux États-Unis et aux alliés européens trois programmes majeurs de coopération militaire

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a lancé, lundi 2 juillet, de la base de Dijon où il assistait à la remise à l'armée de l'air française de ses premiers avions de combat Mirage 2000, un appel remarqué en faveur d'une coopération politique et industrielle, en matière d'armements classiques, avec les États-Unis et entre pays européens. « Plus que jamais », a-t-il expliqué, « dans un contexte de concurrence mondiale acharnée, il s'agit pour nous de manifester notre volonté de développer en commun nos capacités industrielles dans le domaine aéronautique. La coopération bi- ou multilatérale constitue une voie que nous entendons privilégier à la condition, bien sûr, de rechercher des accords équitables qui doivent permettre à chacun, donc à nous-mêmes, de préserver les intérêts essentiels. »

A l'appui de ses propositions, M. Henu a avancé deux considérations : l'une, de caractère politique, qui veut que la France réfléchisse aux moyens à mettre en œuvre pour mieux assurer sa sécurité en concertation avec ses alliés, et l'autre, de nature financière, qui veut que les armées françaises raisonnablement dotées, de plus en plus en termes de coût-efficacité et de coût global de leurs programmes pour le budget national.

Le ministre de la défense, qui était accompagné de son secrétaire d'Etat, M. Jean Gatel, a cité trois programmes possibles d'une coopération de la France avec ses alliés : 1) un programme d'union de transport futur avec les constructeurs aéronautiques des deux rives de l'Atlantique, sur le modèle de ce qui

se fait déjà pour le réacteur CFM-56 entre General Electric et la SNECMA française; 2) un programme de satellites d'observation et de transmissions militaires, comme MM. Mitterrand et Kohl en sont récemment convenus d'examiner l'opportunité; 3) un programme de nouvel avion de combat européen pour les années post-1995, que les ministres français, espagnol, britannique, ouest-allemand et italien de la défense se proposent d'étudier, lundi 9 juillet à Madrid, à l'occasion d'une réunion commune. « J'y serai à la fois volontaire et vigilant », a expliqué M. Henu qui attend que de tels accords soient « le véritable fondement d'une politique de coopération européenne, de sécurité, où la France joue un rôle clé et sauvegarde ses industries. »

A Dijon, d'ab le ministre a lancé son appel à une plus grande coopération avec les alliés, l'armée de l'air française commence de recevoir ses premiers avions Mirage 2000 de défense aérienne, qui remplaceront les Mirage III apparus il y a vingt-cinq ans. Monoteur de combat capable de voler à plus de deux fois la vitesse du son, le Mirage 2000 a la double particularité d'avoir des commandes de vol électriques et un système « numérique » de navigation et d'armement qui devraient lui permettre de détecter et d'intercepter des agressions à haute altitude (au péricaire à 25 000 mètres) et à très grande vitesse.

L'armée de l'air française a prévu de commander environ deux cents Mirage 2000 de défense aérienne, à un prix estimé à 170 millions de francs l'exemplaire fly away (au état de vol).

C.E.E.

LE BILAN DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU CONSEIL EUROPÉEN

L'accord de Fontainebleau n'a peut-être pas clos la controverse sur la contribution de Londres

M. Dumas, ministre des affaires européennes, entouré de ses collègues des relations extérieures et de l'agriculture, MM. Cheysson et Rocard, a dressé lundi 2 juillet au Quai d'Orsay, devant la presse, le bilan des six mois de présidence française du conseil européen, qui se sont achevés le 30 juin. Ce mardi, il se rend à Dublin et pour passer, sinon les consignes, du moins les dossiers à ses Irlandais, qui ont succédé aux Français le 1^{er} juillet dans la fonction présidentielle.

Au cours de cette présentation du travail accompli par les Dix sous la présidence française, les trois ministres se sont félicités de constater que les trois objectifs initialement fixés avaient été atteints.

L'accord de Fontainebleau sur le montant de la compensation à accorder au Royaume-Uni pour alléger au cours des années à venir sa contribution au budget européen n'a pas formellement clos la controverse. Les Dix sont loin de partager le même avis sur la manière d'appliquer la « discipline budgétaire », c'est-à-dire de limiter chaque année la progression des dépenses prises en charge par la Communauté. Au conseil européen de Bruxelles, en mars, ils ont approuvé une série de principes, et en particulier l'idée que les dépenses

agricoles devraient croître moins vite que les ressources propres, soit à un rythme d'environ 4 % par an. Les Britanniques voudraient que l'intention ainsi manifestée soit strictement respectée. Et qu'à cet effet, l'engagement soit pris par les ministres de l'agriculture et, surtout par leurs collègues des finances, de réduire le soutien accordé aux agriculteurs, dès lors que l'augmentation des dépenses deviendrait trop rapide. La plupart des autres États membres souhaitent des formules plus souples. « Nous parviendrons certainement à régler ce problème dans les semaines qui viennent, puis-que nous sommes d'accord sur les principes », commente M. Cheysson, qui, cependant, n'exclut pas pour bientôt quelques nouvelles épargnades avec Londres.

Le concours des Britanniques est également nécessaire pour régulariser la situation budgétaire de 1984. On sait que les dépenses, en particulier agricoles, ont dépassé de quelque 15 milliards de francs les crédits qui sont inscrits dans le budget de la Communauté pour assurer sans heurts le fonctionnement du Marché commun. Diverses formules sont à l'étude. On peut ainsi imaginer que les États membres fassent des avances au budget européen, qu'ils récupèrent après la ratification de l'accord faisant passer de 1 % à 1,4 % la fraction des recettes de TVA pouvant être mise à la disposi-

tion de la Communauté. Mme Thatcher se prêterait-elle à l'exercice ? M. Dumas se montre confiant : « Le conseil européen a rappelé l'obligation faite aux gouvernements d'honorer les dépenses contractées en application du traité de Rome. Il a été entendu à Fontainebleau que ce problème de trésorerie devait être résolu ». Le conseil des ministres du budget se réunira le 11 juillet pour délibérer de ce dossier.

L'autorisation donnée au chancelier Kohl de consentir à ses agriculteurs un abatement fiscal de 5 %, au lieu des 3 % prévus initialement, et d'appliquer la mesure le 1^{er} juillet 1984 au lieu du 1^{er} janvier 1985 n'enchantera pas M. Rocard, et il y avait là un cas de force majeure, et la Communauté ne peut ignorer les cas de force majeure qui se posent à ses membres », commente-t-il en faisant ainsi référence à la chute du revenu agricole allemand en 1983. « Nous sommes aux limites des problèmes d'ordre public », ajoute le ministre de l'agriculture, qui associe tout d'abord l'idée - se dit préoccupé par le grand état de désordre qui caractérise le marché européen du vin ». S'agissant toujours du vin, il considère que la Communauté est hors d'état de négocier avec l'Espagne tant qu'elle n'a pas mis de l'ordre dans sa propre réglementation.

PHILIPPE LEMAITRE.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

UN OFFICIER SUPÉRIEUR ASSASSINÉ AU PAYS BASQUE. - Un lieutenant-colonel à la retraite de l'armée espagnole a été tué par balles lundi 2 juillet à Portugalve, en Pays basque, par deux jeunes gens. Cet attentat porte à vingt-neuf le nombre de personnes victimes de la violence politique en Espagne depuis le début de l'année. - (AFP.)

Maroc

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR AMÉRICAIN A RABAT. - Le chef d'état-major de l'armée de l'air américaine, le général Charles A. Gabriel, est arrivé lundi 2 juillet à Rabat pour « une visite d'étude officielle » de quelques jours au Maroc. - (AFP.)

Pays-Bas

VISITE DU MINISTRE EST-ALLEMAND DES AFFAIRES

ÉTRANGÈRES. - Le ministre est-allemand des affaires étrangères, M. Oskar Fischer, est arrivé lundi 2 juillet à La Haye pour une visite officielle, à l'invitation de son collègue néerlandais, M. Hans Van Den Broek. M. Fischer a été reçu par le premier ministre, M. Ruud Lubbers. La sécurité en Europe et le maintien de la paix figurent au centre de ces entretiens. - (AFP.)

Pologne

LES POURSUITES CONTRE LE PÈRE POPIELUSZKO. - L'abbé Jerzy Popieluszko, entrepreneur des aciéries de Varsovie et l'un des ecclésiastiques les plus engagés dans la défense des idéaux de Solidarité, a été inculpé d'abus de sacerdoce. Convoqué pour la quatorzième fois par la milice, il a été informé lundi 2 juillet que l'instruction ouverte contre lui était terminée et que le tribunal devrait fixer prochainement la date de son procès. Il encourt une peine pouvant aller jusqu'à dix ans de pri-

son. L'abbé Popieluszko célèbre chaque mois, depuis l'instauration de l'état de guerre en décembre 1981, une « messe pour la patrie », en présence de dix mille à quinze mille personnes, où il dénonce le sort fait aux prisonniers politiques et demande le respect des droits reconnus aux Polonais en août 1980. - (AFP.)

Swaziland

ARRESTATION DU REPRÉSENTANT DE L'ANC. - Le représentant du Congrès national africain (ANC) a été arrêté pour des raisons de sécurité, à un moment de la visite de M. Henu, au port-parole de la police swazie. Cette arrestation, survenant trois jours après l'interdiction de l'ANC, sur le territoire du Swaziland, coïncide avec la visite à Mbanane de M. P. H. Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, prévu pour jeudi. Trente-cinq membres de l'organisation nationaliste sud-africaine sont encore en détention au Swaziland. - (Reuter.)

ISTH Depuis 1953
INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES

C.F.P.A.
Centre de Formation Professionnelle d'Adultes

- Préparation complète Septembre
- Places limitées

Centre AUTEUIL 6, Av. Léon-Henry
75016 Paris - Tél. : 224.10.72

Centre TOULBIAC 83, Av. d'Italie
75013 Paris - Tél. : 585.59.35

PROCHE

ACHÈTEZ...
de pétrole à TOULBIAC

responsable...
est rendu à...

bonnages
Bibliothèques

مركز التكوين

L'OPPOSITION EMPÊCHE LE DÉBAT SUR LA PRESSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Putschistes » ou « galopins » ?

Trois amendements repoussés ou retirés de la discussion en un après-midi et une soirée de travail ! Et ils ne furent que parce que les représentants de l'opposition n'avaient pas regagné assez vite l'hémicycle après une suspension de séance !

L'opposition, pour la reprise du débat sur la presse à l'Assemblée nationale, le lundi 2 juillet, a repris le petit jeu qu'elle avait mis au point les 18 et 19 juin lorsque le deuxième lecture de ce projet de loi avait commencé au Palais-Bourbon (Le Monde des 20 et 21 juin 1984). Il a continué mardi matin. Multiplication des rappels au règlement - ce qui permet de parler cinq minutes, et... pas forcément sur le règlement - demandes de suspension de séance - qui sont de droit pour « réunir son groupe », même si, en fait, il s'agit d'apporter les couleurs entourés de journalistes, - tout est bon pour empêcher le débat de s'engager véritablement.

Les chevronnés du RPR et de l'UDF ont, il est vrai, clairement annoncé le couleur par la voix de M. Alain Madelin (UDF, Ile-de-France) lors l'ouverture de la séance : « Cette session extraordinaire ne vous permettra pas de parvenir à vos fins », c'est-à-dire à l'adoption définitive des projets de loi sur la presse et l'enseignement privé. M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) enfonça le clou : « Le gouvernement et sa majorité n'ont plus le soutien politique et moral qui les autorisait à engager des réformes de structures et à bouleverser la société française comme il se propose de le faire avec les projets sur la presse et sur l'enseignement (...). Ils sont tout juste bons à expédier les affaires courantes ! Que le gouvernement qui n'a plus le soutien politique ni moral du pays retire donc ses projets liberticides. »

De ce côté-ci tout avait été dit. En face, M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône) rapporteur de la commission des affaires culturelles, répliqua sans nuance : « La majorité de cette Assemblée est déterminée à voter des textes qui correspondent au programme sur lequel les Français ont élu en 1981 : c'est cela le respect du suffrage universel et de l'opinion. Et résumant sa pensée, il eut ces mots : « La droite est atteinte d'un virus anti-parlementaire (...). M. d'Aubert et Madelin, en employant la menace, en sommant le gouvernement, ont tenu des propos véritablement de nature putschiste. »

Dans la première demi-heure l'essentiel avait été prononcé. Le reste ne fut que longue explication de ces propos initiaux. M. Madelin affirma qu'il n'avait pas menacé mais fait une prévision. M. Queyranne trouva, dans les déclarations de M. Bernard Pons, le samedi 30 juin, à Marseille (Le Monde du 3 juillet) : « Nous sommes dans une situation révolutionnaire », - la confirmation de son analyse, ajoutant : « C'est probablement la première fois de l'histoire de la République que se manifeste une telle volonté délibérée d'empêcher le Parlement de faire son travail, c'est-à-dire de faire la loi. Dans ce sens je pense que nous sommes au-delà de l'exercice de la loi républicaine et des principes constitutionnels. »

LE RECTEUR DE LA MOSQUÉE DE PARIS RÉPOND AU MESSAGE DE M. MITTERRAND POUR LA FIN DU RAMADAN

Répondant au message adressé par M. François Mitterrand aux musulmans de France à l'occasion de la fin du Ramadan (Le Monde daté 1-2 juillet), le cheikh Abbas, recteur de la Mosquée de Paris, souligne notamment que « les musulmans de France aimeraient voir leurs différences mieux perçues, reconnues et davantage prises en compte dans la réflexion et la décision politique française à tous les niveaux. »

« Les musulmans d'origine maghrébine ont été sensibles de vous voir associer au souvenir de la libération de la France les souvenirs de leurs proches. Ils comptent sur votre haute autorité et votre prestige pour qu'ils soient mieux protégés contre les dangers de la montée du racisme, qui menace les idéaux de liberté et de justice auxquels nous nous sommes si fermement attachés. »

On discute longuement pour savoir si les réducteurs des divers comptes rendus des débats avaient correctement traduit l'intervention du rapporteur. Bien entendu, on évoqua les divers putschs de l'histoire. Comme il se doit, on parla de la Résistance. M. Claude Labbé, président du groupe RPR, soulignant même la passionnante question historique de la date d'entrée dans la Résistance du Parti communiste, alors que M. Guy Ducloux (PC, Hauts-de-Seine), comme de coutume, rappelle qu'il parait du banc de Gabriel Péri. Bien entendu, les journalistes furent aussi dénoncés. M. Jacques Toubon (RPR, Paris) accusant ceux de la radio-télévision d'Etat à la « botte du pouvoir » de s'être livrés à des « manipulations » dans la compte rendu de la séance de l'après-midi.

Et la défense du parlementarisme dans tout cela ? « J'appelle à la pudeur et au calme », lança M. André Labarère, ministre délégué aux relations avec le Parlement, avant de dire à certains élus de l'opposition : « Vous vous comportez comme des galopins. » M. Labbé, lui, était aussi soucieux de l'image du gouvernement, estimant que la ministre n'était « pas digne de représenter le gouvernement de la République. »

Une nouvelle épreuve de force est ainsi engagée, d'autant que M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, a prévenu : « Le gouvernement et moi-même sommes prêts à nous soumettre à toutes les exigences d'un débat approfondi. Je suis et je serai à la disposition de l'Assemblée puis du Sénat aussi longtemps qu'il le faudra (...). Mais le Parlement ne se sépara pas, la session extraordinaire ne sera pas close tant que les projets inscrits à l'ordre du jour ne seront pas votés ! Alors, députés, salut ! »

Ce qui s'est passé lundi - et qui s'est poursuivi mardi matin - va aider à demander au gouvernement d'engager ses responsabilités sur ce texte, ce qui permettrait de clore le débat. Mais à l'Assemblée nationale, on est très hésitant. Ce projet doit, en effet, être encore voté trois fois par les députés, ce qui veut dire qu'il faudrait trois fois engager sa responsabilité, sans compter, selon toute probabilité, deux fois sur le texte sur l'enseignement privé, pour lequel l'urgence a été décrétée. Soit cinq motions de censure, puisque l'opposition ne manque pas d'en déposer. C'est beaucoup.

Les députés de l'opposition paraissent bien décidés à contraindre le gouvernement à une telle procédure. Si, lors du débat en première lecture du projet sur la presse et l'enseignement privé, MM. Madelin, d'Aubert, Toubon ne semblaient soutenus que du bout des lèvres par leurs amis, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La présence lundi après-midi de M. Labbé, la parole de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, prouvaient que cette stratégie avait l'aval du RPR et de l'UDF. Il ne va pas, ce dit, laisser au Sénat le monopole de la lutte sans merci avec le gouvernement. Pour les représentants de la droite dans les deux Chambres du Parlement, l'obstruction est devenue légitime.

THIERRY BRÉNIER.

« M. Jean Popere, membre du secrétariat national du PS, a déclaré lundi 2 juillet à Franco-Inter : « Les occasions de rire ne sont pas si nombreuses. » situation révolutionnaire dans la bouche de M. Pons, c'est rigolo. C'est la centième fois depuis trois ans que la droite montre qu'elle n'accepte pas la gauche au pouvoir. »

RECTIFICATIF. - Dans le compte rendu des travaux du comité directeur du P.S. (Le Monde du 3 juillet), une malencontreuse coquille nous a fait écrire que M. Pierre Joxe avait proposé l'ouverture d'un « débat pragmatique » alors qu'il s'agissait en fait d'un débat « programmatique ». Dans le même article, la transformation d'un pluriel en singulier a rendu difficile la compréhension d'un paragraphe. Ce sont, bien entendu, les socialistes, et non M. Yvon Gattaz, qui voudraient que les allègements fiscaux accordés aux entreprises dans le cadre de la baisse des prélèvements obligatoires soient liés à des investissements créateurs d'emplois.

Il ne faut pas contrarier le mouvement spontané de l'opinion en faveur de M. Barre par une action politique intense nous déclare M. Philippe Mestre

Il ne se passe pas de jour sans qu'un élu, une association de l'opposition, ne tente de manifester son soutien à M. Raymond Barre. M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, multiplie les déclarations d'allégeance avec un zèle qui ne peut plus ignorer. Après les élus UDF de la région Rhône-Alpes, les élus UDF de Champagne-Ardenne ont fait savoir qu'ils ne sauraient attendre les lendemains de 1986 pour se rassembler derrière l'ancien premier ministre. Le CDS, soucieux de ne pas rester à l'écart du mouvement - mais aussi de préserver toute manœuvre giscardienne de prise en main

de l'UDF, - souhaite au plus vite « approfondir le dialogue » avec M. Barre. Au moment où se multiplient ces initiatives et déclarations que la récente décision du bureau politique de l'UDF de geler le choix du présidentiable ne semble pas gêner, des hommes proches de M. Barre depuis le premier jour s'efforcent de prêcher une certaine prudence. Nous ne sommes pas pressés, disent-ils, tout en s'efforçant d'accompagner le mouvement d'opinion qu'ils voient se développer.

Ainsi, M. Philippe Mestre, ancien chef de cabinet de M. Barre, député de Vendée, qui

anime à la fois, avec M. Pinton, les adhérents directs de l'UDF, et avec M. Girod, secrétaire de l'Aisme, l'amicale des parlementaires-adhérents directs créée en novembre 1983, se refuse, dans l'entretien qu'il nous a accordé, à parler d'organisation d'un courant ou d'un mouvement. Il insiste sur le caractère « spontané » des manifestations de sympathie à l'égard de M. Barre, qu'il ne faudrait pas contrarier, dit-il, par « une action politique intense ».

Pensez-vous que les récentes décisions prises par le bureau politique de l'UDF - maintien des structures actuelles, préparation des élections législatives et report du choix - du présidentiable - soient de nature à calmer le jeu ou sein de la confédération et à créer cette « dynamique » que d'aucuns réclament ?

« Si le mot de clarification n'avait pas été abusivement utilisé depuis quelques mois par la gauche, on pourrait dire qu'il y a eu clarification au sein de l'UDF. Je ne vois pas qu'il y ait eu, depuis cette déclaration du bureau politique, des opérations mettant en cause les décisions prises. Personne ne discute plus la place des autres et ne semble avoir l'intention de procéder à des transformations profondes de structures. Cela me paraît clair. »

Les adhérents directs, dans vous êtes, ne remettent-ils pas en cause cette organisation de l'UDF dont ils ne se satisfont pas ?

« A l'intérieur de l'UDF, les adhérents directs se sont donné pour mission de favoriser l'union. Mais ils sont conscients de la difficulté de cette opération. L'union ne peut provenir que d'un consensus général. Nous sommes désireux de provoquer ce consensus, d'être le ferment interne qui permettra d'arriver à une unité plus concrète au sein de l'UDF. Nous savons que ni le PR, ni le CDS, ni les radicaux n'ont, pour le moment, l'intention de fusionner. Nous prenons acte de la situation et nous pensons aussi que, pour aborder les prochaines échéances, il est important qu'à tout le moins les liens confédéraux soient resserrés. »

Pensez-vous que l'UDF puisse être l'un des deux piliers de l'opposition - à égalité avec le RPR - en n'ayant pas à opposer au RPR la caution d'une personnalité présidentiable ?

« Je ne pense pas que l'UDF puisse être... Elle est l'un des deux piliers de l'opposition et l'a toujours été depuis sa création en 1978. Nous avons bien l'intention d'ajouter quelques moellons supplémentaires à ce pilier, mais je ne suis pas du tout sûr que la « désignation » du candidat à l'élection présidentielle soit l'élément dirimant qui permette de développer notre confédération, surtout si la discussion est ouverte en ce qui concerne l'identité de ce futur candidat. »

Ce crois aussi qu'il ne faut pas mélanger les genres. Nous sommes devant une échéance qui se rapproche - les législatives - qu'il ne faut pas confondre avec la présidentielle. Les chefs de file s'engageront pour les législatives mais pas en tant que candidats à l'élection présidentielle.

M. Jean-Pierre Soisson, qui fait partie comme vous de l'amicale des parlementaires adhérents directs de l'UDF, insiste pourtant sur le lien entre ces deux élections, expliquant notamment que les Français vont choisir leurs candidats aux législatives en fonction du candidat à la présidentielle.

Bien sûr, il peut y avoir confusion dans l'esprit des électeurs. Il faut en effet qu'ils sachent grosso modo qui sera le leader, mais je ne suis pas certain que le futur « présidentiable » ait à s'engager en tant que tel pour les élections législatives.

Mais les barristes s'organisent... Ici ou là se créent des comités prêts à se mettre au service de l'ancien premier ministre. Le temps de la « spontanéité » n'est-il pas révolu ?

« Ce qui est vrai, c'est qu'il s'est créé dans le pays, depuis des mois et des mois, un certain nombre d'associations qui sont proches des thèses défendues par M. Raymond Barre, qui souhaitent le rencontrer et s'engager derrière lui. Mais franchement tout cela est très spontané, et c'est ce qui explique un succès certain. »

Que nous ayons été quelques-uns à favoriser ce mouvement, de curiosité d'abord, d'intérêt ensuite, c'est évident. L'engendrement se fera tout seul au fur et à mesure que les élus y participeront. Mais il ne faut pas nos bras contrarier ce mouvement spontané qui se développe dans l'opinion en dehors des partis, par une action politique intense. Nous ne sommes pas très pressés. Nous n'avons pas en tout cas arrêté avec M. Barre les conditions tactiques dans lesquelles il opérera.

Quelle est selon vous la part d'attribution et la part de manœuvre dans les déclarations d'allégeance à M. Barre ?

Propos recueillis par CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Le statut particulier de la Corse n'est pas remis en cause affirme M. Defferre à Ajaccio

Ajaccio. - Sous les palmiers du palais Lanéry, le déjeuner, ce 2 juillet, évoque une courtoise partie de campagne. M. Gaston Defferre, venu en visite officielle pour expliquer la décision prise de dissoudre l'Assemblée de Corse, bloquée depuis avril, reçoit à sa table les brisards de la politique insulaire. Plaisirs légers de la table entre deux moments-élus de la journée.

M. Defferre, pour la sixième fois en trois ans, est de retour en Corse. « Père » de la loi de décentralisation du 2 mars 1982 tant décriée par l'opposition, le ministre veille jalousement sur son enfant depuis le bureau. Le statut particulier de la Corse, point le plus avancé de la

de notre envoyée spéciale

décentralisation régionale, en est devenu le talon d'Achille. L'ouverture tous azimuts en 1982 aux divers courants insulaires - originalité première du statut d'alors - s'est soldée par un échec. Bloquée par ses divisions et ses renversements d'alliances, l'Assemblée a dû être dissoute.

D'emblée, M. Defferre réaffirme la permanence du statut particulier critiqué par l'opposition.

« La discussion sur la dissolution n'est pas devenue, constate l'orateur, un débat sur le statut particulier. Ce dernier est « irrévocable » même si demain l'opposition reprendrait les rênes du pouvoir. Dès aujourd'hui le gouvernement va favoriser une déconcentration des services et des moyens plus poussée, pour accompagner les transferts déjà opérés de compétence. Fraudes, irrégularités, seront pourchassées avec encore plus d'énergie. La décentralisation va de pair avec la moralisation de

la vie publique. Le ministre rappelle « solennellement, avant que ne s'ouvre une nouvelle campagne électorale, que le statut particulier et l'unité nationale sont les actes fondamentaux de la politique du gouvernement. » M. Defferre appelle la Corse à la paix civile et à l'union contre la violence. La prise de position est remarquée. On applaudit.

Mais le ministre va plus loin : « L'instabilité politique favorise tous les extrémismes (...). Ici, comme sur le continent, l'immense majorité de la population condamne le terrorisme. L'opinion publique réprovoque ces actions. Le terrorisme n'est pas justifié en Corse avant 1981. Il l'est, encore moins maintenant puisque le gouvernement a entendu répondre aux aspirations légitimes des Corsais à voir reconnaître le droit d'être eux-mêmes. Je suis donc à mon aise, souligne le ministre, pour agir avec énergie à son encontre. »

Aujourd'hui, le gouvernement n'hésitera pas à sévir si besoin est. D'autres organisations favorables aux séparatistes pourraient être dissoutes s'il le fallait. Mais M. Defferre n'est pas homme à favoriser le retour à des lois d'exception. L'opposition corse qui l'écarte n'a rien à réclamer d'ailleurs pas, ce 2 juillet, comme elle le fit en d'autres temps.

A nouveau dans l'après-midi, les couloirs du palais se transforment en ruche. Le ministre reçoit tous les responsables des partis politiques corses. Un par un, ils défilent dans le salon. Qu'y discutent-ils ? Le secret est à peine levé. Une partie secrète se joue pour préparer les alliances en vue des futures élections. La gauche a-t-elle intérêt à se rendre au combat en rangs dispersés, pour réaliser un plus large, ou, au contraire, se présenter unie face à ses électeurs, les des divisions insulaires ?

Un absent remarqué, M. Edmond Simeoni. Le leader de l'UPC ne pas répondu à l'invitation. Souffrant, il s'est entretenu par téléphone avec M. Defferre. De toute façon hors de l'opposition, hors de la majorité gouvernementale, qu'avait-il à négocier ?

DANIELLE ROUARD.

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA
SAN FRANCISCO
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
MBA Spécialisé en Management International (14 mois)
RENTREES : janvier et septembre
AMERICAN MANAGEMENT STUDIES
Sessions tous les deux mois pour l'obtention du DIPLOMA OF GRADUATE STUDIES IN MANAGEMENT
Niveau requis : 2° cycle universitaire
AMERICAN BUSINESS LAW SEMINAR
Inscriptions closes - 60 avocats admis à la session du 16 juillet au 11 août
E.U.A. Lone Mountain Campus, 2130 Fulton Street - San Francisco, CA, 94117
Renseignements et inscriptions : Centre d'Information pour l'Europe 31, Galerie Montpensier, 75001 Paris, France. Tél. : (1) 296.45.11

Hitler était...
Le PSU s'interroge...
CEPI
medecine ph...
TELEcopieur P...
TRAVERSE SERVICE TLEX

مركز البحث

POLITIQUE

Le général Salan est mort

Le général Salan est décédé ce mardi matin 3 juillet à 6 h 15 à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Ancien commandant en chef en Indochine et en Algérie, il avait pris la tête du mouvement Organisation armée secrète (OAS) qui s'opposait par la force à la politique du général de Gaulle en Algérie. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Selon ses volontés ses obsèques auront lieu dans l'intimité en province. Le secrétaire du général précise qu'une cérémonie religieuse aura lieu à Paris ultérieurement.

Soldat réputé pour son loyalisme à l'égard des institutions républicaines - et que ce loyalisme même porta au sommet, - il fut le chef d'un mouvement insurrectionnel. Personnage sans éclat et sans chaleur, il fut un symbole, adulé par des foules qui le murent d'avant l'avaient bû. Manqué de peu par des assassins qui voyaient en lui un obstacle à leur cause, il devint, pour certains d'entre eux, un allié prestigieux. Connu - et critiqué - pour sa prudence, il se lança dans une aventure sans issue.

Ces contradictions accumulées font du général Salan un des personnages les plus mystérieux, au moins en apparence, des drames qui marquent une décolonisation qui est probablement le clé de son comportement. N'aurait-il pas intitulé ses Mémoires : *la Fin d'un empire*.

Raoul Salan était un officier « de la coloniale », de famille modeste et, au départ, d'ambition tout aussi modeste. Il pensait finir sa carrière avec le grade de colonel, et prendre sa retraite dans son Tarn natal. Combattant de 1914-1918, grièvement blessé au Levant en 1921, il découvrit en 1924 l'Indochine et y fera pendant treize ans de nombreux séjours. A ce pays complexe il restera fortement attaché. L'Extrême-Orient le marquera pour longtemps.

Pour longtemps aussi le goût du renseignement. Raoul Salan en 1937 entre au service spécial créé par Georges Mandel au ministère des colonies : le service de renseignement impérial (SRI), et en deviendra le chef. Ainsi recevra-t-il, en 1938, après Munich, l'ordre de déclencher sa « guerre subversive » personnelle contre les possessions italiennes en Afrique. Attentats sur les marchés libyens, agitation en Ethiopie, le chef du SRI conduisit les opérations en personne. En 1939, aussitôt après le déclenchement de la guerre, il est à Khartoum, faux envoyé spécial du Temps sous le nom de Raoul Hughes.

Un intermède : la campagne de France à la tête d'un bataillon de Sénégalais et de nouveau le renseignement impérial. A Vichy, puis à Dakar, où il a la chance de se trouver en 1942 comme chef du 2^e bureau de l'AOF. En 1943, le voici à Alger, chargé de l'action psychologique et directeur d'un journal, *Combatant 42*.

Après un accrochage avec André Le Troquer, alors commissaire à la guerre et à l'air, il rencontre de Lattre qui met sur pied la 1^{re} armée française. C'est alors que sa carrière « décolle ». De Lattre apprécie en lui le guerrier habile et, ce qu'il apprécie par-dessus tout, heureux. En février 1945, à la tête de la 14^e division d'infanterie formée de FFL, Raoul Salan est le plus jeune général de brigade de l'armée française.

De Lattre poussé à l'écart par de Gaulle, Salan trouve un nouveau « patron » : Leclerc entend utiliser son expérience indochinoise. Il devient son principal négociateur auprès de la Chine de Tehiang Katchek, qui occupe toujours et preserve le Tonkin. Les qualités du nouveau commandant des troupes de Chine (où se sont repliés les forces armées qui ont échappé au coup de force japonais du 9 mars 1945) et d'Indochine du Nord se déploient dans des tractations qui exigent une patience à toute épreuve et une claire vision de la situation en Extrême-Orient.

Lorsque de Lattre part à son tour pour l'Indochine en 1950 pour redresser une situation fort compromise, il prend comme adjoint opérationnel celui que ses camarades ont surnommé « le Mandarin ». Lorsque l'ancien chef de la 1^{re} armée française rentrera en France pour y mourir, Salan recueillera une redoutable succession. Car les éphémères succès de de Lattre n'ont que retardé l'échéance.

Le Mandarin mettra tout son effort sinon à gagner une guerre sur l'issue de laquelle il a peu d'illusions du moins à ne pas la perdre. Il y parviendra parce qu'il a de pays et de réactions de l'adversaire une expérience unique parmi les chefs militaires français. Sur le plan politique, sa réputation de général républicain, respectueux du pouvoir, homme de gauche modéré, lui vaut l'appui des uns, la neutralité des autres : il n'est pas géant.

Il o d'ailleurs, depuis qu'il a accédé aux grands commandements, toujours tenu compte de l'opinion, de la presse notamment, avec laquelle, directement ou indirectement, il entretenait des rapports utiles.

Retré d'Indochine avec les honneurs de la guerre, il ne pense qu'à y revenir. Peu tendre avec ses prédécesseurs en Extrême-Orient (de Lattre excepté), il ne se sera pas non

plus avec son successeur, le général Navarre. Le contenu du rapport qu'il ramène en 1954 d'une enquête menée avec les généraux Ely et Pélissier est, par ses soins, diffusé dans la presse.

L'affaire du bazooka

Lorsqu'en 1956 il est nommé commandant en chef en Algérie, les habiletés qu'on lui prête et ses relations politiques le désignent auprès des inconditionnels de l'Algérie française.

La lente dégradation du pouvoir civil va pousser quasiment malgré lui un vieux routier à se transformer en proconsul en révolte, avant de devenir le chef nominal d'une subversion anarchique.

La première étape de son évolution est l'affaire du bazooka. Le 16 janvier 1957, deux obus partis d'une terrasse tuent dans un bureau un proche collaborateur du commandant en chef, absent à cette heure-là, le commandant Rodier. Salan perçoit alors de quelles intrigues il est entouré. Il o en démolira ou o croira en démolir que plus tard tous les fils. Do moins s'aperçoit-il que, dans une circonstance aussi grave, il o guère d'appuis. L'armée est, à l'exception de son entourage direct, assez indifférente au sort de son chef. La population européenne le considère comme un « bradeur » qui liquidera l'Algérie comme a été liquidée l'Indochine. Et, à Paris, on n'est pas pressé de faire la lumière.

Un peu moins d'un mois auparavant, le général Faure avait préparé l'enlèvement de M. Robert Lacoste, ministre résident en Algérie, et la prise de pouvoir par l'armée. M. Lacoste « comprend les sentiments » du général qui quitte l'Algérie « en toute dignité », et à qui on inflige trente jours d'arrêts de force pour le principe ». Ce n'est pas grave. Le général reviendra et préparera de nouveaux complots.

Dès ce moment, les jeux sont faits. Le pouvoir appartient à l'armée. Lorsque commencent la « bataille d'Alger », le superpréfet s'efface devant le général Massu et conçoit ses subordonnés d'abandonner leurs prérogatives. Il s'agit, écrit Salan, de « ramener à nous par les cœurs la population musulmane tragiquement sensibilisée par le terrorisme ». « Quelquefois, malheureusement, il faut agir avec dureté ». Mais « Paris nous a très largement couverts ».

Alger, les états-majors rocherchent toujours le « grand coup » qui terminera la guerre. On prépare « la reprise de contrôle temporaire du territoire tunisien ». La chute du gouvernement Bourgeois-Monjoury fera tomber à l'eau ce projet, digne pendant de la tentative franco-anglaise de « reprise de contrôle temporaire du territoire égyptien » en novembre 1956.

Du moins l'armée est-elle toujours consultée. M. Plevin fait venir le général Salan avant de demander une investiture manquée. Salan ne vient pas parler technique militaire : il vient pratiquement dicter une politique.

Et, de rapport en rapport, de message en message, il devient de plus en plus pressant, appuyé par les partisans métropolitains de l'Algérie française, dont il s'exagère l'influence sur l'opinion française.

La perte d'autorité du gouvernement devient telle que ce sont de véritables sommations qui partent d'Alger. Paris ne « couvre »-il pas toujours ? Il lui faudra bien « couvrir » le bombardement du village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef pour ne pas mécontenter l'armée, un risque de s'allier une opinion internationale déjà en grande partie hostile. La politique française est ainsi orientée d'Alger par un homme qui ne raisonne qu'en fonction de l'Algérie.

Le maître du jeu

Il ne reste plus qu'à transformer ce pouvoir indirect en pouvoir réel. D'après ses Mémoires, le général Salan s'y emploie. Il se présente comme le maître du jeu. C'est lui qui aurait décidé la manifestation du 13 mai 1958, même s'il ne prétend pas en avoir prévu les suites et la chute de la IV^e République. « Je suis en présence de voyous et de salopards qui ont envahi le gouvernement général », téléphone-t-il au général Ely, chef d'état-major général des forces armées. Il s'étonne seulement que l'affaire n'ait pas à Paris la « résonance à laquelle il

Du proconsulat à la rébellion

s'attendait ». A son entourage, ce 13 mai et les jours qui suivent, le commandant en chef apparaît au contraire comme un homme prudent, timoré même, préoccupé par la crainte de la Haute Cour, et qui s'est tenu soigneusement à l'écart des intrigues. Qu'importe : il a, dit-il, « pris l'affaire à son compte ».

« Sa situation est ambiguë, mais, pour finir, confortable : « Quand je demande au chef du gouvernement (M. Pierre Pflimlin) de se retirer, loin de s'en aller, il maintient mes pouvoirs sur toute l'Algérie. » Qui joue double jeu ? Ce n'est pas le général Salan, qui s'indigne curieusement

qu'il n'ait pas de ces « des propos indélicats ». Pourtant, lorsque René Coty, président de la République, adresse o message aux forces armées d'Algérie pour faire appel à leur loyalisme, le commandant en chef le met dans sa poche et déclare gravement dans un ordre du jour à « ses soldats » : « Seul à être informé de la situation, je suis seul à même de prendre les décisions qui s'imposent. Je vous maintiendrai sur le chemin de l'honneur, du loyalisme et de la fidélité aux institutions que la patrie s'est données. »

Un homme secret

Peu d'hommes ont été moins charismatiques que cet officier au profil romain et au regard fissilé. Sans chaleur ni fureur apparentes. En toutes les occasions où son nom fut prononcé, on s'interrogea sur le mystère Salan. Devant un tribunal ou sur le front des troupes, bardé de ses nombreuses décorations ou engoncé dans le costume civil de la clandestinité, Raoul Salan paraissait détenir un pouvoir inconnu.

En réalité, il n'y avait pas de mystère Salan, ou de recetta Salan. Il y avait un homme secret, dont le secret était encore renforcé par une certaine timidité, la crainte d'être surpris hors de ses gardes, celle aussi de laisser peser l'occasion propice. En Indochine, celui qu'on surnommait le Mandarin ne pas disparaître de l'héritage de de Lattre, triplement fragile, cependant, comme la suite le démontrera très vite. En Algérie, commandant en chef, il saura également ne rien perdre d'essentiel, sur le terrain, interprétant de son mieux les ambiguïtés de Paris, l'œil sur les complots qui visent le « général républicain » et fait bien l'attendra, étant le poulx d'une armée qui ne l'aimait pas, tout en lui obéissant.

Dans une mission qu'il remplissait de son mieux, trois chocs violents firent sortir de ses gonds ce personnage marmoréin. Le premier est « l'affaire du bazooka ». Une équipe, composée d'un dentiste, de deux représentants en automobile, d'un bijoutier, d'un pompier et d'un ajusteur-mécanicien a braqué sur les fenêtres de son bureau deux lance-roquettes improvisés. Les obus ont tué le 15 janvier 1957 un des adjoints, le commandant Rodier. Quelques jours auparavant, le 7 janvier, sur ses instances, le général Massu et sa division aéroportée avaient reçu tous pouvoirs pour maintenir l'ordre à Alger.

Raoul Salan découvre à cette occasion, d'une part, qu'il est impopulaire - on l'accuse d'être un officier « mendésiste » qui, après avoir bradé l'Indochine, se prépare à « brader l'Algérie » - et, d'autre part, la puissance de ceux qui de Paris, dans les milieux proches de de Gaulle, ont manipulé les exécuteurs.

Le commandant en chef en Algérie n'aura de cesse de se faire accepter - et si possible aimer - des civils et des militaires en se livrant d'une accusation aussi injuste à ses yeux. Il ira, plus tard, jusqu'à devenir le chef de ces « ultras » algériens qui avaient voulu le tuer. En même temps, il garde la rancune la plus amère - celle des hommes qui s'expriment peu envers ce qui touche au gaullisme, soupçonnés, non sans raisons, d'avoir inspiré ses assassinats manqués. Il est impossible de comprendre les événements et d'expliquer sa position comme le mobile de mes actes si l'affaire du bazooka n'est pas « délaissée », dira-t-il à ses juges.

Sa prudence deviendra extrême. Il se tiendra informé des intrigues politiques, entendra, comme il avait commencé à le faire en Indochine, des amitiés utiles à Paris, conservera le moindre document, fera ses Mémoires en font fol. Sentant monter l'exaspération de l'armée, il s'efforcera de la faire connaître, tout en gardant la confiance qui lui reste acquise à gauche.

Deuxième choc : le 13 mai. L'explosion n'a pas pris la forme prévue, une forme saisissable. L'homme-clé en Algérie, c'était M. Robert Lacoste. Le ministre

résident parti, toutes les responsabilités incombent, de fait, au commandant en chef. La foule, qui a envahi le Gouvernement général, voit Raoul Salan, impuissant : il est toujours impopulaire. Il laisse Massu occuper le devant de la scène et attend. Très vite il deviendra l'arbitre de la situation : il est le chef des rebelles et, en même temps, le délégué du gouvernement. Mais de ce pouvoir fragile il ne sait que faire.

Après avoir humilié les furmés d'une popularité que lui ont rapidement fabriqués les experts en action psychologique, il lui faut choisir entre la Haute Cour et le renversement du régime. Si peu porté qu'il soit aux révolutions, il lui faut céder aux pressions et aux intrigues des gaullistes, le plus déterminé et le plus habile des groupes de pression qui l'entourent, et ramener au pouvoir le général de Gaulle.

Si peu porté qu'il soit aux révolutions, il lui faut céder aux pressions et aux intrigues des gaullistes, le plus déterminé et le plus habile des groupes de pression qui l'entourent, et ramener au pouvoir le général de Gaulle.

Trois fois, de Gaulle ou les hommes qui le touchent de près ont attaqué ou trompé Salan. Ce légaliste plonge dans l'illégalité, ce républicain dans la tradition et de gauche » de la coloniale, prend la tête d'une opération, non sans protester de son attachement aux institutions. En son nom, des crimes sont commis. Il sera, en fait, impuissant à imposer son autorité à des hommes qui ne songent qu'à en faire un anti-de Gaulle, un général contre le général. Il n'en o ni les moyens ni probablement l'envie. Surout, lui qui, disait de Lattre, se prépare à « brader l'Algérie », est habile à saisir les occasions et à s'y préparer, mais il ne les provoque pas.

Un soldat égaré dans la politique ? La description - ou l'excuse - est valable pour d'autres que pour lui, qui, du fait de sa carrière, s'est toujours, depuis son séjour chez Georges Mandel, professionnellement d'abord, puis par goût et par nécessité de carrière, tenu informé des intrigues parisiennes.

De Gaulle, dans la dernière toms de ses Mémoires, dit de Salan : « Son personnage, capable, habile, et par certains côtés séduisant, comporte quelque chose d'ordinaire et d'ennuyant, ce qui ne semble mal cadrer avec ce qu'une grande et droite responsabilité exige de caractère et de rectitude. » Portrait brillant, mais assez injuste : sur quelle certitude, sur quelle rectitude, Salan pouvait-il compter en mai 1958 ? Enigmatisque, certes, mais il n'a pas compris l'énigme de Gaulle. Ses torts auront été autres : celui de mal contrôler - ou du ne pas contrôler - la répression confiée à l'armée en 1957, à Alger, de suivre pour être suivi, de couvrir, comme à Sakiet, pour être couvert, enfin et surtout, d'avoir encouragé et dirigé une guerre civile qui n'est pour résultat que d'ajouter au malheur des Français d'Algérie.

Une victime de l'histoire ? Peut-être. Eux, sûrement ! JEAN PLANCHAIS.

« Faites votre devoir », lui crie au téléphone M. Pflimlin, qui le somme de renvoyer en France M. Soustelle, évadé de Paris. L'ajonction paraît peu toucher le général, pourtant défavorable à la venue de l'ancien gouverneur général, car, dit-il, « nous désirons garder notre mouvement en dehors de toute ingérence politique... ». Contradictions ? Raoul Salan, quoi qu'il en dise, ussive à vue, prêt à saisir l'occasion. Et son camp.

S'emparer de la Corse ? « Et pourquoi pas ? » Ce serait « un excellent apport ». M. Lacoste lui-même, à Paris, insiste pour que « le général Salan aille jusqu'au bout ». Du moment que le mouvement n'est pas politique... « Algérie, merci de cette bonne parole : l'armée au pouvoir... »

L'engrenage

Mais voici le fatal engrenage : à qui se fier ? Le gouvernement de salut public n'est pas ce vœu. M. Léon Delbecq, envoyé de M. Chaban-Delmas, ministre de la défense nationale, a soufflé un nom à Salan, à la fin d'un discours, au balcon du gouvernement général : « Vive de Gaulle ! ». Et Salan l'a répété.

Son calvaire commence dans le délire des foules. Dans quelques mois, il lui faudra prendre l'avion de Paris.

De Gaulle se débarrasse en un tour de main d'un « jal de très grande qualité », mais incommode et qui mesure brusquement que l'armée ne lui est pas personnellement attachée. Une petite guerre commence avec la retraite. Il s'installe à Alger, est convoqué à Paris et reçoit l'ordre de ne pas repartir. Président de l'Association des anciens combattants de l'Union française, il se pose de plus en plus en adversaire de la politique algérienne du pouvoir.

Lorsqu'il gagne l'Espagne, à la veille de la Toussaint de 1960, accompagné du capitaine Ferrandi, Raoul Salan pose implicitement sa candidature à la succession de Charles de Gaulle. Mais il est dans une impasse. Les contacts qu'il a pris, les fidélités qui lui restent, ne lui permettent pas d'inquiéter sérieusement un pouvoir que son exil volontaire arrange plus qu'il ne le gêne.

C'est son successeur au commandement en chef, le général Challe, que de Gaulle a écarté à son tour de sa route, qui cristallise en un instant autour d'une personnalité plus brillante et plus chaleureuse que celle de Salan, le mécontentement des activistes militaires.

Tenu à l'écart du putsch d'ovril 1961, Salan s'impose à l'eshrouffe parmi les généraux qui le dirigent. Lorsqu'il arrive, l'affaire est d'ailleurs pratiquement perdue : l'armée n'o pas massivement « basculé » contre le pouvoir dont de Gaulle ne perd pas le contrôle, accoté sur l'opinion plus que sur l'appareil de l'Etat. Le Mandarin qui, contrairement à Challe, joue la carte des « civils », s'auto à pieds joints du balcon du gouvernement général dans la nuit de la clandestinité.

L'OAS naissante est un mélange de spontanéisme pied-noir et de chapelles militaires, où l'on théorise sur la guerre révolutionnaire. Le groupe de Madrid autour d'Argoud est en désaccord avec celui d'Alger. Le général o arrivera jamais à donner l'organisation des structures cohérentes, d'autant que ses liaisons sont longtemps coupées, puis mal assurées, et que les divers groupes qui prétendent maintenir l'Algérie française voient en lui un « anti-de Gaulle » pratique, mais songent beaucoup plus à fuir qu'à lui obéir.

A la tête de l'OAS

Dans un premier temps, l'ancien commandant en chef s'efforce de donner de lui-même et de l'OAS une image démocratique et humaniste. Face à de Gaulle, il se présente en défenseur de la tradition républicaine, tente de contrebalancer, dans des lettres aux évêques, à M. Guy Mollet, aux parlementaires, l'effet produit par les premiers attentats et les premiers assassinats. Il tente de jouer de l'anticommunisme dans des interviews aux télévisions étrangères, notamment américaines.

Il dispose d'ailleurs, outre l'appui de la grande majorité des Français d'Algérie, de celui de nombreuses personnalités métropolitaines. Quatre-vingts députés ont voté l'amendement Salan. Ils ont

repris à leur compte sa proposition de réduire la durée du service militaire à dix-huit mois et de mobiliser la population française d'Algérie. Le « comité de Vincennes », qui le fait acclamer en novembre 1961 à la Mutualité, compte parmi ses animateurs, outre M. Georges Bidault, des hommes comme M.M. Bernard Lafay, Jacques Icard, Jean-Marie Leon.

Dans une lettre au directeur du Monde, le chef de l'OAS se défend sur son honneur de soldat de vouloir attester à la vie du chef de l'Etat et à la Constitution.

A mesure qu'approche l'heure du cessez-le-feu, à partir de heurté 1961, Salan durcit sa position, et, bon gré, mal gré, entre en guerre ouverte avec le pouvoir, ses représentants et tous les adversaires de l'Algérie française. Attentats, assassinats, bombardements aveugles au mortier, se multiplient en Algérie ; la métropole o'est pas épargnée. L'ancien commandant en chef s'efforce, en mars 1962, de s'emparer « par circonstance » du amerc de gouvernement, le « Conseil national de la résistance », sous la présidence de M. Georges Bidault. Il est mal ou peu obéi et ne peut plus arrêter un terrorisme oevrage.

Après le général Jounhad à Oran, il est lui-même capturé à Alger le 20 avril 1962. Son transfert à Paris donne lieu à des manifestations de ses partisans jusque dans l'enceinte de la prison de la Santé.

Le 15 mai 1962, le procès Salan s'ouvre devant le Haut Tribunal militaire présidé par M. Charles Borrel.

Le général, dans la seule déclaration qu'il consentira à faire, outre son invocation finale : « Que Dieu me garde ! », se présentera notamment en défenseur du monde libre contre le communisme « installé à une heure de Marseille » et « Paris à portée de ses fusils courtes ».

L'avocat général Govilda conclura : « Sous réserve d'une grâce, la peine que je requiers est la seule peine irréversible ».

Le tribunal condamnera Raoul Salan à la détention criminelle à perpétuité, à la surprise de beaucoup et un très vif mécontentement du général de Gaulle, qui supprimera le Haut Tribunal militaire qu'il avait lui-même créé. Il tentera même vainement de faire reprendre le procès par une autre juridiction et avec un autre motif d'inculpation.

Au fur et à mesure que l'apocalypse s'étend à Alger, que s'accroissent les souffrances des pieds-noirs, que se multiplient les destructions, le condamné est pressé d'acter de l'autorité qui lui reste pour tenter de mettre fin à une entreprise suicidaire. De fond de sa cellule de condamné à mort, le général Jounhad, avec malice, l'aurait fait. Salan s'y résoudra enfin lors de la tentative d'accord de dernière minute entre l'OAS de Jacques Susini et l'exécutif provisoire. Trop tard. L'été-l' fait plus tôt d'ailleurs que la course de la machine libre o'n été probablement pas été freinée.

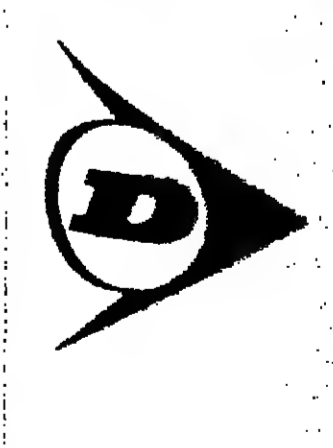
Emprisonné à Tulle avec les principaux dirigeants militaires du putsch, il en sortira le 15 juin 1968 lorsque de Gaulle, basant le ralliement de tous ceux qui peuvent s'opposer au « désordre », graciara les « ouz » condamnés pour faits de subversion encore détenus.

Il les amnistiera à l'occasion du 14 juillet et, le 29 décembre suivant, Raoul Salan ramènera la flamme sous l'Arc de triomphe.

Sa vie sera désormais consacrée à une minutieuse autojustification : la rédaction de ses Mémoires. Point de brio, point d'éclat dans le style, ni dans la pensée. Et l'on se prend à se demander si la masque impassible, les décorations incommensurables, les subtilités apparentes, ne cachent point une timidité et une incertitude profonde. Dans la tragédie dont il fut un des acteurs, le destin, dont il gausait les signes bien plus qu'il ne le provoqua, a poussé Raoul Salan à l'avant-scène. Face o nouveau considéré de la IV^e République, le proconsul, drapé dans sa toge, porté par les prétoriens et le flot du peuple algérien, a été quelques heures le pivot de l'action. Mais dans son insécurité, il a relâché d'un mot sur la scène Charles de Gaulle. Belpyè avec une hantise maladroite, Salan, blessé dans son unqur-propre, mût beaucoup plus passives réactions sentimentales que positive pensée politique, sans consistance, o été pris dans le tourbillon. Il se joutait un de Gaulle anti-de Gaulle. Il ne fut que le joueur douloureux et souvent sincère de forces qui le dépassaient et l'ont écarté.

J. P. (Lire, page 30, nos autres informations.)

• Vainqueur de Dakar avec la de Metge/Lou
• Vainqueur du Mans avec du Pescarolo/



Handwritten text in Arabic script at the bottom of the page.

POINT DE VUE

Culture et recherche

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a présenté à la presse, lundi 2 juillet, le bilan scientifique de son ministère. Pour soutenir et promouvoir ces activités, le ministre a mis en place un conseil de la recherche, instance consultative, qui donnera son avis, définira les besoins, harmonisera les programmes, proposera des enquêtes et veillera à la diffusion des résultats.

M. Lang expose ci-dessous le sens de ces travaux.

E s'agit-il de ? Le ministère de la culture est un des plus grands foyers de recherche scientifique de la France. Une recherche plurielle et toujours présente, lisible, créative. Les vagues polychromes du XIV^e siècle acceptent d'être placées sous perfusion dans ses laboratoires. Les tableaux, passés aux rayons X, auscultés en infrarouge et en ultraviolet, dévoilent leurs secrets. L'ustensile gaulois, l'arme de fer, mieux datés, finement analysés dans leur composition, parlent plus haut d'une histoire du travail et des techniques qui, du fond des siècles, réveille nos souvenirs. La génération artificielle des images, la palette graphique sur écran existent déjà les créateurs ; la synthèse du son, de la voix chantée, les provoque. Demein, le vidéo-transmission, la télé-informatique, les réseaux câblés offriront à chacun le patrimoine de tous.

par JACK LANG (*)

mobilisera nos forces et en accroîtra l'efficacité. Lieu de proposition et de discussion, ce haut conseil réunit les personnels et les communautés scientifiques, dont des représentants éminents apportent à la culture leur compétence d'experts.

Pourquoi un tel effort et une telle attention ?

L'originalité de la recherche culturelle et la qualité de ses résultats tiennent à trois contraintes, qui s'imposent aux chercheurs :

- établir un accès direct aux sources (archéologie, ethnologie de la France, monuments historiques, collections des musées, fonds des archives et des bibliothèques) puis-que c'est avec la main, la voix, l'œil et le geste, que travaillent, dans la pâte des choses, nos archéologues, ethnologues, conservateurs et créateurs ;

- trouver un équilibre entre recherche fondamentale et recherche appliquée, entre recherche et activités de service public, puisqu'il faut, aussi bien, gérer des fonds, faire leur analyse en profondeur et assurer la diffusion des acquis de la recherche ;

- irriguer tout le territoire national en associant sur le terrain les partenaires locaux : collectivités territoriales, associations, chercheurs indépendants, amateurs.

Et les activités de création se décentralisent aussi, à mesure que se diversifient les pratiques grâce à la science et à la technique : diffusion à distance des œuvres, synthèse des sons et des images, etc. Conformément aux perspectives gouvernementales actuellement définies, l'insertion de la recherche dans le contexte économique et social s'impose donc.

Il me semble qu'à cet égard les recherches culturelles occupent une position charnière. Ni isolées du corps social ni enfermées dans un système clos, leur vocation est pragmatique. Directement immergées - à la différence de recherches de pure réflexion - dans l'environnement social, économique et culturel, elles précèdent les évolutions et parfois les précipitent.

Un dynamisme encourageant résulte de cette situation exceptionnelle. Il est manifeste dans le domaine du patrimoine par le progrès rapide de la physique, de la chimie, de l'informatique. Je pense à ce qui est désormais possible pour sauver un vitrail du Moyen Age gravement altéré, pour restaurer les Chevaux de Marly, pour préserver un bois archéologique gorgé d'eau ou pour informatiser un fichier de

plus d'un million de clichés appartenant au patrimoine photographique.

En ethnologie, des recherches très nouvelles se développent : transformation des savoirs vignerons, écumés, anthropologie industrielle, ethnologie urbaine... Les prototypes électro-acoustiques, en industrialisant la création musicale, le développement de notre réseau national de banques de données sur le patrimoine artistique reste sans égal.

Pour demain, de vastes chantiers d'investigation s'ouvrent aux créateurs, qui sont aussi des chercheurs et des explorateurs de voies nouvelles. Suscitez des sons, des couleurs, rêvez d'une alchimie du texte et de l'image, n'y a-t-il pas là de quoi agacer l'émotion ?

Notre rapport à l'art et à la culture est ainsi en plein bouleversement devant l'irruption dans notre univers de ce torrent nouveau : la science. Explorons résolument ce voisinage. Suivons le navigateur de Michel Serres à la recherche du difficile passage du Nord-Ouest où, dans l'entrelacs des méandres et des fordes, les sciences exactes se mêlent aux sciences humaines.

(*) Ministre délégué à la culture.

Renonçant à la fabrication sous licence

L'INDE POURRAIT COMMANDER TRENTE-SIX NOUVEAUX MIRAGE 2000

Une délégation indienne était attendue, mardi 3 juillet à Paris, où elle aura des entretiens avec des responsables de la délégation générale pour l'armement, au ministère de la défense, sur la suite à donner en contrat conclu en 1982, entre la France et l'Inde, pour le livraison de Mirage 2000. Outre la fourniture de quarante appareils à compter de l'automne prochain, l'accord prévoyait, à l'origine, une cession par la France de la licence de fabrication de l'avion de combat.

Il semble que des considérations industrielles et techniques aient incité l'Inde à renoncer à produire sous licence, dans les usines de Bangalore, le Mirage 2000 pour une série initialement envisagée de cent dix exemplaires (la *Monde* date 3 juillet). Certes, l'Inde construit déjà sous licence des hélicoptères français, mais la complexité et la modernité du Mirage 2000 sont telles que tant la main-d'œuvre que l'équipement en machines des usines indiennes ne semblent pas s'y prêter.

En revanche, on croit savoir à Paris que les Indiens pourraient compléter leur premier achat de quarante Mirage 2000 par l'acquisition de deux escadrons d'événus du même modèle (soit l'équivalent de trente-six appareils supplémentaires) qui seraient commandés, ferme, aux différents constructeurs français.

Témoignage

La mort du mathématicien Claude Chevalley

Le mathématicien Claude Chevalley est mort à Paris, le 28 juin. Né le 11 février 1909 à Johannesburg (Afrique du Sud), il était ancien élève de l'École normale supérieure et avait été maître de conférences à Rennes, puis professeur successivement à Princeton, à New-York (université Columbia), à Paris et, enfin, à Paris-Vincennes. Il était l'un des membres fondateurs du groupe de mathématiciens qui, sous le nom collectif de Nicolas Bourbaki, a œuvré depuis 1935 à l'unification des mathématiques fondamentales et à leur établissement sur des bases solides.

On lui doit des contributions importantes à la théorie des nombres et à la géométrie algébrique. Mais ce sont sans doute ses travaux sur les groupes finis simples et les groupes algébriques qui laisseront la trace la plus profonde. Durant de 1954-1959, ces travaux font mentir le cliché selon lequel les découvertes mathématiques les plus brillantes sont l'apanage exclusif d'esprits très jeunes. Une des réussites majeures de Claude Chevalley a été ce que l'on pourrait appeler l'« arithmétisation » (passage des nombres complexes aux entiers) de la théorie

des groupes analytiques complexes simples, arithmétisation qui permet, par un procédé de changement de base à déterminant classique, de transposer cette théorie à un corps quelconque et, notamment, aux corps finis.

La presse s'est récemment fait l'écho de la solution d'un problème considéré souvent comme le problème central de la théorie des groupes finis : la classification des groupes simples. Il n'est pas exagéré de dire que les travaux de Chevalley constituent le clé de voûte de ce résultat remarquable, dû aux efforts conjugués de nombreux mathématiciens répartis dans le monde entier.

Claude Chevalley avait sur les questions scientifiques, morales et universitaires, des points de vue très affirmés, qui ne coïncidaient pas toujours avec ceux de la majorité de ses collègues. Mais la rigueur, la conviction et le courage qu'il mettait à les défendre lui ont valu l'estime de tous et l'amitié d'un grand nombre.

JACQUES TITS, professeur au Collège de France.

La plainte de M. Gaudin (UDF) contre le préfet de police de Marseille

La cour d'Aix-en-Provence estime que des déclarations de M. Patault ont gêné la candidature du rival de M. Defferre lors des élections municipales de 1983

M. Jean-Claude Gaudin, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, a remporté la première manche du match judiciaire qui l'oppose au préfet de police de Marseille, M. Bernard Patault. La cour d'appel d'Aix-en-Provence a admis que certaines déclarations de M. Patault pendant la campagne électorale de 1983 étaient de nature à gêner la candidature de M. Gaudin à la mairie de Marseille. Le fond de l'affaire devrait être examiné à la rentrée par la cour d'Aix-en-Provence. Commentant cette décision, M. Gaudin s'est félicité, mardi 2 juillet, à Marseille, que M. Patault ait bien voulu à rendre compte de ses « déclarations insensées, mensongères et sans fondement ».

De notre correspondant

Marseille. - Dans la nuit du 7 au 8 mars 1983, entre les deux tours des élections municipales, une bombe explosait rue Dragon à Marseille, tuant Daniel Scotto et Jean Chicot, tous deux commandants de services de police, qui manipulaient l'engin à bord d'une voiture non loin de la synagogue de Marseille. Dans le climat d'extrême tension qui régnait alors, il n'en fallait pas plus pour que les deux commandants soient accusés d'attentat antisémite. Et ce d'autant plus que le 10 mars, M. Patault mettait en cause « les milieux de droite », faisant état d'« une piste politique et raciste. Les gens qui ont monté cette affaire, précisait le préfet, étaient en relation étroite avec des militants de droite ».

M. Patault, interrogé, avançait même le nom de l'UDF (le *Monde* du 11 mars 1983).

M. Gaudin, tête de liste de l'opposition et candidat à la mairie de Marseille, se sentait visé, réagissant en poursuivant M. Patault sur citation directe devant le tribunal correctionnel de Marseille, sur la base de l'article L. 97 du code électoral, qui réprime « ceux qui, à l'aide de fausses nouvelles, bruits calomnieux ou d'autres manœuvres frauduleuses, ont provoqué ou déterminé les suffrages et déterminés ou plusieurs électeurs à s'abstenir de voter ».

JEAN CONTRUCCI

FAITS DIVERS

Tableau d'honneur

Paisible petite école primaire d'Asnières ; école Flachat sans reproches... Après la récréation, le cours ; après le cours, le récré, les élèves en rangs et les instituteurs - tap, tap - qui frappent dans leurs mains. Le cours à gauche - des connaissances pour Solidano, - une vie à des prix CAMIF, des repas de fin d'année. Une bonne ambiance, vraiment. Et M^{lle} Catherine Liévaux, institutrice titulaire, qui débouche ici et bouclée tout.

Un franc-parler, comme ils disent, des yeux noirs pour endormir les coqs et qui rendent jaloux en bloc, le corps enserrant féminin. Flachat ronronne, elle caquette désormais. M^{lle} Liévaux, trop passionnée, trop brutale, écorche les tympans : « Celle-là, c'est une... » et « Celle-là, il n'a pas de... ». En voilà qui tombent aussitôt malades. D'autres qui se frottaient et déparfumaient. Tap, tap, on s'empressait des baffes à présent. L'envers se gîte. Plus de joie.

Enquête et recherche

M^{lle} Liévaux dérange. Elle fait écouter de la musique à ses élèves, en bloc, le corps enserrant féminin. Les collègues se bouchent les oreilles. C'est à devenir fou. Les petits font de l'expression corporelle, du théâtre avec M^{lle} Liévaux : le choeur des enseignants se rebelle. Les parents soutiennent Catherine, les élèves l'adorent : les collègues ne peuvent plus supporter l'insolence avec son support toujours franc. Larmes et nerfs à vif, sous l'aile de leur délégué du SGEN, les rivaux décident d'en finir, de se venger. C'est humain !

Le 13 février 1984, elles écrivent à M. l'inspecteur d'académie pour solliciter le départ immédiat de Catherine Liévaux : « Il n'est plus question de supporter sans arrêt les provocations, managements de service, fautes de service, injures diverses, soit par écrit, soit par oral... » et « nous sommes saisis par les faits d'accusation ». L'inspecteur d'académie, « hautement bienveillant », accourt : c'est M. Poupepin. Pour étayer son réquisitoire, il demande des dénonciations individuelles.

Onze excédées retrempe leur plume dans l'émertume : « M^{lle} Liévaux utilise le cahier de textes à des fins personnelles... », « M^{lle} Liévaux a tenu les propos suivants : cette

Les maternités privées s'estiment menacées d'asphyxie financière

Les cliniques d'accouchement privées sont-elles menacées d'asphyxie financière ? Telle est au moins la thèse que défendent les responsables de l'hospitalisation privée (1), qui dénoncent avec force l'écart entre le prix de revient d'un accouchement et les tarifs que les maternités privées ont pratiqué. Le résultat, ajoutent-ils, ne s'est pas fait attendre, puisque entre 1975 et 1981 ce secteur a été contraint de supprimer 1 308 lits d'obstétrique, soit près de 11 % de la capacité d'accueil de cette discipline.

Les gynécologues-obstétriciens qui apportent leur soutien à cette protestation rappellent que 42 % de l'équipement total de la France en maternités sont situés dans le secteur privé et que 470 000 femmes accouchent chaque année dans ces établissements, dont la fermeture présenterait, selon eux, un risque important pour la sécurité des mères et des enfants.

(1) Membres de la Fédération syndicale des établissements d'hospitalisation privée (FIEHP), de l'Union hospitalière privée (UHP) et du Collège national des gynécologues-obstétriciens français.

A M. LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Nous sommes Attachés-Assistants de Sciences Fondamentales des UER Médicales des Universités (AA), dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). A l'heure actuelle, nous restons les derniers Assistants Universitaires non titularisés.

Nous ne comprenons pas pourquoi nous avons toujours été tenus à l'écart des mesures de titularisation dans l'Enseignement Supérieur alors que nos diplômes et nos fonctions (enseignement et recherche) sont identiques à ceux des Assistants des UER Scientifiques et Pharmaceutiques. Après bien des actions, des promesses, y compris un candidat Mitterrand en 1981, les négociations sur le statut hospitalo-universitaire ont abouti au décret 84-135 du 24/2/1984, qui ne prévoit pour les AA qu'un maintien en fonctions, garantie jugée insuffisante par les AA et leurs syndicats. Le 16/4/1984 s'est ouverte une concertation Syndicat-MEN. Le MEN avance un projet de décret spécifique (2/4/1984) proposant UER, acceptant de leur accorder un statut fonction publique, mais dans des conditions indignes : - structure constituée par un seul grade et 2 échelons (indices 357 et 383, soit 6 800 F mensuel net maximum), ce dernier étant déjà atteint par tous les AA en poste ; Notre carrière est donc terminée avant d'avoir commencé. Cette structure à un seul échelon effectif maintiendrait l'écart des salaires parmi les enseignants du supérieur en médecine dans un rapport de un à sept, record national ! - aucune carrière possible - conditions d'accès à cette titularisation discutables (tri). Alors même que les syndicats jugent ce texte inacceptable et démotivant, le MEN reste campé sur sa position. Concernant la structure interne (2 échelons), le MEN reste campé en préambule que le texte était à prendre ou à laisser pour des raisons budgétaires (titularisation à « coût constant »).

Ce projet en cul-de-sac, démotivant et démotivant pour des Enseignants-Chercheurs est indigne de nos fonctions et de nos espérances.

Exerçant les mêmes fonctions que nos collègues de sciences et pharmacie, nous demandons à être traités à égalité sur le plan de la carrière.

Il est de notre devoir de rendre publique une pareille injustice concernant la carrière d'une catégorie d'Enseignants-Chercheurs, afin de l'éviter.

Texte financé par les Attachés-Assistants des UER Médicales de France et leurs collègues (enseignants et chercheurs), 146, rue L.-Saignat, Bordeaux. Tél. : (56) 90.91.24.

SCIENCE PO. Préparations. Documentaire sur demande. Stage intensif d'été, Stage annuel, Stage parallèle. IPEC Enseignement sup privé 46, bd St-Michel, Paris 6. Tel: 633.81.23/329.03.71/354.45.87

LA BOURSE EST DANS LE 2 LA RUE MONTMARTRE AUSSI. Proximité information est au 149. Pascal, Basic, Trait de texte, Projeteur et info de gestion. Prix et conditions exceptionnelles. Cours jour et soir. Reprise des cours le 3/9/84. Renseignements: 233-06-66.

L'UFC et EDF. - L'Union fédérale des consommateurs (UFC) a interjeté appel du jugement du 14 juin la condamnant à l'indemnité de 1 F de dommages-intérêts pour procédure abusive contre l'Electricité de France (le Monde du 20 juin). L'UFC reprochait à EDF une campagne de publicité dans laquelle il était affirmé que l'électricité d'origine nucléaire était française à 80 %. La trentième et dernière chambre correctionnelle de Paris avait débouté l'UFC de sa plainte et l'avait condamnée reconventionnellement.

DROIT Sciences Etc. Documentaire sur demande. Stage session septembre, Stage de pré-rentrée, Soutien annuel. IPEC Enseignement supérieur privé 46, bd St-Michel, Paris 6. Téléphone: 633.81.23/329.03.71/354.45.87



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), 19 h 30 : Werther, dir. C. Chaminade pour rock.
COMEDIE - FRANCAISE (296-10-20), 20 h 30 : Rue de la Folie-Courtenay.
ODEON (325-70-32), 20 h 30 : Frédéric, prince de Hongrie.

PETIT ODEON (au R.-B.) (325-70-32), 18 h 30 : Homme avec femme, arabe et enfant.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ASTELLE-THÉÂTRE (238-35-53), 20 h 30 : Boème.

ATELIER (606-49-24), 21 h : Le Neveu de Rameau; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : Le Mort doux; 22 h : Une araignée au plafond.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Gala, 20 h 30 : L'Art de la fugue.
COMEDIE-CALMARTIN (742-43-41), 21 h : Revient dormir à l'église.
COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (702-08-24), 20 h 45 : Mangeront-ils ?

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Les Aventures de la villeggiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.
ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.

ESSAION (278-46-42), 18 h 30 : Nuit et jour; 20 h 30 : Scenarium; 22 h : Tabou - II; 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini; 22 h 15 : Rimbaldie.
GAITE-MONTPARNAISE (322-16-18), 21 h : Chacun pour soi.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Lepou; 21 h 30 : Bossou Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34), 18 h 30 : la Mort vivante; 20 h 15 : Six Hommes au plus tard; 22 h : Hier, demain, mon amour; 18 h 30 : la Voix humaine; 20 h 15 : Quotidien; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara - Petite scène, 22 h 30 : Duo Cobra.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Bennett; 21 h : La reine est morte.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On finira au lit.

MICHOËRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOCADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNAISE (320-89-90), 21 h : Exercices de style; Petite scène; 21 h : la Salle à manger.
OEUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi; 21 h : le Plaisir de l'homme; 22 h 15 : le Plaisir de la femme.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.
SAINTE-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus; l'Art de mademoiselle d'Escarbas.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79), 18 h 30 : l'Écume des jours.

TEMPLETS (303-76-49), 19 h : la Bédouine de Monsieur Tadeuz; 20 h 30 : Offertes à tous et tout misquises.
THÉÂTRE A-BOURVIL (373-47-84), 20 h 45 : la Revanche de Naam; 21 h 45 : Y'en a marrez, et vous.

THÉÂTRE PÉDAGOGIQUE (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadrez; 22 h : Nous on fait ça en tout de faire.
THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

TOURTOUR (887-82-48), 22 h : Arlequin poli par l'amour.

TROIS SUR QUATRE

(327-09-16), 20 h 30 : Pay cause toujours; 22 h : Les sacs en cuir.
VALENTIN (233-09-92), 20 h 45 : le Blafout.

Les cafés-théâtres

AU SEC FIN (296-39-35), 21 h : Laissez chanter les clowns; 22 h 15 : Le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), 18 h 15 : Arouh-MC2; 21 h 30 : les Démons London; 22 h 30 : les Sacris Monsieur; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un; 22 h 30 : Limite!

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Mais basses sur la ville; 22 h 15 : "Ombelle aux pigriens".
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), 18 h 15 : Tenez voilà deux bouillottes; 21 h 30 : Manges d'hommes; 22 h 30 : Orties de saison; 18 h 30 : les aventures des foies dans l'Ouest; 21 h 30 : le Chronomètre châtouilleux; 22 h 30 : Elles nous veulent tantes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'arabes à Orly; 22 h 15 : Attention! belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 19 h 30 : Britannicus; 21 h 30 : Moi je crache, mes parents raquent.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cour qui piquent; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujnah.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Assommoir.
WELLS GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Pettite.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Grand Ballet du Badapens.

Le music-hall

MOULIN ROUGE (606-00-19), 21 h : Desau Martin.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : le Feu à la tête.

THÉÂTRE DU BOND-POINT (256-70-80), 21 h : De Broadway à Hollywood - Petite scène; 20 h : U. Kainson, J. Cohen.
BEAUBOURG (278-35-57) Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (**) UGC Marbeuf, 19 (324-25-52); Clémence Prévert, 19 (203-02-55).

BEAT STREET (A. v.a.) : Paramount Mercury, 9 (562-70-80); Paramount Opéra, 9 (742-56-31); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A. v.a.) : George V, 8 (562-41-46); Parisiennes, 14 (575-99-11); V.I. : Lumière, 9 (246-49-07).

LES COPAINS D'ABORD (A. v.a.) : Chuy Étoiles, 5 (354-20-12); UGC Marbeuf, 9 (225-18-45).

LA DRESSE (Cliff.) : Olympic Luxembourg, 6 (633-97-77); 14-Juillet Paris, 6 (326-58-00); Olympic Balzac, 9 (561-10-60); 14-Juillet Bastille, 11 (321-90-81); V.I. : UGC Convention, 19 (828-20-64); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

LES DEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bos.) : UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

DEVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4 (272-63-32); Clémence Prévert, 19 (203-02-55); UGC Convention, 19 (828-20-64); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

EN FLEIN CAUCHEMAR (A. v.a.) (**) : Ermitage, 9 (359-15-71); V.I. : Rex, 2 (236-63-93).

EMMANUELLE IV (M.) : Mafville, 9 (770-72-66).

L'ÉTÉ DU BAC (A. v.a.) : Paramount Montparnasse, 14 (320-89-90).

LES ÉVADES DU TRIANGLE D'OR (A. v.a.) : George V, 8 (562-41-46); V.I. : Mafville, 9 (770-72-66); Franciska, 9 (770-33-88); Fauvette, 19 (331-56-86); Gaumont Convention, 19 (828-20-64); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

ET VOGUE LE NAVIRE (It. v.a.) : Épée de Bois, 5 (337-57-47); André Bégin, 19 (337-74-39).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A. v.a.) : UGC Convention, 19 (828-20-64); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

FEMELLE TROUBLE (Fr.) (A. v.a.) : La Fête de Gion (Jap. v.a.) : Olympic Entrepôt, 14 (545-35-38).

LA FÊTE DE GION (Jap. v.a.) : Olympic Entrepôt, 14 (545-35-38).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (**) : Imagerie, 2 (324-25-52); Hélios, 19 (324-25-52); Marignan, 9 (359-92-82); Marignan, 9 (359-92-82); Bastille, 12 (370-54-40); Parisiennes, 14 (575-99-11); Paris-Clichy, 18 (522-46-01).

FOOTBOOSE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 11 (323-69-23).

Le Monde Informations Spectacles 281 26 20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés) réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 3 juillet

En région parisienne

MONTREUIL : Studio-Théâtre (838-65-33), 21 h : Le Petit Maître corrigé.

Festival du Marais

(887-74-31)
THÉÂTRE
 Cave de l'Abbaté de Beaumont, 20 h 30 : Omu M'bonjour; 22 h : La répétition dans la forêt.

CONCERTS
 Église Saint-Merri, 21 h : Ensemble Ars Nova (Constant, Guenero, Hallfex).
 Hôtel d'Anson, 21 h 15 : Ben Zimet.

DANSE
 Centre Culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : M'isere.

COUNTES ET CHANSONS
 Place du Marché Sainte-Catherine, 19 h 30 : Irradié; 20 h 30 : Perrotin-Larthe.

Jazz, pop, rock, folk

BERCY (341-72-04), 20 h : S. Wonder.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : W. Dooni Quintet.
CHAPÉLLE DES LONGARDS (357-24-23), 22 h : Charanga Saxon.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Lester Bowie Brass Fantasy.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : M. Stim.
PETIT OPORTUN (236-01-36), 23 h : Slow Club (233-84-30); 23 h : G. Bedini Swing Machine.

SUNSET (261-46-60), 23 h : K. Chahine.
ZÉNITH (558-45-32), 20 h : Lou Reed.

La Cinémathèque

CHAILLOT (794-24-24)
 15 h : La Nuit de Stylole, de J.-P. Pautin; 19 h : Hommage à KC Wolf; Maman, de K. Vidor.
BEAUBOURG (278-35-57) Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (**) UGC Marbeuf, 19 (324-25-52); Clémence Prévert, 19 (203-02-55).

BEAT STREET (A. v.a.) : Paramount Mercury, 9 (562-70-80); Paramount Opéra, 9 (742-56-31); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A. v.a.) : George V, 8 (562-41-46); Parisiennes, 14 (575-99-11); V.I. : Lumière, 9 (246-49-07).

LES COPAINS D'ABORD (A. v.a.) : Chuy Étoiles, 5 (354-20-12); UGC Marbeuf, 9 (225-18-45).

LA DRESSE (Cliff.) : Olympic Luxembourg, 6 (633-97-77); 14-Juillet Paris, 6 (326-58-00); Olympic Balzac, 9 (561-10-60); 14-Juillet Bastille, 11 (321-90-81); V.I. : UGC Convention, 19 (828-20-64); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

LES DEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bos.) : UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

DEVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4 (272-63-32); Clémence Prévert, 19 (203-02-55); UGC Convention, 19 (828-20-64); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

EN FLEIN CAUCHEMAR (A. v.a.) (**) : Ermitage, 9 (359-15-71); V.I. : Rex, 2 (236-63-93).

EMMANUELLE IV (M.) : Mafville, 9 (770-72-66).

L'ÉTÉ DU BAC (A. v.a.) : Paramount Montparnasse, 14 (320-89-90).

LES ÉVADES DU TRIANGLE D'OR (A. v.a.) : George V, 8 (562-41-46); V.I. : Mafville, 9 (770-72-66); Franciska, 9 (770-33-88); Fauvette, 19 (331-56-86); Gaumont Convention, 19 (828-20-64); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

ET VOGUE LE NAVIRE (It. v.a.) : Épée de Bois, 5 (337-57-47); André Bégin, 19 (337-74-39).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A. v.a.) : UGC Convention, 19 (828-20-64); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

FEMELLE TROUBLE (Fr.) (A. v.a.) : La Fête de Gion (Jap. v.a.) : Olympic Entrepôt, 14 (545-35-38).

LA FÊTE DE GION (Jap. v.a.) : Olympic Entrepôt, 14 (545-35-38).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (**) : Imagerie, 2 (324-25-52); Hélios, 19 (324-25-52); Marignan, 9 (359-92-82); Marignan, 9 (359-92-82); Bastille, 12 (370-54-40); Parisiennes, 14 (575-99-11); Paris-Clichy, 18 (522-46-01).

FOOTBOOSE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 11 (323-69-23).

SCÉNARIO DU FILM PAR (Fr.)

Studio 43, 9 (770-42-40).
STAR WAR LA SAGA (A. v.a.) : la Guerre des étoiles, L'Empire contre-attaque; le Retour de Jedi; Escorial, 19 (707-28-04).

STREAMERS (A. v.a.) : Olympic Luxembourg, 6 (633-97-77).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 9 (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A. v.a.) : Clémence Prévert, 19 (203-02-55); Marbeuf, 9 (225-18-45).

LE TOMBEUR, LE FERMEUR ET L'ALLUMÉE (A. v.a.) : UGC Convention, 19 (828-20-64); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

TOOTISE (A. v.a. et v.l.) : Opéra Night, 2 (296-63-56).

LA TRACE (Fr.) : Luce, 6 (544-93-44).

UN DERNIER HIVER (Fr. v.a.) : UGC Odéon, 6 (325-71-08); UGC Odéon, 6 (325-71-08); V.I. : UGC Opéra, 2 (261-50-32).

LA ULTIMA CENA (Cob.) : Denfert, 14 (329-41-01).

UNE FILLE POUR GREGORY (Angl. v.a.) : Gaumont Halles, 14 (329-49-70); Gaumont Halles, 14 (329-49-70); V.I. : Gaumont Balzac, 9 (561-10-60).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Étoile, 17 (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15 (554-46-85).

UNDER FIRE (A. v.a.) : Ciné Beaubourg, 4 (272-63-32); UGC Odéon, 6 (325-71-08); Biarritz, 9 (575-79-79); 14-Juillet Beaugrenelle, 15 (327-52-37); UGC Opéra, 2 (261-50-32); UGC Convention, 19 (828-20-64); Miravalles, 14 (522-46-01); Paris-Clichy, 18 (522-46-01); Secrétain, 19 (241-77-99).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2 (742-72-52); Ciné Beaubourg, 4 (272-63-32); Hanteuille, 6 (633-79-38); Pagnola, 9 (705-12-13); Colisée, 6 (539-29-48); Montparnasse, 14 (320-89-90).

UN HOMME PARI LES LOUPS (A. v.l.) : Napoléon, 17 (755-63-42).

VENT DE SABLE (Alg. v.a.) : Bonaparte, 6 (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 14 (320-89-90); UGC Convention, 19 (828-20-64); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 9 (575-79-79).

LES SCIENTIFISTES (A. v.l.) : Saint-Ambroise, 11 (700-89-16); Grand Pavois, 15 (554-46-85).

LE VOLEUR DE FEUILLES (Fr.) : Mafville, 9 (246-49-07).

YENTIL (A. v.a.) : UGC Danton, 6 (329-42-62); UGC Convention, 19 (828-20-64); UGC Convention, 19 (828-20-64); Tourville, 20 (364-51-98).

Les grandes reprises

ALIEN (A. v.a.) : Châtelet Victoria, 17 (508-94-14).

AMBRE (A. v.a.) : Contrepartie, 5 (325-78-77).

L'ARABIQUE (A. v.a.) : Boite à Films, 17 (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14 (321-41-01).

LES ARISTOCRATES (A. v.l.) : Napoléon, 17 (755-63-42).

LES AVENTURES DE L'ARCHE PERDUE (A. v.a.) : George V, 8 (562-41-46); V.I. : Capri, 2 (508-11-69); Montparnasse Pathé, 14 (320-12-06).

BARBEROUSSE (Esp. v.a.) : Saint-Lambert, 19 (353-91-68).

BARRY LYNDON (Angl. v.a.) : Grand Pavois, 15 (554-46-85).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A. v.a.) : Ranelagh, 16 (R.sp.) (288-64-44).

BEAUF RUNNER (A. v.a.) : Studio Galeries, 15 (528-42-75); V.I. : Opéra Night, 2 (296-63-56).

BLANCHE-NEIGE (A. v.l.) : Napoléon, 17 (755-63-42).

BLOW UP (A. v.a.) : Reflet Médias, 9 (633-25-97).

CITIZEN KANE (A. v.a.) : Calypso, 17 (880-30-11).

LES CONTES D'HOFMANN (A. v.a.) : Action Iris Guichet, 9 (329-44-40).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A. v.a.) : Action Christiane, 6 (325-71-08).

DELIVRANCE (A. v.a.) : Boite à Films, 17 (622-44-21).

LE DERN

SPECTACLES

EN SAVAIT TU... NAZARETH... LES FILMS NOUVEAUX... MARY... TETTO BANILEI... ERIC ROEMER...

ON'YEN FOOT... PHANTOM OF THE PARADISE... LA FIEVRE DANS LE SANG... LES FESTIVALS... MARY... TETTO BANILEI... ERIC ROEMER...

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 3 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

20 h 35 Magazine: Politiques... 21 h 50 Paul Delvaux, carnets de croquis et toiles... 22 h 30 Cinéma: le Tambour...

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

20 h 40 Les docteurs de l'écran: Asphalt... 21 h 30 TF 1-Vision plus... 22 h 30 Cinéma: le Tambour...

Mercredi 4 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

11 h 30 TF 1-Vision plus... 12 h 30 Cocktail maison... 13 h 35 Série: Aux frontières du possible...

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

10 h 30 Antipode... 11 h 10 Série: Les enquêteurs associés... 12 h 30 Cycles: Tour de France...

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

20 h 35 Cinéma: le Cible étoilée... 21 h 50 Paul Delvaux, carnets de croquis et toiles... 22 h 30 Cinéma: le Tambour...

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

20 h 40 Les docteurs de l'écran: Asphalt... 21 h 30 TF 1-Vision plus... 22 h 30 Cinéma: le Tambour...

COMMUNICATION

GRÈVE A « VAR MATIN »

Vers un regroupement avec « le Provençal » ?

De notre correspondant... Toulon. - Réuni en assemblée générale le lundi 2 juillet, le personnel du quotidien départemental Var-Matin-Républicain a voté...

A VOIR

Les nocturnes de l'INA... Ah! la belle, la têtresse! Elle nous lâche l'hiver pour revenir dans l'été...

NEUBAUER... Plus vite, moins cher! Vous cherchez une 305! ou une 505! Nous vous la proposons, à des conditions spéciales!

DANEMARK... vos vacances au Danemark à partir de 95 F par nuit avec les chèques-hôtels et auberges en 3 formules: chèques-budget, chèques-auberges, DAN-chèques

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 3 JUILLET - M. Pierre Mauroy, premier ministre, est l'invité de l'émission « Politiques », à 20 h 35 sur TF 1.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 3 JUILLET - M. Pierre Mauroy, premier ministre, est l'invité de l'émission « Politiques », à 20 h 35 sur TF 1.

TENNIS A PARIS CET ÉTÉ... TENNIS FOREST ACTION HILL... STAGES INTENSIFS 7 à 30 par jour durant 1 semaine 734-36-36

	Le jour	Le jour T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	53,00	58,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	28,85
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITALX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

	Le jour	Le jour T.T.C.
ANNONCES ENCADREES	47,00	55,76
OFFRES D'EMPLOI	14,00	16,88
DEMANDES D'EMPLOI	36,00	42,70
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressif selon surface du nombre de parutions.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



usine de Bordeaux recherche

DES CADRES INFORMATIENS (DE HAUT NIVEAU):

- Orientés Développement des applications sur grands systèmes.
- Formation Grandes Ecoles (ECP - ENSAM - IIE), option informatique.

DES CADRES CHEFS DE PROJET:

Gestion de la production et des commandes IMPORT-EXPORT (activité au niveau local et international).

- Ils définissent les besoins des utilisateurs.
- Ils élaborent les spécifications du projet à l'intention du Service Informatique.
- Ils en suivent la réalisation; ils assurent sa mise en place.
- Ils en évaluent les performances.

DES CADRES CHEFS DE PRODUITS:

- Ils définissent la politique d'approvisionnement.
- Ils coordonnent l'ordonnement, le lancement et la planification de la production.
- Ils gèrent les inventaires.
- Ils assurent les relations clients-fournisseurs au niveau européen.

- Formation Grandes Ecoles Commerciales (HEC - ESSEC - ESCP) ou Grandes Ecoles Techniques (ECP - ENSAM) avec formation complémentaire à la gestion souhaitée.
- Bon niveau d'anglais parlé.

Les candidatures sont à adresser à:
Usine IBM France - Service Recrutement - BP 27 - 33610 Cestas.

RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES ET SOCIALES

Important Groupe de matériaux de construction, leader mondial dans ses spécialités (6 unités de production en France) recherche pour son unité installée en Champagne un GESTIONNAIRE, homme de terrain, rompu aux contacts à tous niveaux. Rattaché directement au Directeur de l'Établissement, et en liaison fonctionnelle avec le Directeur du Personnel et des Relations Sociales du Groupe en France, il aura la responsabilité de l'ensemble des services du personnel de l'usine et assurera la liaison permanente avec les partenaires sociaux.

En outre, il contrôlera les services généraux. Nous souhaitons rencontrer un professionnel confirmé de la fonction personnel, ouvert à l'échange.

Le poste est à pourvoir à proximité d'une ville moyenne, très animée, située au cœur d'une région agréable et peu éloignée de Paris.

Votre candidature restera confidentielle.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) shéf. 96551 à CONTEXTE PUBLICITE, 90, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Lyon

développer notre informatique (HP 3000) au siège et dans les filiales (1000 p.)

- notre activité est industrielle et nos applications concernent aujourd'hui la gestion comptable, commerciale et de chantiers.
- demain, nous développerons la C.A.O. et d'autres applications seront à informatiser. Le réseau à développer (20 écrans actuellement).
- maintenance, assistance aux utilisateurs, amélioration des programmes constituent la base de votre travail.
- il est impératif de pratiquer sur HP 3000, votre adaptation n'en sera que plus rapide.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 695-15 à notre Conseil :

Tour Crédit Lyonnais, 69431 LYON Cedex 03 (confidentialité, réponse assurée)

ONOMA

DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur Fabrication Paris

Nous avons 130 ans d'existence et d'expérience; une notoriété mondiale en microcinéma/bographe de luxe. Nous créons de nouvelles gammes à base de matériaux composites et de haute technologie qui seront assemblés dans une unité à créer en région parisienne nord, nord-ouest.

Nous recherchons le collaborateur capable de dialoguer avec l'Institut chargé de la mise au point conceptuelle et industrielle du produit, de penser méthodes pour l'étude de mise en place de l'unité de production, d'en assurer l'installation puis la conduite.

Nous le voyons âgé de 40 ans environ, muni d'un solide bagage technique et de gestion, ayant eu à résoudre des problèmes d'assemblage et de finition de haute qualité. Homme d'études, de conception, de gestion de fabrication, à sensibilité commerciale. Son caractère naturel et son professionnalisme lui permettront de mener à bien cette nouvelle production dans laquelle nous investissons prioritairement.

Ce challenge ne peut intéresser qu'un homme hautement motivé et préparé à la fonction.

Votre candidature sous référence 84717 M sera reçue par notre Conseil Michel BARSEY qui après examen vous documentera avant de vous rencontrer.

13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS
Tél. : 286.18.53
ARCOREM

Directeur des services comptables

300 000+

L'Ouest, une ville universitaire. L'agro-alimentaire, une affaire familiale, 3 M de CA.

Développement, diversification, progression, oui bien sûr mais aussi ce que cela suppose de remise en cause, de formation des hommes, de renouvellement des procédures.

C'est là votre mission prioritaire: organiser dans l'entreprise une comptabilité (générale, analytique, budgétaire, trésorerie), moderne et adaptée aux projets d'expansion. Nous avons un plan, des idées, à vous de les discuter, affiner, mettre en place. Nous avons une informatique efficace et appliquée (150 terminaux), à vous d'être un demandeur exigeant et précis. Nous avons des hommes de qualité incontestable (55 personnes dans votre service), à vous de maintenir un haut niveau de compétence, de promouvoir leurs services, de les rendre fiers d'eux-mêmes.

Vous avez compris: c'est un dirigeant que nous cherchons.

Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce et êtes intéressé par l'économie de l'entreprise. Dans votre spécialisation, vous êtes un pro (expertises, DECS...). Vous préférez plutôt les situations qui demandent de l'effort et vous savez demander aux autres.

Nous avons hâte de vous connaître (Juillet sans problème) pour fixer une date de collaboration très proche.

Merci de nous écrire sous référence SC 760M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

SFENA

Etablissement industriel d'équipements aéronautiques de Châtelleraut (Vienne) recherche

un ingénieur grande école

réf. 902/C/84

chargé, au sein d'une équipe de jeunes ingénieurs:

- de l'étude,
- du développement et de la mise au point de capteurs inertiels de très haute précision.

Merci d'envoyer lettre + CV + prétentions au Service du Personnel S.F.E.N.A. - BP 128 40, rue de la Brelandière 86101 CHATELLERAUT Cedex



Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation
Conseils aux collectivités

DIRECTEUR HF

Pour la délégation ILE DE FRANCE

Le candidat doit avoir:

- une formation de niveau supérieur (Grandes Ecoles)
- une expérience réussie d'un responsable si possible, banque / commercial dans l'optique du développement
- une vocation d'entreprendre.

Le candidat doit être:

- rompu aux relations
- un homme de culture
- un animateur - un organisateur
- un patron.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V., photo GROUPE CRI Direction du Personnel 5, avenue du Général de Gaulle - 92813 PUTEAUX CEDEX

UN DIRECTEUR DES RELATIONS EXTERIEURES ET DU DEVELOPPEMENT

Le candidat devra être parfaitement introduit dans ces secteurs d'activités et y avoir fait preuve de réussite.

- Siège social: Paris.
- Actions: territoire national.
- Rémunération: 420.000 F. +.

Envoyer curriculum vitae et photo à REGIE-PRESSE sous n° T 66.718 M, 7, rue Montcaury, 75007 PARIS.

UN DIRECTEUR

Conditions à remplir: Certificat d'aptitude de direction et expérience de l'équipement musical souhaités. Les candidatures sont à adresser avec curriculum vitae et photos à Monsieur le Maire de Palaiseau (91128), avant le 10 juillet 1984.

ASSOCIATION CENTRE ET SPORTIF JEAN-VILAR ANGERS 1.500 adhérents, 7 permanents, 30 vacataires, activités multiples, salles de spectacle et cinéma.

DIRECTEUR

pour prendre en charge la responsabilité, animation et gestion de l'équipement. Expérience exigée. Dossier candidat à retourner au centre avant le 18 juillet 1984, C.S.C.S. Jean-Vilar, place Jean-Vilar, 49000 ANGERS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES 555-91-82

analyste financier S.D.R. ROUEN

La Société de Développement Régional très liée à la vie des entreprises régionales, complète son équipe.

Il aura un rôle de conseil près des P.M.E. et Grandes Entreprises, selon le processus suivant:

- étude préliminaire approfondie, financière, technique, économique, gestion, prévision des investissements et choix des financements.
- construction d'un dossier proposant un montage financier pour la réalisation de ces investissements.

Une formation Grande Ecole et une expérience d'une dizaine d'années en milieu bancaire du financier l'auront familiarisé avec ce type d'analyses, et de contacts à haut niveau. Une réussite confirmée pourra lui permettre de s'inscrire dans la ligne hiérarchique de la Société.

Adresser au Cabinet R.C.C. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous la référence 444-92

Recherche / Conseil / Cadres 6, AV. DU COQ - 75009 PARIS

emplois régionaux

THOMSON SEMICONDUCTORS

Centre d'Etudes EUROTECHNIQUE

INGENIEUR PRO

INGENIEURS N

INGENIEUR DE

INGENIEUR PL

INGENIEUR D'A

INGENIEURS DI

INGENIEURS DE

INGENIEURS PR

TECHNICIENS S

et AGENTS DE M

FAITES EQUIPE AVEC SOREP

SOREP

مركز البحث

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

THOMSON SEMICONDUCTEURS

Centre d'Etude et de Fabrication EUROTECHNIQUE.

Situés près d'AIJ-EN-PROVENCE, nous sommes le premier fabricant européen de mémoires MOS EPROM et nous préparons l'avenir à l'échelle mondiale. Le développement de nos gammes de produits MOS VLSI nous fait doubler nos effectifs en trois ans.

Si vous êtes compétent et créatif, venez nous rejoindre !

INGENIEUR PRODUIT RAM

Ingénieur électronicien, vous avez une première expérience d'utilisation de composants, ou une formation en micro-électronique. Votre mission : la caractérisation électrique de mémoires RAM dynamiques, la définition des tests, l'amélioration des rendements, la coordination de l'activité des services (procédés, assemblage, qualité, fiabilité) et les contacts techniques avec les clients. Ce poste exige la pratique de l'anglais technique.

INGENIEURS MARKETING PRODUIT

Ingénieur ELECTRONICIEN ou équivalent, vous avez une expérience d'utilisation de mémoires, microprocesseurs ou circuits intégrés pour les télécommunications, plus éventuellement une formation du type IAE ou MBA, et vous aimez les contacts au niveau international. Votre mission : identifier et développer les marchés, contrôler votre gamme de produits, définir votre politique de prix, déterminer les supports techniques et publicitaires. Ces postes impliquent de fréquents déplacements en France et à l'étranger et exigent une pratique parfaite de l'anglais.

INGENIEUR DE TEST MEMOIRES

Ingénieur électronicien ayant de bonnes bases de programmation (langage évolué), vous avez une expérience solide (2 à 3 ans) dans l'utilisation des mémoires : RAM, EPROM, plus éventuellement une connaissance du test de ces produits. Votre mission : concevoir des outils fiables de tests des mémoires (logiciel et matériel), assurer de façon rigoureuse leur développement et leur réalisation avec l'aide de deux techniciens confirmés. Le poste implique la connaissance de l'anglais.

INGENIEUR PLANNING

Ingénieur électronicien, vous avez acquis une compétence en gestion par formation ou par expérience et vous avez déjà eu un poste niche en contacts en milieu industriel. Votre mission : pour une ligne de produits, préparer le plan de production et en suivre la réalisation de manière à optimiser le résultat, assurer la cohérence de l'activité des différents services et gérer personnellement la sous-traitance. Vous ferez quelques voyages en Extrême-Orient et travaillerez souvent en anglais.

INGENIEUR D'ACHAT D'EQUIPEMENTS

Jeune Ingénieur (ou équivalent) en électromécanique de préférence, vous parlez couramment l'anglais et vous avez une expérience d'achat d'équipements. Votre mission : négocier d'importants achats (machines, pièces détachées) et coordonner les relations entre les services techniques et les fournisseurs.

INGENIEURS DE PRODUCTION

INGENIEURS DE MAINTENANCE

INGENIEURS PROCESS

TECHNICIENS SUPERIEURS

et AGENTS DE MAITRISE

pour les mêmes services.

Prière d'adresser votre candidature sous la référence M / 407 à Emmanuel CHARPIN - EUROTECHNIQUE BP 2 - ZI - 13790 ROUSSET



Kodak Chalon-sur-Saône

Pour servir ses marchés internationaux, Kodak-Pathé procède à des investissements majeurs sur les 230 hectares de son site de Chalon-sur-Saône où plus de 2300 personnes sont employées actuellement :

- extension de l'unité de production,
- extension du centre de distribution,
- création d'un nouveau centre de recherches et de technologies de pointe.

Ce programme implique un renforcement des équipes informatiques de l'entreprise

- installation à Chalon-sur-Saône des services d'études ;
- création d'un centre de traitement, qui s'intègre dans un réseau déjà existant.

Des opportunités de carrières très évolutives en milieu international s'ouvrent dans ce cadre pour :

DES INGENIEURS INFORMATIQUE ET ORGANISATION

cherchant à exprimer leur fort potentiel dans des domaines d'application industrielle où ils disposeront de quelques années d'expérience :

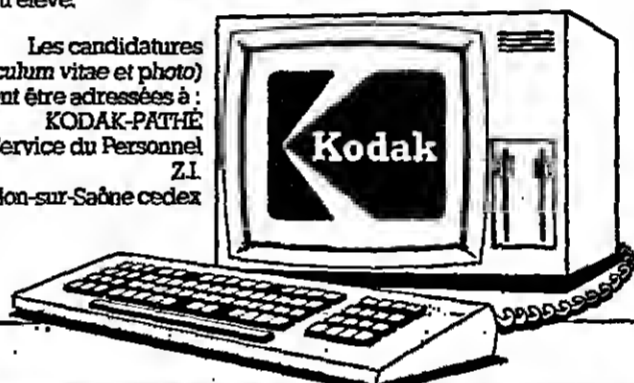
- gestion industrielle sur gros systèmes IBM (CICS-DLI-PLI),
- gestion d'atelier sur mini VAX et/ou PDP,
- génie industriel.

Diplômés d'une grande école d'ingénieurs et formés à la gestion, parlant l'anglais, ils trouveront dans le contexte de Chalon-sur-Saône des possibilités de faire rapidement évoluer leurs responsabilités à un niveau élevé.

Les candidatures (curriculum vitae et photo) doivent être adressées à : KODAK-PATHE Service du Personnel ZI 71102 Chalon-sur-Saône cedex

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

cherchant leur développement de carrière dans des équipes en pleine expansion. Titulaires d'un DUT ou équivalent et disposant de 3 à 6 ans d'expérience, de préférence parlant l'anglais, ils travailleront sur : DEC-VAX-VMS et PDP-RSX langages Fortran et Pascal, IBM OS-MVS, CICS-DLI langage PLI.



GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES MANUFACTURE NATIONALE D'ARMES DE SAINT-ETIENNE

DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SON POTENTIEL

DEUX INGENIEURS ELECTRONICIENS (ENSERG, ENSEEIHT ou EQUIVALENT)

1. CHARGÉ D'ETUDES D'ASSERVISSEMENTS ELECTRONIQUES DE MECANISMES D'ORIENTATION (ELECTRONIQUE ANALOGIQUES ET NUMERIQUES).
1. CHARGÉ D'ASSURER L'ENCADREMENT DU CONTROLE ET DEFINIR LES METHODES DE CONTROLE DE SYSTEMES MECANIQUES ASSERVIS DE GRANDE INERTIE.

Une expérience de tests automatiques en électronique serait appréciée.

UN INGENIEUR MECANICIEN : MECANIQUE FINE (ENSM DE BESANCON, INSA MECANIQUE ou EQUIVALENT)

Appelé à piloter le développement de fabrications mécaniques d'appareils de précision (opto-mécanique) sera également chargé de développer des méthodes de préparation mécanique informatisée au bureau de fabrication.

UN INGENIEUR INFORMATICIEN (INSA INFORMATIQUE, MIAGE ou EQUIVALENT)

- Responsable de la méthodologie et de l'administration des données d'un centre de traitement de l'information.
- Connaissances souhaitées : MÉRISÉ - PAC - GCOS 64 - TDS - TOTAL.
- Matériel utilisé : BULL DPS 7/65, amérisé : DPS 7/60.

Ce poste peut évoluer vers les fonctions de chef de service des études informatiques.

Adressez C.V. détaillé avec photo récente et présentations à : MANUFACTURE NATIONALE D'ARMES DE SAINT-ETIENNE - Division Relations Humaines 3, rue Javelin-Pagnon - B.P. 505 - 42007 SAINT-ETIENNE CEDEX.

FAITES ÉQUIPE AVEC SOREP !

Dans le cadre de son expansion en France et aux États-Unis, SOREP recherche un ingénieur technico-commercial pour vendre des circuits intégrés à la demande.

Profil : de formation ingénieur, le candidat aura :

- quelques années d'expérience ;
- le goût de la négociation commerciale ;
- les connaissances techniques qui lui permettront de défendre les solutions SOREP.

La rémunération tiendra compte de l'expérience.

Envoyer C.V. + photo à : SOREP, ZI Bellevue, 35220 CHATEAUBOURG. Discretion absolue assurée.



INGENIEUR DIPLOME

Pour recrutement sur titre d'un professeur technique adjoint de torçe, déformation plastique, soudage, Enseignement théorique et pratique.

Stipend de fonctionnement de 110 à 130.000 F. par an selon antécédents.

C.V. et numéro de téléphone à S.N.S.A.M. B.P. 36.26, 48035 Angers Cedex.

Pour la région Rhône-Alpes, le service sociét d'aide aux enseignants recherche :

UN (E) ADJOINT (E) au poste de BELÈGNE REGIONAL

Diplômé d'Etat d'assistant (a) social (a) et 10 ans min. d'exp. pratique exigée. Ligne travail : LYON Env. C.V. à direction S.S.A.E. 72, rue Regnaud, 78013 Paris.

Importante Banque - Région PICARDIE recherche pour son département Entreprises

un jeune attaché commercial

possédant une solide formation de gestion type Ecole Supérieure de Commerce.

Il assurera une mission d'information et de conseil auprès des PME.

Envoyer lettre manuscrite, photo, présentations, sous réf. 9240, à VALENS CONSEIL, BP 359, 75066 PARIS Cedex 02.

INGENIEUR SYSTEME

REGION LYONNAISE

Une société de service informatique, filiale d'un groupe nationalisé, recherche pour un centre-pilote DSA, son Ingénieur Système.

De formation supérieure ou équivalente, vous justifiez d'une expérience SYSTÈME de quelques années, si possible dans un contexte réseau. La connaissance du DPS 7 et de GCOS 64 serait appréciée.

Votre mission : Prendre en charge la constitution d'un réseau reliant plusieurs centres informatiques équipés de matériel DPS 7.

Ce poste est basé dans une ville proche de LYON.

Merci d'écrire sous réf. 1415/L à Bertrand Bissuel. Information téléphonique sur nos opportunités de carrière 24 1/24 ou (1) 742.86.50.



10 rue de la République - 42002 LYON - Tél. (7) 857-64-05 - PARIS-MARSEILLE-NIJE-TOULOUSE-PAU

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

DE RÉELLES OPPORTUNITÉS DE CARRIÈRES POUR DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX CONFIRMÉS

Dans le cadre de son expansion, le Groupe SLIGOS recherche des Ingénieurs Commerciaux confirmés pour LYON et région lyonnaise.

Leur mission :
elle consiste à commercialiser les activités informatiques de SLIGOS, progiciels, micro-ordinateurs, services auprès des cabinets comptables et des entreprises.

Leur profil :
ambitieux, dynamiques, ayant la volonté de convaincre, une expérience commerciale de 2 ans de la vente aux entreprises ou aux cabinets comptables.

Nous proposons :
• une formation complémentaire à nos progiciels, matériels et services.
• un salaire élevé en fonction.
• des possibilités réelles d'évolution de carrières.

Lieu de travail : LYON et région lyonnaise.

Si ces perspectives vous motivent, envoyer en toute confidentialité votre dossier de candidature détaillé à la Direction de Région - P.M. VITAL-DURAND - SLIGOS - 51, rue Montgolfier - 69006 LYON.

SLIGOS

emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

SCHLUMBERGER Wireline
Unité AFRIQUE

Dans le domaine de la recherche pétrolière SCHLUMBERGER Wireline est le leader mondial de l'acquisition et du traitement des données géophysiques.

Sur le terrain, en AFRIQUE, pour compléter nos équipes pluridisciplinaires (Electroniciens, Electromécaniciens, Mécaniciens), nous recherchons des

techniciens en électronique

BTS ou DUT

Vous êtes titulaire d'un BTS ou d'un DUT en électronique. Vous avez une expérience en électronique digitale et en télécommunications. De bonnes connaissances en maintenance des matériels DEC PDP 1134, IBM PC et IBM S23, seront appréciées.

Vous serez sur notre base le seul responsable électronique de l'entretien et de la réparation de nos sondes, capteurs et matériels informatiques.

Vous maîtrisez de la langue anglaise orale et écrite vous permettra de dialoguer avec nos ingénieurs et techniciens.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie à S. LAVAUX - Services Techniques SCHLUMBERGER 50, rue de Monceau - 75008 Paris.

Schlumberger

ARABIE SAOUDITE
JEUNE
TECHNICO-COMMERCIAL
PRODUITS
SECOND DEGRE
Niveau DUT Bâtiment
Anglophone

Une importante industrie française (matériaux d'échafaudage) et son agent saoudien recherchent ce jeune technicien du bâtiment, célibataire, ayant une première expérience des pays du Golfe comme technicien de chantier. Anglais efficace indispensable.

Rémunération élevée. Primes, logement assuré, voiture de service.

Ad. CV dét. et réf. 1103 à SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG Cedex

DECON Bureau d'Ingénieurs-Conseils allemands dans le domaine de l'énergie électrique, assistant des sociétés d'électricité et d'autres institutions, en principal dans les pays en voie de développement, recherche pour une mission d'assistance technique de longue durée dans un pays d'expression française dans la région des Amériques :

INGENIEUR SPÉCIALISTE EXPLOITATION MOTEURS DIESEL
POUR UN POSTE DE RESPONSABLE SERVICE ENTRETIEN : SONT REQUIS MINIMUM CINQ ANNÉES D'EXPERIENCE DANS LES MOTEURS DIESEL 6-10 MW A CARBURANT BUNKER C ET TROIS ANS A UN POSTE DE DIRECTION DANS L'ENTRETIEN CENTRALES TERRESTRES OU MARINES.

INGENIEURS OU TECHNICIENS DIESEL
COMME INSTRUCTEURS D'ENTRETIEN (CONTREMAITRES) : SONT REQUIS MINIMUM CINQ ANNÉES D'EXPERIENCE DANS LES MOTEURS DIESEL 6-10 MW A CARBURANT BUNKER C ET TROIS ANS A UN POSTE SUPERIEUR IMPLIQUANT ENTRETIEN CENTRALES TERRESTRES OU MARINES.

En plus du français courant indispensable, la connaissance de l'allemand et/ou l'anglais est souhaitée.

Si vous êtes intéressé, adressez rapidement votre C.V. et photo à :
DECON DEUTSCHE ENERGIE-CONSULT
INGENIEURGESSELLSCHAFT MBH
HINDENBURGRING 18
D-6380 BAD HOMBURG V.D.H.
Tél. : (6172) 34631 - Télex : 415178 DECON D.

TERRE DES HOMMES
Mouvement de défense et immédiat à l'encontre de la recherche, sans préoccupation d'ordre politique, racial, ou confessionnel.

RECHERCHE MEDECIN - RESPONSABLE - NOUVEAU PROGRAMME A NOUAKCHOTT - MAURITANIE

Définition de poste : Color programme santé publique pour population inférieure de 60 000 de NOUAKCHOTT. Ancien équipe infirmière expérimentée et expérimentée diplômée via le TDH et autorité mauritanienne.

Conditions : Contrat de deux ans renouvelable septembre 1984. Préférence sera donnée à célibataire, formation médicale tropicale, et expérience précédente dans pays du tiers-monde.

Les candidats devront faire preuve de motivation réelle pour travail humanitaire en équipe dans organisation non gouvernementale.

Faire offre manuscrite à :
TERRE DES HOMMES
Meyers, 49
1000, LISIENNE 9
SUISSE.

English-French TRANSLATOR for Research Institute, 16th English mother tongue ONLY. Previous experience of translating, if possible natural language/terminology. Good typing essential. Wide reading, curiosity and good written English more important than diploma. Full-time, permanent job. C.V. to I.R.H.O., 11, rue de Valenciennes, 75118 PARIS.

Bureau d'études spécialisé recherche UN INGENIEUR

CIRCULATION ET TRANSPORTS

Pour mission en minimum en Afrique noire francophone. Expérience dans le domaine des données urbaines de transports et de circulation : analyses de projets de transports ou d'infrastructures, enquêtes, traitements informatiques, économie des transports, etc. Responsabilité d'une équipe. Avantages à l'étranger.

Envoyer CV en précisant dernière rémunération annuelle sous n° 18-74 au Cabinet BOUCHE, 18, rue Thiers, 13100, Aix-en-Provence qui transmettra.

DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

Filiale d'un puissant groupe papeter, nous occupons une position dominante dans la production de carton plat. Nos caractéristiques : un CA de 300 millions de Francs (40 % à l'export), 440 personnes, une usine figurant parmi les 5 premiers sites industriels européens de sa spécialité. Nous nous restructurons et nous créons le poste de

directeur financier et comptable

280.000F+

Rattaché à la Direction Générale, et membre du Comité de Direction, il exerce un service en charge de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion et de la trésorerie. Ce poste, à tenir dans une optique de réorganisation et de mise en place d'outils de gestion performants s'adresse à un professionnel de la fonction, minimum 35 ans, familiarisé avec le monde industriel et possédant de solides compétences en comptabilité générale et analytique. Une formation supérieure comptable (DECS minimum) accompagnée d'une autre formation type école de commerce ou d'ingénieur serait bien adaptée aux exigences de la fonction. Localisation du poste : Pas de Calais, près de Saint-Omer. Possibilité de logement de fonction. Merci de vous mettre rapidement en contact avec notre Conseil H & B, 66 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS - sous la référence 142 D - Téléphone : 501.67.93

deux managers créatifs pour une fonction personnel différente

UNISABI, premier fabricant d'aliments préparés pour animaux familiers, recherche deux managers créatifs pour son Département du Personnel.

Pour UNISABI, le premier capital de l'entreprise, ce sont les hommes et les femmes qui y travaillent. Ils sont 1 000 (dont 250 cadres); ils ont en moyenne 34 ans.

Une fonction personnel différente : chez UNISABI, chaque département (Production, Finances, Marketing, etc.) est responsable de son équipe; les managers du Département du Personnel remplissent auprès d'eux une mission de conseil et d'assistance en mettant à leur disposition des méthodes et des outils performants pour recruter, former, promouvoir et développer les hommes et les structures. Leur appartenance aussi de veiller à ce que l'entreprise prenne en considération les aspects humains de chacune de ses décisions. Les managers du Département du Personnel sont les garants de la qualité des relations humaines et du respect de l'équité dans l'entreprise.

Cette "différence" est l'expression de la politique d'Unisabi. Elle se traduit par une communication directe et facile. Elle privilégie la force de conviction plutôt que l'exercice de l'autorité. Elle encourage l'imagination, l'initiative, l'innovation etrompt la force de l'habitude. Elle suscite le goût du partage des connaissances et du travail en équipe.

Voilà le contexte dans lequel travailleront les deux managers - hommes ou femmes - que nous recherchons. Ils seront autonomes et responsables, devront faire la preuve de leur efficacité et savoir écouter et convaincre.


De formation supérieure et avec une première expérience en entreprise, ils devront maîtriser parfaitement l'anglais. Ils seront prêts, après cette première étape, à aborder éventuellement d'autres fonctions dans d'autres lieux. Ces deux postes sont à pourvoir dans l'environnement agréable de la vallée de la Loire, près d'Orléans, à une heure et demie de Paris. Le salaire ne sera pas inférieur à 180 000 francs et sera adapté à la valeur des candidats.

Unisabi, société française du groupe Meis Inc., ce sont trois usines, plus de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, une croissance annuelle soutenue (+ 20 %), des marques performantes : Pal, Frolic, Canigou, Loyal, Whiskas, Brekkies, Kitekat et Ronron.

Ecrivez-nous : (C.V. et photo) Département du Personnel (P.S) UNISABI B.P. 7 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

Unisabi

Unisabi - une communication directe et facile, le goût du partage des connaissances et du travail en équipe.



SKF
premier producteur mondial de roulements recherche un

RESPONSABLE PLANNING PRODUCTION

(M/F, 30 ans minimum), expérience (3 ans minimum) de planification/logistique industrielle.

Anglais indispensable, formation Ingénieur Grande Ecole. La préférence sera donnée à un candidat ayant l'expérience d'un projet d'informatisation de gestion.

Poste à pourvoir à SAINT-CYR-SUR-LOIRE, près de TOURS.

Adresser CV, photo et prétentions à : SKF, Ressources Humaines 1, av. Newton - 92142 CLAMART.

Très important besoin technique C&S de l'Azur

URGENT LABORATOIRE ORLEANS (45)
pour expériences spéciales

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Libre immédiatement pour étude et réalisation de systèmes électroniques embarqués. Préférence accordée à candidats possédant une expérience en conception électronique.

Tel. : (38) 65-00-85

ORGANISME

emplois

L'ATELIER DE ROANNE

ingénieur

Respons

Etudes Infor

respons

bureau d'

CENTRALE - SUP. B

720 000

RE

مركز التوظيف

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

EPS développe et réalise des systèmes de mesures géo-physiques de haute technologie pour la recherche pétrolière. Ces systèmes intègrent les dernières technologies en électronique, mécanique, informatique et physique. Nous désirons développer notre section «Manufacturing engineering» et recherchons des

**Ingénieurs de Projets
Grandes Ecoles**

(Supélec, ENST, INPG...)
option électronique

Ils suivent techniquement les prototypes depuis leur conception jusqu'à leur réalisation. Ils s'assurent donc préalablement de leur «fabricabilité», participent à la préparation des dossiers d'exécution qu'ils feront le cas échéant évoluer afin de satisfaire les impératifs de qualité et de coût. Ces études font appel aux moyens les plus modernes de CFAO.

Plusieurs postes sont à pourvoir. Certains conviendront à des débutants, d'autres à des ingénieurs plus confirmés (1 à 3 ans d'expérience). Tous exigent une pratique courante de l'anglais et ouvrent des perspectives d'évolution dans les services d'études et productions au sein de EPS ou du groupe Schlumberger en France et à l'étranger.

Votre dossier de candidature accompagné d'un CV détaillé et d'une photographie est à adresser sous référence 307 M à Etudes et Productions Schlumberger - 26, rue de la Cavée, 92140 CLAMART.

Schlumberger

**JEUNE INGENIEUR PRODUCTION
futur chef de ligne
AM, IDN, ENSMM, INSA...**

Un groupe de dimension mondiale du secteur électronique recherche pour l'une de ses usines, en forte expansion continue, un jeune ingénieur.

Il lui sera confié après formation la direction :

- de la production : quantité, délais, coûts, qualité
- du support technique
- de la maintenance
- d'un atelier de plus de 100 personnes effectuant des opérations de métallurgie et de découpe de plaquettes de composants électroniques à haut degré d'intégration.

Ce poste, rempli vers des fonctions plus larges de production, nécessite un fort potentiel, un goût prononcé pour les problèmes techniques et humains ainsi que d'excellentes capacités de relation pour assurer les liaisons avec le client industriellement connu dont cet atelier assure une sous-traitance. Une première expérience serait appréciée mais n'est pas indispensable.

Lieu de travail : ville importante de Touraine.

Rémunération 130.000 F + selon niveau et/ou expérience.

Ecrire sous référence WI 504 AM.
Discrétion absolue.

4, rue Massenet 75116 Paris

etap

Nous sommes une société française, filiale d'un groupe international leader dans les techniques OPTO-ELECTRONIQUES. Nous recherchons pour notre siège un (e)

**responsable
relations publiques**

Vous possédez une formation supérieure et vos capacités relationnelles et d'animation vous ayant déjà permis d'assurer avec succès la promotion d'équipements électroniques et automatismes destinés à l'industrie.

Nous souhaitons vous confier la responsabilité de l'ensemble de nos activités promotionnelles (salons internationaux, publicité, documentation, relations avec les organismes professionnels) ainsi que la maîtrise du budget correspondant.

Pour ce poste d'une grande autonomie, des déplacements de courte durée en France et à l'étranger sont à prévoir. La pratique de l'allemand est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo et prétentions sous réf. 9239 M à VALENS CONSEIL, BP 359, 75066 PARIS Cédex 02

**IRA RECRUTE
50 Jeunes Chercheurs**

Etablissement public de recherche orientée, du fondamental à l'appliqué, dans 5 secteurs :

- Milieu physique
- Productions végétales
- Productions animales
- Industries Agricoles et Alimentaires
- Sciences sociales

L'Institut National de la Recherche Agronomique compte 8000 personnes, dont 2500 chercheurs et ingénieurs, dans 22 centres en France métropolitaine et dans les D.O.M.

L'INRA, vous offre l'opportunité de compléter vos connaissances par une formation personnalisée au sein de ses équipes de grande réputation.

Recrutés sur votre profil scientifique pour un contrat à durée déterminée de 3 ans renouvelable une fois, vous devrez préparer une thèse de 3^e cycle avant d'intégrer éventuellement la carrière de chercheur.

Les concours de recrutement sont organisés en Septembre et Octobre 1984, et sont ouverts aux candidats :

- de nationalité française
- âgés de 27 ans au plus tard au 01.1.1984
- possédant un diplôme d'ingénieur ou un DEA obtenu impérativement en 1984.

Votre demande de candidature doit nous parvenir avant le 15 juillet 1984, adressée sous référence 604 à FINRA - Service du Personnel - 143, rue de Grenelle - 75341 Paris Cedex 07

La Compagnie Financière

(Banque du Groupe Edmond de Rothschild)
Direction des Grandes Entreprises.

Dans le cadre des relations avec les Grandes Entreprises clientes :
- assurer le suivi, le développement et la gestion quotidienne d'un portefeuille de clientèle en bénéficiant de la qualité de nos nouveaux produits.
- s'intégrer rapidement grâce à de réelles qualités de contact et participer à notre expansion au sein d'un département tourné vers l'avenir des Grandes Entreprises.
est la mission que nous allons confier à notre futur

**Responsable
de clientèle HF**

Vous avez au moins 28 ans, une formation supérieure Grande Ecole de gestion ou d'ingénieur, vous justifiez d'une expérience significative d'au moins 3 ans dans un poste similaire (incluant les contacts de haut niveau) et vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Alors envoyez-nous votre CV + lettre manuscrite + rémunération actuelle sous référence 006/B au 20 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

CANEVA

BIEN ACHETER SELON CONTESSE

c'est ne se tromper ni d'objet - ni de média - ni de cible - la population visée.



Nous en parlons aussi sur un autre média
12 pages de BD pour vous faire savoir
vous les recevrez sur un simple coup de fil au

296.14.00

CONTESSE PUBLITE

LES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

Ingénieurs Grandes
Ecoles ou Universitaires
Option Informatique

**SG2:
la réponse à votre
avenir informatique**

Vous souhaitez explorer un secteur de pointe en pleine croissance : L'Informatique. SG2, premier groupe européen de Conseil et de Réalisation Informatique (4 000 personnes - 21 filiales à l'étranger), met à votre disposition tous les atouts du succès. Sa renommée dans la conduite de projets d'informatique de gestion vous donnera la possibilité d'appréhender les domaines d'application les plus évolutifs : bureautique, monétique, génie logiciel, architectures de réseaux, base de données réparties, interconnexion de systèmes.

Société de taille internationale, ses structures sont restées souples, composées de petites équipes opérationnelles de haut niveau, où l'initiative individuelle est toujours encouragée.

A tous ces atouts s'ajoutent : une formation permanente, la prise en charge de réelles responsabilités, une évolution qui peut être pour les plus performants très rapide, une orientation vers une carrière internationale si vous le souhaitez.

Répondez-nous en envoyant votre dossier de candidature sous référence YR 31 M à

**GROUPE
SG2**

Direction Recrutement
12 - 14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris

**SPECIALISTE DU
SUPPORT TECHNIQUE**

goupil

Rejoignez la Haute Technologie en micro informatique chez SMT. Vous aurez pour mission de répondre aux besoins d'informations et de supports exprimés par nos distributeurs et grands clients sur une ligne de produits dont vous êtes responsable.

Ingénieur de formation ou technicien de haut niveau votre expérience de 3 ans minimum en micro informatique et/ou en laboratoire de micro électronique vous a permis d'acquérir de solides connaissances

- d'un système d'exploitation (MS, DOS, CPM ou autres)
- d'un langage assembleur (8080 Z 80, 8088 ou autres)
- d'un langage évolué (Basic, Pascal ou autres).
L'anglais est un atout supplémentaire.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) à SMT Goupil - 39-49, Bd Jean-Baptiste Houdry 94000 Créteil.

مركز التوظيف

مركزنا للتوظيف

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

etap
4, rue Massenet 75116 Paris

Ecrire en précisant la référence. Discretion absolue

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE, solidement implantée et performante, recherche le Directeur d'une de ses usines moderne et automatisée (100 personnes).

Poste important, évolutif, directement rattaché à la Direction Générale, qui conviendrait à un ingénieur grande école, ayant une dizaine d'années d'expérience opérationnelle en usine et ayant déjà assumé des responsabilités autonomes.

La connaissance du domaine agro-alimentaire serait un atout sans être indispensable. Le choix sera dicté par la personnalité du candidat, sa motivation, sa rigueur, ses qualités d'animateur, d'organisateur, de gestionnaire, sa capacité à :

- optimiser la production, organiser l'activité d'une équipe de cadres, animer et faire évoluer le personnel,
- assurer la maintenance et le développement de l'outil de travail, étudier, proposer, réaliser les investissements,
- s'adapter à la mise en œuvre de techniques diversifiées : mécanique, chaudronnerie, électronique, chimie.

Poste permettant de participer pleinement à la vie et au développement de l'entreprise.

Lieu de travail : région Bourgogne.
Ordre de grandeur de rémunération : **380 000 F +**

LE PDG D'UNE PMI EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT (actuellement 200 millions de CA) spécialisée dans la vente d'équipements industriels, recherche un Collaborateur direct pour lui confier :

- la fonction financière : budgets, études de rentabilité, trésorerie, investissements, relations avec les banques...
- le domaine juridique courant : contrats, contentieux...

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'études supérieures (ESSEC, ESC... + formation juridique) ayant une expérience minimum de 4 années dans un service financier. Une expérience juridique serait appréciée ainsi qu'une connaissance de l'anglais.

Un style opérationnel sera un atout pour la réussite dans ce poste et l'évolution ultérieure.

Poste à Paris. Rémunération : **200 000 F ±** selon expérience

UN GROUPE EUROPÉEN, produits grand public, marque renommée, recherche pour une de ses filiales françaises (CA 250 millions) un Chef de Produits confirmé.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant 3 à 4 ans d'expérience, capable de prendre en charge le développement des nouveaux produits ou sein d'une équipe "MARKETING" jeune et performante.

Connaissance de l'anglais ou allemand nécessaire.

Poste à Paris.

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PERFORMANTE, ayant l'exclusivité dans la diffusion de techniques japonaises d'impression pour la décoration de produits haut de gamme : parfums, alcools, cosmétiques, etc., offre un poste particulièrement intéressant à un jeune ingénieur chimiste (ou universitaire) ayant une première expérience commerciale de 3 ans environ, impliquant de préférence des contacts avec les industries de luxe.

Rattaché au PDG, il sera chargé :

- d'établir les contacts avec les "créateurs" des entreprises clientes : Directeurs de marketing, Chefs de Produits, Responsables de publicité...
- d'élaborer avec eux le cahier des charges,
- d'assurer les liaisons techniques avec les Japonais.

Ce poste implique des qualités relationnelles marquées, liées à un sens esthétique très développé.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste à Paris.

SODETEG T.A.I.

Filiale de SODETEG, INGÉNIEURIE du GROUPE THOMSON, nous sommes spécialisés dans l'ingénierie de systèmes d'automatique et d'informatique industrielle.

Nos 470 collaborateurs (plus de la moitié sont ingénieurs) conçoivent et mettent au point des systèmes informatiques complexes, de haut niveau technologique dans des domaines variés : production et transport de l'énergie, gestion automatisée, productique, réseaux de télécommunication, systèmes transactionnels, ingénierie des courants faibles... Nous réalisons 60% de notre C.A. à l'Export.

Nous cherchons

INGÉNIEUR GÉNIE LOGICIEL

aux côtés du responsable génie logiciel de notre Direction Technique, il participe à la réflexion de l'entreprise et au conseil sur les méthodes et les moyens de production de logiciel, à l'évolution de notre atelier de génie logiciel, à la promotion auprès de nos ingénieurs logiciens et chefs de projets, des nouvelles méthodes et des nouveaux outils. Ce poste concerne un jeune ingénieur (grande école ou 3^e cycle) doté d'une bonne connaissance des démarches génie logiciel et qualité. Il aura acquis une expérience de plusieurs années comme chef de projet et/ou une formation orientée génie logiciel. Anglais souhaitable.

INGÉNIEURS LOGICIELS DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS

selon leur expérience :

- ou ils s'intègrent dans des équipes d'informatique temps réel pour l'étude et la réalisation des logiciels de projets,
- ou ils prennent la direction d'équipes chargées de la réalisation de projets, dans les domaines de la surveillance des réseaux électriques, des centrales de production, des complexes immobiliers et industriels, des transports ferroviaires relevant du contrôle et de la régulation du trafic, des télécommunications.

Ces postes concernent des ingénieurs débutants ou des ingénieurs ayant plusieurs années d'expérience en informatique industrielle (communications, systèmes de visualisation, gestion des configurations, interface industrielle, télémétrie/télésignalisation, dialogue, bases de données...).

Une formation grande école est un plus. Connaissance SOLAR, DEC (VAX), GOULD-SEL et MICROPROCESSEUR INTEL appréciées.

Anglais souhaitable.

Lieu de travail pour ces deux postes : proche banlieue ouest de PARIS.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature au Service du Personnel - SODETEG T.A.I. - 283, rue de la Minière - 78530 BUC.

THOMSON
BRANCHE INDUSTRIES ET INGENIERIE

Importante filiale d'un grand groupe français à caractère para-public recherche un

RESPONSABLE COMMERCIAL HAUT NIVEAU spécialiste de l'immobilier

pour l'ingénierie financière et la commercialisation d'un complexe immobilier de prestige, à usage de bureaux.

Le profil :

- diplômé école supérieure de commerce ou équivalent, 10 ans d'expérience auprès des grands investisseurs immobiliers en France comme à l'étranger, anglais indispensable ;
- motivé par un travail en équipe au sein d'une société privée à vocation para-public ;
- ayant un grand sens des responsabilités.

La fonction :

- rechercher en France et à l'étranger les investisseurs potentiels ;
- définir, avec les ingénieurs du Maître d'Ouvrage, les prestations attendues par les futurs copropriétaires ;
- mettre au point les conditions financières, juridiques et fiscales de la vente et de l'occupation des locaux.

Poste évolutif.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 327 au Cabinet Giraud Mouchot Conseil, 21 bis, rue de Paradis, 75010 PARIS.

giraud mouchot conseil
Conseil en recrutement de personnel

UTA
Compagnie Aérienne Française

développe des APPLICATIONS NOUVELLES, renforcée sa DIVISION INFORMATIQUE

RESPONSABLE GROUPE DE PROJETS

- Formation Ingénieur Grandes Ecoles
- Maîtrise des techniques de base de données et temps réel
- Solide expérience dans la gestion de projets
- Capacité d'animer une équipe engagée sur des projets faisant appel aux techniques les plus avancées.
- Aptitude à établir des relations efficaces avec plusieurs directions utilisatrices.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à UTA, Service du Recrutement, 50, rue Arago - 92806 FUTEAUX.

Une société de **CHARGEURS S.A.**

LA MAINTENANCE : Un poste clé dans l'usine.

Nous sommes une ENTREPRISE du secteur Para-chimique et relevons d'un grand groupe industriel. Notre succès et notre progression nous conduisent à mettre en place un très important programme d'investissement sur plusieurs années.

Aussi nous recherchons :

RESPONSABLE DE MAINTENANCE
(ingénieur A.M., Mines, ICAM, etc...)

Vos 5 à 10 années d'expérience vous placent au faite de la fonction Maintenance et Travaux neufs. Aujourd'hui, vous êtes prêt à prendre la responsabilité d'un service important sur lequel repose l'optimisation des conditions d'exploitation de l'unité de production.

Connaissant les questions relatives à l'organisation, vous prouverez vos qualités de meneur d'hommes. Ingénieur, passionné de techniques, vous résoudrez les problèmes liés à la mécanisation et à l'automatisation.

Bien sûr, vous connaissez la langue anglaise pour ce poste basé dans la région parisienne, puis à moyen terme à 100 km Nord-Ouest de PARIS.

Merci d'adresser votre candidature, lettre, C.V., photo et prétentions ss réf. 96817 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

JEUNE CADRE HF DE LA FONCTION PERSONNEL

Nous sommes une entreprise nationale à forte notoriété; notre activité commerciale est tournée vers la distribution de produits de loisirs, 3 unités sont ouvertes sur Paris, 17 sur la Province où nous poursuivons notre expansion.

Ce Jeune Cadre, intégré à la Direction des Affaires Sociales basée à Paris, se verra confier la responsabilité immédiate d'un secteur de recrutement (100 à 150 personnes par an), et travaillera en relation directe avec la hiérarchie concernée.

Il évoluera ensuite vers la formation et la gestion de personnel.

Ce poste bien que fonctionnel, met en avant des aptitudes « terrain », sans des contacts, dynamisme, combativité, mais également compréhension et prise en compte des contraintes commerciales.

Il nécessitera également de fréquents et courts déplacements sur l'Hexagone. Il conviendrait à un débutant de formation supérieure (Psychoprat - DESS de Psycho-Indus - CELSA ou équivalent), souhaitant évoluer dans la fonction Personnel.

Adressez lettre de candidature manuscrite avec C.V. sous référence 7441 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Psychiatre ? Neuropsychiatre ? Neurologue ?

La neuropsychopharmacologie clinique et le développement de médicaments font partie de vos centres d'intérêt ?

Envoyez CV en précisant sur l'enveloppe la réf 5081 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris

Contactez-nous : notre programme de recherche dans le domaine du SNC est varié et prometteur, et nous avons un poste intéressant à proposer.

Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

media-system

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF DIVISION COMPOSANTS HYBRIDES MICRO ONDES

Fabricant de composants spécifiques orientés vers les Télécommunications et les applications radar (semi-conducteurs et micro-électronique, hyperfréquences, dispositifs à ferrite, dispositifs optiques...) nous renforçons notre potentiel humain et recherchons

JEUNES INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Après quelques années d'expérience réussie à la sortie de votre école d'ingénieurs (ISE, IEG, ENSEEHT, ISEP...) vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière en mettant en œuvre vos capacités de relation et d'organisation dans un réseau commercial orienté vers l'Europe. Vous êtes disponibles et maîtrisez bien l'anglais. Outre l'animation des ingénieurs de vente des filiales et représentations étrangères, vous participerez à des études de marché, à la définition de nouveaux produits, et à la recherche de nouveaux domaines d'application (réf. 243).

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Une première expérience commerciale réussie vous a permis d'approfondir votre connaissance des milieux travaillant pour les services officiels, la défense notamment. Vous voulez des objectifs et être vraiment responsable de leur réalisation. Alors venez nous rejoindre pour assurer les relations technico-commerciales avec un client majeur, relations pour lesquelles vos connaissances en électronique (hyperfréquences) et votre anglais courant seront des atouts indispensables (réf. 256).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV + photo et prétentions) à Mme PORTES, Service du Personnel THOMSON-CSF/DHM, 29, avenue Carnot 91302 MASSY CEDEX.



Aera Manager

HEC-ESSEC-ESC...

Filiale française d'un important groupe spécialisé dans les biens d'équipement de magasins, nos ventes à l'étranger progressent rapidement.

Nous recherchons pour développer et coordonner cette progression un candidat ayant acquis une première expérience d'environ 3 ans dans un poste export.

Il sera chargé d'animer et promouvoir nos produits auprès de nos distributeurs actuels.

Il développera le réseau de vente en proposant un plan et des objectifs à atteindre.

Il suivra l'évolution des marchés et apportera ses suggestions pour tout développement, organisation et adaptation des produits.

Bien entendu l'anglais courant et une bonne pratique de l'espagnol sont indispensables. De fréquents déplacements sont à prévoir.

ESSELTE METO

Merci d'adresser votre candidature à M. WEBER Essette Meto 112, avenue du Général Leclerc 78220 VIROFLAY

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

La Société Etudes et Productions Schlumberger conçoit, développe et produit des systèmes de mesure pour évaluer les gisements d'hydrocarbures (sondes, capteurs, systèmes informatiques d'acquisition et d'interprétation...).

Le service Méthodologie axé sur les outils de CAO a pour objectif de promouvoir les systèmes informatiques les plus performants dans le domaine de la conception électronique et mécanique en utilisant une solide infrastructure (un réseau mondial de plus de 40 VAX - 4 systèmes CAO différents).

Pour renforcer cette équipe nous recherchons un

ingénieur mécanicien CAO

Centrale, Mines, Ponts, AM, ENSTA...

Votre solide formation d'ingénieur mécanicien est complétée par une expérience de quelques années en CAO Mécanique, ainsi que par la pratique du développement de logiciels (connaissances en VMS et en calcul des éléments finis appréciées).

Vous serez chargé de la définition et de la réalisation de logiciels spécifiques à nos applications, du support système auprès des utilisateurs, et du développement de l'interface avec le service Méthodes de Production (équipé en machines à commandes numériques).

Dans le cadre d'une nouvelle CAO à mettre en place, vous vous attacherez à développer le Packaging en évaluant les systèmes existant sur le marché, en participant à la décision de choix, et en assurant sa mise en place.

A votre compétence technique de haut niveau vous ajoutez donc, de réelles qualités d'homme de contact pour être à l'écoute des différents services utilisateurs, et pour assurer la formation des ingénieurs et techniciens d'études à ces produits.

Votre maîtrise de la langue anglaise vous permettra de dialoguer avec nos centres d'études aux USA où des missions sont à prévoir. Notre implantation dans 77 pays vous permet d'envisager une carrière à la mesure de votre implication, de vos résultats et de la diversité de notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie à la Direction du Personnel, EPS Schlumberger, 26, rue de la Cavée 92140 CLAMART.

Schlumberger

L'UCB, une des sociétés du groupe Compagnie Bancaire, leader dans son secteur d'activités recherche

Le responsable de son service études et prospective

Ce candidat aura une solide formation statistique (ENSAE, ISUP, DEA de Maths...) et une première expérience Marketing de 3 à 4 ans.

L'esprit créatif que nous recherchons aura à concevoir, réaliser des études et proposer des solutions concrètes portant sur :

- les comportements et besoins de notre clientèle,
- l'évolution des marchés,
- le suivi de la concurrence,
- la collecte, l'analyse et la diffusion des informations économiques des secteurs qui nous intéressent.

Cette fonction peut conduire à terme vers un poste de direction plus opérationnel soit dans la société, soit dans le groupe.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre+CV s/réf. 949M à Sophie Guénot, Service Orientation Recrutement - 5 avenue Kléber - 75791 Paris Cedex 16.



UBF/LOCABAL • UCB • CETELÉM • COFICA • CARDIF • SAVIN • SIS

Responsable informatique HF

Nous : importante société spécialiste des produits d'emballage. 15 % d'expansion l'an dernier. C.A. : 1,4 milliard de francs. Filiale d'un groupe international.

Nous : Environ 35 ans. Une dizaine d'années d'expérience de l'informatique et du management. La connaissance de la gestion industrielle, de l'IBM 38 et du GAP III.

Une bonne pratique de l'anglais. Du dynamisme et de l'ouverture d'esprit. Et si vous devez notre Responsable informatique, le moteur de notre évolution. Pour en savoir plus, appelez, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le (1) 296.15.16. Indiquez le réf. 248M ou écrivez sous réf. 248M à ALLO-CAPRIÈRES - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

(1) 296.15.16

HELIOS STRECO DURANDO

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL recherche pour son département EXPERTISE

Experts Comptables Stagiaires

Nous leur proposons :

- le cadre de travail d'un cabinet en expansion
- des missions variées de conseil et de contrôle
- une carrière évolutive et des prises de responsabilités pouvant conduire à l'association
- une formation de haut niveau au moyen d'un cycle de séminaires

Nous leur demandons :

- une formation supérieure Grande Ecole de Commerce ou maîtrise
- une expérience de 2 à 4 ans en cabinet.

Adresser CV, photo et lettre manuscrite à HELIOS STRECO DURANDO - Service du Personnel 6, avenue Marceau - 75008 Paris

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche pour sa Direction Informatique à St-Quentin-en-Yvelines

Ingénieurs Informaticiens APL

- Pour prendre en charge des projets informatiques depuis la phase fonctionnelle jusqu'au lancement. Développement sur ordinateurs de grande puissance (AMDHAL - V7 et V8) avec plusieurs centaines de terminaux: temps réel (CICS), temps partagé (APL), infocentre. Evolution vers les réseaux et micros.
- Ces postes conviendraient à des ingénieurs Grande Ecole ou Doctorat, possédant au moins 3 ans d'expérience. Réf. BD 63

Ingénieurs Informaticiens

- Pour prendre en charge des projets informatiques, de la phase fonctionnelle jusqu'au lancement dans le domaine comptable.
- Ces postes conviendraient à des ingénieurs Grande Ecole ou équivalent possédant au moins 3 ans d'expérience en comptabilité et en réalisation d'applications importantes en temps réel (COBOL - CICS - VSAM) sur ordinateur IBM - SOUS APL. Réf. BD 64

Adresser CV, photo et prétentions, sous référence correspondante à CNA - Gestion des Personnes - 75016 Paris Brune

INGENIERIE ET SYSTEMES

COORDINATEUR TECHNIQUE EXPORT

Votre formation d'ingénieur ou de Technicien Supérieur dans les domaines électroniques fera de vous un homme de marchés chargé de la cotation des appels d'offres, de l'élaboration des dossiers très techniques dans les domaines de la TV, du cinéma, du disque, de la radio et de l'industrie en général. Vous jouerez le rôle de coordinateur dans les réalisations clés en main que 3M implémentera à l'étranger. Nous si adhésions rencontrer un candidat possédant une expérience dans les fonctions similaires. Vous êtes susceptible et acceptez le principe de mobilité géographique. Denis Faconnnet traitera confidentiellement votre dossier adressé, sous réf. M 3/7 à la Division Relations Humaines, Boulevard de l'Orléans, 95005 Cergy-Pontoise Cedex.



Valeo

1^{er} Fabricant Français d'Équipements pour l'Automobile. Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux. 27600 personnes - C.A. 9 Milliards de Francs recherche

INGENIEUR DEBUTANT

pour son Département Mathématiques Appliquées de la Direction des Etudes Avancées (Saint-Ouen - 93)

Vous serez chargé, en collaboration avec les Ingénieurs des services techniques, de résoudre les problèmes (calculs de structures, calculs de champs thermiques ou électromagnétiques...) par les techniques de l'analyse numérique ou tout autre technique mathématique appropriée. Connaissance de l'anglais appréciée.

Adresser lettre (B/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 54874M à : Valeo Service Recrutement I & C 45, rue Bayou - 75017 PARIS

مكتبة التحويل

مركز التوظيف

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

NCR

Après un siècle de progrès et d'innovations technologiques, NCR lance chaque année de nouveaux produits de pointe, accélère encore sa progression, accroît ses moyens, en tout premier lieu son capital humain.

assistant(e)

du responsable du service juridique

pour prendre plus spécialement en charge les problèmes de contentieux. Maîtrise de droit, bonne pratique de l'anglais, première expérience et intérêt pour l'informatique sont nécessaires pour réussir dans cette mission qui implique dynamisme, initiative et goût des contacts.

Une évolution est possible vers des responsabilités plus importantes. Adressez lettres, C.V., rémunération sous la référence 165 M à Bernard Bablon, NCR France, Tour Neptune, 92086 Paris La Défense cedex 20.

Prenez le parti d'un constructeur.

Spécialiste de l'interactif et pour poursuivre notre pénétration au niveau des grandes entreprises nous recherchons pour Paris

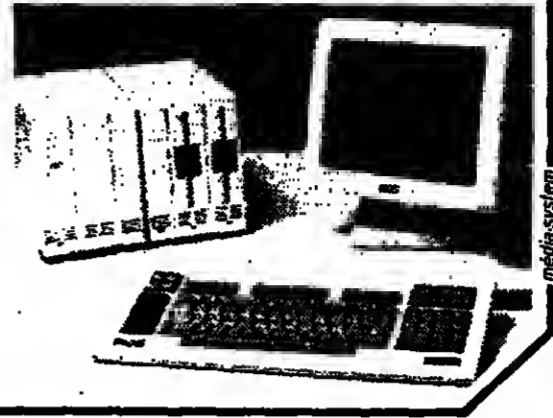
Ingénieurs commerciaux de haut niveau

Si vous avez une expérience informatique de 3 ans minimum, l'habitude des contacts commerciaux et de larges capacités, venez rejoindre une équipe commerciale performante.

Votre rémunération sera à la mesure de ces postes d'envergure. Pour nous contacter appelez Claudette Renault au 347-66-78 ou adressez lui votre dossier de candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à MDS France S.A. Tour Gamma B, 197 rue de Bercy 75582 Paris Cédex 12.



MDS FRANCE S.A.



La filiale française - 3500 personnes + 1 milliard F.C.A. - du leader mondial dans la fabrication de câbles isolés et appareillages pour le transport de l'énergie et de la communication recherche pour l'un de ses Groupes

INGÉNIEUR

ENSAM ou ÉQUIVALENT + SUPELEC
INSA LYON, ESIEE ou ENSEEIHT

Il prendra en charge, sous l'autorité du Directeur du Groupe, l'étude, la conception et le suivi de produits industriels à usage électrique.

Ce poste implique de nombreuses relations techniques et commerciales: il est donc nécessaire de posséder une grande aisance dans les contacts.

Le candidat retenu devra justifier d'une expérience industrielle d'au moins 5 ans (étude produits, fabrication, méthodes) et de la pratique courante de l'anglais. Le poste est à pourvoir en proche banlieue EST de PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 81088/M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE

sous contrôle étranger, recherche, pour faire face à son expansion soutenue particulièrement dans les financements d'opérations de négoce et sur le marché des euro-syndications :

AUDIT INTERNE

Chargé du contrôle interne de toute la banque (comptabilité, informatique, services divers), de la mise en place et du bon fonctionnement des méthodes et procédures, avec l'aide d'une équipe de collègues qualifiés. Ce poste, nouvellement créé, sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, EP...), âgé d'au moins 30 ans, bilingue français/anglais, ayant déjà une expérience similaire d'au moins 5 ans, acquise dans un organisme financier traitant, de préférence, des opérations internationales. (Réf. 2115)

CAMBISTE

Francs et devises

Travaillant avec une équipe de 4 personnes, il aura pour mission principale de développer le marché monétaire notamment avec le Moyen-Orient. Agé d'environ 30 ans, le candidat retenu aura obligatoirement une expérience d'au moins 4 ans et sera parfaitement bilingue français/anglais. (Réf. 2116)

ADJOINT CHEF SERVICE

Caisse-Portefeuille

Il assurera la gestion des dépôts de la clientèle (80% étrangère) ainsi que le bon fonctionnement du service (6 personnes) en collaboration avec le chef du service qu'il aidera à finaliser l'informatisation. Ce poste sera confié à un jeune diplômé, ayant 3 à 4 ans d'expérience et habitué aux contacts avec une clientèle sélective. (Réf. 2117)

Pour chacun de ces postes, situés à Paris, adressez un curriculum vitae à Bernard Mangon (en notant la référence) et en spécifiant le niveau de rémunération souhaité.

SEARCH

17, rue de La Rochefoucauld 75009 PARIS

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE, INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS.

Recherche

CONTRÔLEUR DE GESTION

HEC-ESSEC, SUP DE CO...

2 ans d'expérience minimum, si possible d'AUDIT. Il a pour mission le suivi d'affaires internationales. Anglais courant.

Envoyer C.V. et prétentions SESA, 30 Quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX. Préciser réf. sur enveloppe 05 LM.



Société française d'ingénierie (France et Export) de tout premier plan.

Nous recherchons pour votre département « Informatique et Télécommunications », des INGÉNIEURS ELECTRICIENS

Leur mission consistera à intervenir sur des projets informatiques dans le secteur de l'Énergie (industriels à usage de bureaux, bâtiments publics et administratifs), bâtiments de secteur industriel. Les candidats doivent posséder une expérience de quelques années au sein d'une société d'ingénierie ou de bureaux d'études d'activités les sera amenés à intervenir sur des problèmes de CONSULTANTS PORTS ET/OU DE CONSULTANTS FIBRES dans le secteur bâtiment. La maîtrise de l'ANGLAIS est nécessaire. Une expérience C.A.D. sera appréciée. Les postes sont basés à proximité de la Défense. Adr. C.V., photo et prétentions à M. MICHEL HAMOUSNI, C.A.C Les Gémesses, 48, av. Georges Clemenceau, 92330 SCEAUX.

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

avec expérience bancaire INTERET ET 27, rue Carle, Casanova 1^{er}, M^o Opéra, 21-18-06.

Vous êtes diplômé expert comptable ou informaticien ayant solide expérience audit, comptabilité aux comptes ou informatique. Nous sommes un important cabinet de révision et de conseils en fort développement avec bureaux en province et aux USA. Recherches pour missions Paris et province.

UN CHEF DE GROUPE

Formation grande école de commerce pour encadrer missions de haut niveau.

2 CHEFS DE MISSIONS

5 ans d'expérience min. pour supervision dossiers sur les plans comptable, fiscal et social. Rémunération intéressante et avantages. Envoyer C.V. et photo à SERICO 65 av. Kléber, 75116 PARIS.

Très importante société de textile

recherche

COMPTABLE

Expérience professionnelle souhaitée. Adressez C.V. et photo à M. MICHEL HAMOUSNI, C.A.C Les Gémesses, 48, av. Georges Clemenceau, 92330 SCEAUX.

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

filiale du Groupe Crédit Agricole, chargée du développement des moyens de paiement, nous recherchons un(e)

chargé de relations interbancaires

Diplômé(e) d'une Grande Ecole ou de l'université, vous avez une première expérience bancaire réussie. Au sein d'une petite équipe, et en relation avec l'ensemble du Groupe Crédit Agricole, la profession bancaire et la clientèle, vous étudierez l'évolution technique et économique des moyens de paiement, vous participerez directement aux négociations interbancaires et à la mise en œuvre des nouveaux systèmes de recouvrement. Adressez C.V. photo, et prétentions sous référence A 17 à CNCA - Section des Personnes - 75010 Paris Brune

GROUPE INDUSTRIEL NATIONALISÉ

JEUNES JURISTES D'ENTREPRISE

ayant au moins 2 ans d'expérience de l'application du droit des sociétés commerciales. Postes à pourvoir à PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 35461 M à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.



DIALOGUER SELON CONTESSE

c'est savoir écouter pour identifier les besoins et savoir suggérer les moyens de la communication sociale.

Nous en parlons aussi sur un autre mode : 12 pages de BD pour vous faire sourire. Vous les recevrez sur un simple coup de fil au

296.14.00

CONTESSE PUBLICITE

LES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

vous lisez une publicité de recrutement !

De qui émane-t-elle ? quel a été le processus de son détachement ? quelle est la cible visée ? qui l'a conçue, rédigée, mise en page ? quelle a été la démarche suivie pour son insertion dans la presse ? Une activité que vous ne connaissez peut-être pas, mais qui pourrait être la vôtre si vous aimez tout ce qui concerne la communication et la fonction Personnel. Un sens commercial aigu et des idées à revendre c'est ce qui vous caractérise en plus de votre aptitude à écouter, analyser et rédiger avec créativité. 30 ans environ, de formation littéraire ou diplômé d'une Ecole de Commerce, vous êtes certainement celle ou celui qui est attendu (e) par une agence bien connue dans le monde de la "P.A.". Basé en très proche banlieue Parisienne, vous serez responsable d'une clientèle existante et à développer. Face à vous le Chef d'Entreprise, la Direction du Personnel ou tout autre "Recruteur" : contactez-les, séduisez-les, décelez-les et fidélisez-les. Si cette publicité de recrutement vous motive, à vous de nous convaincre en écrivant (avec photo) sous réf. E.B. 07/84 à NORAY CONSULTANTS, 28, rue de l'Echiquier, 75010 Paris - Téléphone 246.12.28 (réponse et discrétion garanties).

PRODUCTION INTERNATIONALE
PLOIS
jer
lisé dans les biens
inger progresser
ter cette progression
nce d'environ 3 ans
adins auprès de nos
et un plan et des
ses suggestions
option des
nos pratique de
nts déplacements
Essaie Meta
RANDO
NATIONALE
APERTURE
Stagiaires
responsabilité pour
mode de recrutement
Commerce et maîtrise
RESTRICTE
M. RANDO
et 75009 Paris
Mises à l'épreuve
ciens APL
équipe pluridisciplinaire
mode ANCHAL... et 11
CSCS, terrain d'essai
code du Docteur...
atiens
l. de la phase...
ande...
PICK correspondants à
ED Paris Brune
TEMES
ECHNIQUE
tiques Appliquées
Saint-Ouen - 95
les ingénieurs des services
de structures, calculs
par les techniques
mathématiques appropriées
spécifier en indiquant la référence
au Bureau - 75011 PARIS

SPORTS

AU TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Exercice de style

Le groupe Renault a réuni le meilleur temps, lundi 2 juillet, au cours de la troisième étape contre la montre par équipe Louvain-Valenciennes, sans aucune défaillance sur le classement général. En revanche, le Néerlandais Van der Poel a perdu le maillot jaune à l'issue de la quatrième étape Valenciennes-Béthune, marquée par la longue échappée victorieuse du Belge Van den Haeghe.

Béthune. — Dans les années 20, Henri Desgrange avait institué les étapes séparées, autrement dit les étapes contre la montre par équipe; pour fustiger les coureurs lorsqu'ils jugeaient les moyennes horaires insuffisantes. Aujourd'hui, la course contre la montre collective n'est plus une punition, mais elle reste un punium. Il s'agit d'un exercice de style.

De notre envoyé spécial qui oblige les hommes à se livrer totalement, à unir leurs forces et à bien articuler leur action. C'est l'épreuve technique par excellence.

Ce travail d'artiste réservé aux athlètes du vélo exige une organisation exemplaire et ne tolère pas l'erreur. D'instinct, le robuste Néerlandais Oosterboch, un pilier de la formation Raleigh, a perdu douze minutes en 40 kilomètres et a été éliminé. Sa disparition sans doute coûtée la victoire à son équipe. Vincendeau a subi le même sort.

Un ordinateur de bord

Le groupe Renault formé autour de Fignon, Lemond et Madot, est passé maître dans ce genre d'épreuve. Il a terminé au complet à l'issue d'un sprint de 51 kilomètres

qui a duré une heure et trois minutes. Pas d'incident. Pas de fausse note. Pourtant, il a battu les Raleigh Paasonen qui de 4 secondes et ceux-ci ont précédé les Kwantum (Zotemelk, Rasm, Kuiper) qui de quelques centimètres de seconde.

Détail remarquable : à une époque où il n'est question que de bicyclettes futuristes, les concurrents du contre la montre utilisent des vélos normaux, légers mais classiques. Seul l'Américain Greg Lemond dispose d'un petit ordinateur fixé sur le guidon qui le renseigne en permanence sur la vitesse instantanée, la moyenne générale, le temps de passage, ainsi que la distance restant à parcourir.

Nous sommes décidément les témoins d'un curieux Tour de France. Malgré son caractère exceptionnel — Bernard Hinault a été relégué à 55 secondes, — cette étape athlétique ou en moins d'importance que les bonifications distribuées à tout bout de champ depuis le départ de Paris. Un tel paradoxe résulte d'un système si compliqué que les commissaires eux-mêmes ont du mal à se retrouver dans leurs calculs. A l'arrivée à Béthune, ils ont d'abord remis le maillot jaune à Van den Haute qui venait de gagner l'étape. Vérification faite, ils se sont aperçus que le leader était en réalité Van der Poel. Un Fignon peut en cacher un autre.

JACQUES AUGENDRE

RÉSULTATS

Troisième étape par équipe

LOUVAIN-VALENCIENNES
1. Renault-Elf, les 51 kilomètres en 1 h 33 mn 54 s; 2. Panasonic-Raleigh, 1 h 33 mn 58 s; 3. Team Telekom, 1 h 33 mn 58 s; 4. Peugeot-Sbell-Michelin, 1 h 4 mn 26 s; 5. Carrera-Inoxpan, 1 h 4 mn 26 s.

Quatrième étape

VALENCIENNES-BÉTHUNE

1. Fero Van den Haute, les 83 kilomètres en 2 h 19 mn 3 s (moyenne : 35,811 km/h); 2. Dejongheer, à 1 mn 2 s; 3. Van der Poel; 4. Vandendriessche; 5. Fosse; 6. Raaij; 7. Van Vlier; 8. Van den Broede; 9. J. Ph.; 9. Andriessen; 10. Causat.

Classement général

1. Jacques Hanegraaf (Pays-Bas), 11 h 38 mn 15 s; 2. Van der Poel (Pays-Bas), à 1 s; 3. Madot (Fr.), à 4 s; 4. Peeters (Bel.), à 9 s; 5. Lemond (E-U), à 10 s; 6. Fignon (Fr.), à 13 s.

Tour de France féminin

La Néerlandaise Petra de Bruin a gagné, lundi 2 juillet, la troisième étape Douai-Béthune du Tour de France féminin. Sa compatriote Mickie Hevik occupe la première place du classement général devant quatre autres Néerlandaises.

QUARANTE-SIX ATHLÈTES FRANÇAIS ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS POUR LOS ANGELES

La commission nationale du sport de haut niveau, réunie lundi 2 juillet à Paris et présidée par M^{me} Edwige Avice, ministre déléguée au temps libre, à la jeunesse et aux sports, a désigné quarante-six athlètes treute-deux hommes et quatorze femmes — pour représenter la France aux Jeux olympiques de Los Angeles, qui auront lieu du 29 juillet au 2 août prochains.

ROMMES

Sprint : Bruno Marie-Rosa, Antoine Richard, Marc Casparoff, Jean-Jacques Boussemart, Patrick Barré, Herman Pazzo.
Relais 4x400 m : Yann Quecquer, Jacques Felton, Didier Dubois, Hector Litoux, Aldo Ciani.
800 m : Philippe Dupont.
1.500 m : Pascal Thiébaud, Alex Gonzalez.
3.000 m simple : Joseph Mahmood, Pascal Debacker.
110 m haies : Stéphane Caristan, Franck Chevillat.
400 m haies : Gérard Brunel, Franck Jout.
Marathon : Jacky Bonberger, Alain Lazare.
20 km et 30 km marche : Gérard Leblère, Martial Fosselle, Dominique Gueby.
Hauteur : Franck Verzy.
Perche : Pierre Quinao, Thierry Vigneron, Serge Ferreris.
Marteau : Walter Clouffat.
Javelot : Jean-Paul Lakafia.
Décathlon : William Motz.

DAMES

Sprint : Marie-France Lovat, Liliane Gaschet, Rose-Aimée Bascou, Raymond Naigre, Christelle Belteux, Marie-France Liebatz.
3.000 m : Annette Sargent.
100 m haies : Laurence Elloy, Michèle Chardonnat, Marie-Noëlle Savigny.
Hauteur : Maryse Ewango-Epée, Brigitte Rogeron.
Pentathlon : Chantal Beaumont, Florence Picaut.

AU TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON

Les raquettes parlent

Grande journée de tennis sur gazon, lundi 2 juillet, pour les huitièmes de finale des championnats de Wimbledon. Trois joueurs ont éliminé des têtes de série : John Sadri, Pat Cash, Paul Anacone, vainqueurs respectivement de Vitas

Gerulaitis, Kevin Curren et Johan Kriek. Les numéros 1, 2 et 3 mondiaux, McEnroe, Lendl, Connors, ont fait pour leur part de démonstrations. C'était la promesse de quarts de finale explosifs, mercredi 4 juin.

Wimbledon. — Un caricaturiste avait résumé, lundi matin, l'atmosphère qui avait entouré les huitièmes de finale entre John McEnroe et Bill Scanlon, « belle » des tournois de Wimbledon et de Flushing Meadow 1983. Le juge de chaise disait au New-Yorkais et au Texan : « Gentlemen, soyez de la plus grande correction ! », puis il ajoutait, comme sur un ring de boxe : « Soignez-vous, dehors ! ». Les deux Américains se débattaient cordialement. Les déclarations faites à la veille de leur rencontre laissent entendre qu'il y aurait de l'orage dans l'air au court numéro 1 où ils devaient s'affronter.

Outre l'animosité notoire entre les numéros 1 et 17 mondiaux, le fait que le Scanlon ait toujours sérieusement accroché McEnroe au cours de leurs onze matches précédents, arrachant trois victoires, avait fait pressentir la première explosion de champion du monde, qui n'avait pas commis le moindre écart pendant la première semaine, se sachant sous haute surveillance. Mais il n'y eut pas d'explosion de la bombe à retardement américaine. En fait, on a assisté à un feu d'artifice tenniste.

Maître et élève

Comme il l'avait annoncé au début du tournoi, McEnroe s'est contenté de « regarder parler sa raquette ». Un langage de maître à élève : Scanlon n'a presque jamais été en mesure de retourner le service du champion en titre, qui, lui, a renvoyé les engagements du Texan sous des angles impossibles.

RECORD DU MONDE DU 10 000 MÈTRES

Le Portugais Fernando Mamede a battu, lundi 2 juillet, à Stockholm, le record du monde du 10 000 mètres en 27 mn 13 s, 81.
L'ancien record était détenu par le Kényan Henry Rono qui avait couvert la distance, en 1978 à Vienne (Autriche), en 27 mn 22 s, 4.

De notre envoyé spécial Le Tchecoslovaque Lendl se pourra peut-être pas renouveler à Wimbledon son exploit de la finale de Roland-Garros contre McEnroe. Le numéro 2 mondial a néanmoins démontré une nouvelle fois son changement d'état d'esprit. Face au Californien Scott Davis, qui a joué son meilleur service-voilé, il a eu toutes les raisons de baisser les bras, comme on l'avait vu faire tant de fois. Mené 5-2 dans le quatrième set, il a réussi à égaliser mais a perdu la manche du 12^e jeu sur une double faute. Un accident analogue avait précipité sa défaite lors de la dernière finale des Internationaux des Etats-Unis contre Connors. Davis a d'ailleurs fait d'entrée de jeu le break dans la cinquième manche. Toutefois, Lendl a égalisé derechef pour entamer un singulier bras de fer avec l'Américain, qui a perdu son service au 9^e jeu pour aussitôt égaliser au 10^e. Deux retours en passing croisé ont permis à Lendl de reprendre l'avantage pour conclure au 12^e jeu à coups de services gagnants.

Le numéro 2 mondial, qui doit affronter en quarts de finale son compatriote Tomas Smid, facile vainqueur de l'Américain Arias, a toutes les chances maintenant de se retrouver en demi-finales contre le vainqueur du math Connors-Anacone.

Les deux Américains ont fait sensation lundi. Le champion 1982 parce qu'il a réalisé une prestation extraordinaire face à son compatriote Mayotte, âgé de vingt-quatre ans. Toujours très en forme à Wimbledon, « gentleman Tim » a enlevé la première manche au tie-break après avoir mené 3-1. Mais Connors a trouvé, au début du deuxième set, la cadence qui lui avait permis de triompher pour la première fois sur le « Centre Court ». Il y a dix ans, comme s'il voulait célébrer cet anniversaire par un exploit, le numéro trois mondial a aligné onze jeux pour gagner la deuxième manche 6-2 et la troisième 6-0.

C'est un tennis tout à fait différent, embrouillé comme un plat de spaghetti, qu'Anacone a servi au

ALAIN GRAUDO.

Résultats du lundi 2 juillet

HUITIÈMES DE FINALE

SIMPLE MESSIEURS

McEnroe (EU, 1) b. Scanlon (EU, 17), 6-3, 6-3, 6-1. Sadri (EU, 79), b. Gerulaitis (EU, 18), 6-3, 7-5, 6-7, 4-6, 6-3. Cash (Aust., 32) b. Curren (Afr. S., 12), 4-6, 6-2, 7-6, 6-1. G. Gomez (Equ., 6), b. Moore (EU, 93), 6-0, 6-1, 7-6. Anacone (EU, 238) b. Kriek (EU, 14), 6-3, 6-2, 6-4. Connors (EU, 3) b. Mayotte (EU, 19), 6-7, 6-2, 6-0, 6-2. Smid (Tch., 15) b. Arias (EU, 5), 7-5, 6-4, 6-3. Lendl (Tch., 2) b. Davis (EU, 24), 4-6, 6-4, 6-4, 5-7, 7-5.

SIMPLE DAMES

M. Maleva (Bulg., 6) b. A. Hobbs (GB, 46), 6-3, 3-6, 6-3. M. Navratilova (EU, 1) b. E. Sayers (Aust., 48) 6-0, abandon. E. Jordan (EU, 7) b. W. Turnbull (Aust., 11), 6-2, 6-3. P. Shriver (EU, 4) b. B. Potter (EU, 15), 6-4, 6-3. J. Durie (GB, 10) b. S. Graf (RFA, 86), 3-6, 6-3, 9-7. H. Mandlikova (Tch., 3) b. H. Sukova (Tch., 16), 6-4, 6-1. C. Karlovic (Suède, 196) b. A. Temesvari (Hongr., 17), 6-4, 7-5.

(Publicité)

Comment devenir Suisse en neuf mois

(et le rester pendant trente ans au moins)

Par les temps qui courent, il est bien agréable d'être Suisse.

De faire partie d'une communauté qui approuve le secret bancaire, qui refuse la semaine de 40 heures et qui apprécie les entreprises qui gagnent de l'argent. De vivre dans un pays superbe, dont la réputation touristique n'est plus à faire. De pouvoir compter chaque année les grèves sur les doigts d'une main. De...

Ah, les Suisses ! On les envie et, souvent, on ne les aime pas beaucoup. Avez-vous remarqué que les russes détestent ceux qui réussissent ? Qu'ils trouvent toujours de laborieuses justifications pour expliquer le succès des autres, où il est question de destin, de hasard, de chance ?

Etre Suisse

La vérité est bien plus simple. Etre Suisse, ce n'est pas seulement disposer du célèbre passeport rouge à croix blanche. C'est aussi partager quelques qualités et une certaine mentalité, où il est encore question d'effort, de réalisme, d'esprit d'entreprise, de profit...

Savez-vous qu'un siècle dernier, la Suisse était un pays si pauvre que son gouvernement étudiait des possibilités d'émigration massive vers le Nouveau-Monde ? Ne croyez-vous pas qu'il a fallu plus que de la chance pour faire aujourd'hui de la Confédération un des Etats les plus prospères du globe ?

Par exemple, qu'il a fallu des hommes. Des dirigeants de valeur, tant pour le pays que pour ses entreprises. Ce que l'on nommerait aujourd'hui des managers de talent, bien formés, durs à la tâche, animés d'un farouche esprit de réussite. Des gens qui possédaient ces qualités et cette mentalité suisses. Car, être Suisse, c'est d'abord un esprit.

Devenir Suisse Cet esprit, vous pouvez l'acquérir. Et devenir « Suisse » en neuf mois. Simplement en suivant le

IMPORTANT - Administration de l'Entreprise

de l'Entreprise est un programme de formation polyvalente en gestion d'entreprise, d'une durée de neuf mois à plein temps, donnant accès à un « Diplôme de formation de base en gestion d'entreprise ». L'ECADE est une institution indépendante d'enseignement privé fondée en 1960.

programme Administration de l'Entreprise

de l'Entreprise et en obtenant le diplôme de l'ECADE. Certes, le diplôme de l'ECADE n'est pas un passeport officiel. Mais, pour des milliers d'entreprises dans plus de 70 pays du globe, depuis près de vingt-cinq ans, le diplôme de l'ECADE vaut au moins autant. Parce qu'il prouve que vous possédez ces qualités et cet esprit qui font les bons (et, souvent, les grands) managers.

La force du programme Administration de l'Entreprise de l'ECADE, c'est simplement ceci : vous aidez à développer et utiliser pleinement des qualités et une mentalité d'entreprise. En plus, Administration de l'Entreprise est un programme complet de gestion, concret, pratique, réaliste. Où vous vivez réellement la vie d'entrepreneur, pour être immédiatement opérationnel une fois votre diplôme en poche.

Saisissez maintenant votre chance d'être admis

Chaque année, l'ECADE accueille 40 stagiaires dans le programme Administration de l'Entreprise. En prouvant votre détermination et votre envie réelle de « devenir Suisse », vous pouvez encore obtenir une place pour la session 1984/1985 (octobre à juin).

Il vous suffit de nous adresser quelques lignes justifiant votre désir d'être admis, accompagnées d'une brève présentation de vous-même (vos diplômes nous intéressent, vos motivations nous passionnent). Sachez nous convaincre : vous recevrez en retour, sans engagement, un dossier d'information et une formule d'admission.

Adressez vos messages à M^{me} F. Henry Direction administrative Ecole d'Administration et de Direction des Entreprises ECADE Rue du Bugnon 4 CH-1005 Lausanne (Suisse) Tél. (021) 221.511.

PROPOS D'UN SUIVEUR

Vélo-boulot

De notre envoyé spécial

Béthune. — Huit heures du matin. Un par un, maillots et casquettes enfilés, ils sortent de l'ascenseur de l'hôtel, où leur équipe a été logée. Ils s'assoient dans les fauteuils du hall. De leur côté individuel, ils sortent leurs chaussures, ces escarpins bizarres qu'ils mettent toujours au dernier moment, car elles sont faites pour pédaler : at rien d'autre. Aviez-vous, cela d'un homme qui ne va pas à vélo, mais qui a des semelles rigides, se sort, dès qu'il les ont aux pieds, comme l'airblocs qui se défont de gémissement de marcher. Ils ont l'air d'avancer sur des bouts de bois, sur des bouts de forçats. Entre eux, peu de mots. Chaque geste, est celui d'un homme qui ne va pas à vélo, mais qui a des semelles rigides, se sort, dès qu'il les ont aux pieds, comme l'airblocs qui se défont de gémissement de marcher. Ils ont l'air d'avancer sur des bouts de bois, sur des bouts de forçats.

épreuve qui, pour tous, sera rude. Ensuite, après une pause à Valenciennes, encore 83 kilomètres en ligne pour gagner Béthune. Du moins le paysage qui, par là, continue si bien celui de leur pays, sera-t-il de leur convenance, si tant est que, à 50 à l'heure sur un vélo, on puisse prêter attention à l'environnement et même à cette sociabilité exceptionnelle des gens du Nord.

C'est-à-dire, pour le plaisir, des Belges, de grands diablotins tacticiens, les hommes qui se attend aujourd'hui, à y aller d'abord, ce contre la montre par équipes.

Depuis la veille au soir, chacun a pu soigner ses petits bobos. On ne quitte pas un Tour de France pour un poignet foué. Parmi eux, un autre grand diable, à lunettes collées, qui, à la particularité d'être hollandais. Ce n'est pas leur chef de file, bien qu'il se soit fait une bonne renommée dans son métier. Sa spécialité n'est pas, malgré tout, le Tour de France. Ses trucs à lui, ce sont les classiques, les sprints échoués et rugueux. Ce sont, ou plutôt c'était...

Je reviendrai

Car Gerrie Knetsemann revient de loin. Au début de la saison précédente, dans une course de moins de quatre heures, il a été vainqueur de la Belgique, à l'issue d'une victoire, il a trouvé sur sa route une voltige imprudemment gardée. Grand soleil, pers-brise traversé. On l'a retiré de là désarticulé, scabré de fractures en tous genres. Les chirurgiens de son pays l'ont gardé trois mois pour le réacommoder.

Un simple manière d'être. Il hausse les épaules. Il retrouve son vélo comme l'ouvrier retrouve son outil. Il jette sur lui le regard rapide et averti du professionnel. Le départ est à vingt-cinq kilomètres de l'hôtel. Histoire de se mettre en jambes, ils font tous à bas en pédalant. Tout cela avec ce sérieux qui les habite, car il ne faut pas trop se fier aux sourires, aux boutades, qui, dans les fonctions de la somme au la ligne de départ, peuvent faire illusion. On bedone toujours un peu jeune. Avant une étape du Tour de France, c'est aussi une obligation qui aide à avoir bonne renommée en ces temps médiocres.

Durant à s'quité le clinique, où on le tenait en extension avec des poids aux jambes et aux bras, ce fut en fait un roulet. Il s'impose une réduction sans répit. Il avait dit, en dépit de ses trente-trois ans : je reviendrai. Une manière comme une autre de jouer les MacArthur. Il est revenu à vélo, comme il dit d'habitude, des plaques de métal un peu partout. Mais il ajoute : « Ce n'est que quand même... Les épreuves de ce genre ont ceci de particulier dans ce métier à haut risque que, loin d'abaisser, elles sont renalisées comme des défis.

Quatre heures plus tard, à midi, sur la ligne d'arrivée de Valenciennes, dans le vent qui agite les papiers, le résultat est là. Ils ont « fait soixante », les neuf grands Belges et leur grand Hollandais. On ne va pas prévoir, mais on ne se plaint pas non plus. Au classement général du tour, Gerrie Knetsemann se retrouve trente-troisième sur cent soixante-huit. La journée est finie. Une autre est à venir, comme pour n'importe quel salarier.

J.-M. THÉOLLEVEY.

Sulka
CHEMISIER-TAILLEUR
SOLDES
2, rue de Castiglione, Paris 1^{er} (260-38-08)
angle rue de Rivoli - Parking Vendôme

QUARANTE-SIX ATHLÈTES FRANÇAIS ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS POUR LOS ANGELES

La commission nationale du sport de haut niveau, réunie lundi 2 juillet à Paris et présidée par M^{me} Edwige Avice, ministre déléguée au temps libre, à la jeunesse et aux sports, a désigné quarante-six athlètes treute-deux hommes et quatorze femmes — pour représenter la France aux Jeux olympiques de Los Angeles, qui auront lieu du 29 juillet au 2 août prochains.

ROMMES
Sprint : Bruno Marie-Rosa, Antoine Richard, Marc Casparoff, Jean-Jacques Boussemart, Patrick Barré, Herman Pazzo.
Relais 4x400 m : Yann Quecquer, Jacques Felton, Didier Dubois, Hector Litoux, Aldo Ciani.
800 m : Philippe Dupont.
1.500 m : Pascal Thiébaud, Alex Gonzalez.
3.000 m simple : Joseph Mahmood, Pascal Debacker.
110 m haies : Stéphane Caristan, Franck Chevillat.
400 m haies : Gérard Brunel, Franck Jout.
Marathon : Jacky Bonberger, Alain Lazare.
20 km et 30 km marche : Gérard Leblère, Martial Fosselle, Dominique Gueby.
Hauteur : Franck Verzy.
Perche : Pierre Quinao, Thierry Vigneron, Serge Ferreris.
Marteau : Walter Clouffat.
Javelot : Jean-Paul Lakafia.
Décathlon : William Motz.

DAMES
Sprint : Marie-France Lovat, Liliane Gaschet, Rose-Aimée Bascou, Raymond Naigre, Christelle Belteux, Marie-France Liebatz.
3.000 m : Annette Sargent.
100 m haies : Laurence Elloy, Michèle Chardonnat, Marie-Noëlle Savigny.
Hauteur : Maryse Ewango-Epée, Brigitte Rogeron.
Pentathlon : Chantal Beaumont, Florence Picaut.

Comment devenir Suisse en neuf mois
(et le rester pendant trente ans au moins)

Par les temps qui courent, il est bien agréable d'être Suisse.

De faire partie d'une communauté qui approuve le secret bancaire, qui refuse la semaine de 40 heures et qui apprécie les entreprises qui gagnent de l'argent. De vivre dans un pays superbe, dont la réputation touristique n'est plus à faire. De pouvoir compter chaque année les grèves sur les doigts d'une main. De...

Ah, les Suisses ! On les envie et, souvent, on ne les aime pas beaucoup. Avez-vous remarqué que les russes détestent ceux qui réussissent ? Qu'ils trouvent toujours de laborieuses justifications pour expliquer le succès des autres, où il est question de destin, de hasard, de chance ?

Etre Suisse
La vérité est bien plus simple. Etre Suisse, ce n'est pas seulement disposer du célèbre passeport rouge à croix blanche. C'est aussi partager quelques qualités et une certaine mentalité, où il est encore question d'effort, de réalisme, d'esprit d'entreprise, de profit...

Savez-vous qu'un siècle dernier, la Suisse était un pays si pauvre que son gouvernement étudiait des possibilités d'émigration massive vers le Nouveau-Monde ? Ne croyez-vous pas qu'il a fallu plus que de la chance pour faire aujourd'hui de la Confédération un des Etats les plus prospères du globe ?

Par exemple, qu'il a fallu des hommes. Des dirigeants de valeur, tant pour le pays que pour ses entreprises. Ce que l'on nommerait aujourd'hui des managers de talent, bien formés, durs à la tâche, animés d'un farouche esprit de réussite. Des gens qui possédaient ces qualités et cette mentalité suisses. Car, être Suisse, c'est d'abord un esprit.

Devenir Suisse
Cet esprit, vous pouvez l'acquérir. Et devenir « Suisse » en neuf mois. Simplement en suivant le

IMPORTANT - Administration de l'Entreprise
de l'Entreprise est un programme de formation polyvalente en gestion d'entreprise, d'une durée de neuf mois à plein temps, donnant accès à un « Diplôme de formation de base en gestion d'entreprise ». L'ECADE est une institution indépendante d'enseignement privé fondée en 1960.

programme Administration de l'Entreprise
de l'Entreprise et en obtenant le diplôme de l'ECADE. Certes, le diplôme de l'ECADE n'est pas un passeport officiel. Mais, pour des milliers d'entreprises dans plus de 70 pays du globe, depuis près de vingt-cinq ans, le diplôme de l'ECADE vaut au moins autant. Parce qu'il prouve que vous possédez ces qualités et cet esprit qui font les bons (et, souvent, les grands) managers.

La force du programme Administration de l'Entreprise de l'ECADE, c'est simplement ceci : vous aidez à développer et utiliser pleinement des qualités et une mentalité d'entreprise. En plus, Administration de l'Entreprise est un programme complet de gestion, concret, pratique, réaliste. Où vous vivez réellement la vie d'entrepreneur, pour être immédiatement opérationnel une fois votre diplôme en poche.

Saisissez maintenant votre chance d'être admis
Chaque année, l'ECADE accueille 40 stagiaires dans le programme Administration de l'Entreprise. En prouvant votre détermination et votre envie réelle de « devenir Suisse », vous pouvez encore obtenir une place pour la session 1984/1985 (octobre à juin).

Il vous suffit de nous adresser quelques lignes justifiant votre désir d'être admis, accompagnées d'une brève présentation de vous-même (vos diplômes nous intéressent, vos motivations nous passionnent). Sachez nous convaincre : vous recevrez en retour, sans engagement, un dossier d'information et une formule d'admission.

Adressez vos messages à M^{me} F. Henry Direction administrative Ecole d'Administration et de Direction des Entreprises ECADE Rue du Bugnon 4 CH-1005 Lausanne (Suisse) Tél. (021) 221.511.

location meubles demandés
Paris
OFFICE INTERNATIONAL
bureaux
Ventes
BON XTP
Locations
DOMICILIANT
CHAMPS-ÉLYSÉES
ACTE 562-80
BUREAU
locaux commerciaux
fonds de commerce
propriétés
URGENT CAUSE DÉPART EXCEPTIONNEL
terrains
viagers

ÉTÉ

LE CARNET DU Monde

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 juillet à 0 heure et le mercredi 4 juillet à 24 heures. Une hausse de pression sensible sur la France amenant l'arrivée d'un solide anticyclone...

PRÉVISIONS POUR LE 4 JUILLET A 0 HEURE (GMT) La plupart des régions avec parfois des formations brumeuses sur le Centre, le Sud-Ouest, les côtes de la Manche, ainsi que des passages nuageux du Nord-Est aux Alpes du Nord et à la Corse...

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3745 1 2 3 4 5 6 7 8 9 Grid for crossword puzzle.

Horizontalement I. C'est dans son lit que l'on se livre au plus doux transports. Copulatives. II. Paradoxe pour certains alchimistes se déplaçant ventre à terre...

Verticalement 1. Bon bec. 2. Possessif. Affluent de la Moselle (en version germanique). 3. Semer le son dans les sillons dans l'espoir de récolter du blé...

Solution du problème n° 3744 Horizontalement I. Poches. SI. II. Ophites. III. Nibel. Top. IV. Tom. Staka. V. Omb. Ader. VI. Nautisme. VII. NN. Cob. Cl. VIII. Jéna. Opa. IX. Aiguille. X. Ru. Rik. XI. Dessert.

Verticalement 1. Pontonniers. 2. Opiomane. 3. Chemin. Na. 4. Hic. Sitatou. 5. Elys. So. 6. Se. Tambours. 7. Stade. Paie. 8. Ode. Céder. 9. Impertinent.

GUY BROUTY.

JEUNESSE

AUTRICHIENS ET FRANÇAIS. Le Bureau international de liaison et de documentation (BILD), qui organise depuis de nombreuses années des échanges de jeunes Français et Autrichiens, avec différentes activités linguistiques et de loisir, lance une initiative en direction de jeunes scolaires français et autrichiens sera organisée à Schladming, du 7 au 28 août. Le prix total, voyage compris, est de 4350 F.

TOURISME

LE CLUB MÉDITERRANÉE OUVRIERA SON PREMIER VILLAGE EN CHINE À LA FIN DE 1985

Aux termes d'un accord signé entre les autorités de la République populaire de Chine et le Club Méditerranée, l'entreprise de M. Trigano va ouvrir dans ce pays son premier village de vacances à la fin de l'année 1985. D'une capacité de 280 lits et de 140 chambres, il serait situé dans la zone de développement de Shenzhen, à la limite de la frontière avec Hongkong, plus exactement sur le site de Shi-Mai-Sha, dans la province de Canton.

Selon le protocole d'accord rédigé entre la Banque de Chine, l'Agence de développement de Shenzhen et l'IFL-Lease International Ltd, un groupe bancaire franco-chinois (de Hongkong), le financement de ce projet est évalué à environ 60 millions de francs, un montant un peu inférieur à son autre projet plus ambitieux négocié depuis de nombreux mois entre les deux parties. Toutefois, précise-t-on au Club Méditerranée, cet accord ouvre la voie à de nouvelles implantations en Chine qui viendraient s'ajouter au « réseau » actuel de cet organisme de loisirs qui compte actuellement 165 villages et hôtels dans le monde entier. Il se répartit sur 98 villages, 3 villages annexes, 58 résidences de vacances et 6 hôtels de tourisme. Le Club Méditerranée, qui emploie actuellement un peu plus de 18 000 personnes, inaugure en ce début de juillet un nouveau village de vacances de 600 lits au Mexique.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION Rubrique O.S.P. 64, rue La Boétie - 583-12-86

VENTE au Palais de Justice à CRETEIL, le jeudi 12 juillet 1984 à 9 h 30 UN ENSEMBLE IMMOBILIER Comportant bâtiment divisé en divers locaux occupés et un pavillon d'habitation libre 2, 10, 10 bis, rue Pierre-Curie et 33, rue Basille à IVRY-SUR-SEINE (94) MISE A PRIX: 500 000 FRANCS S'adresser à M^e Yves TOURAILLE, avocat à PARIS (9^e), 48, rue de Clichy, Tél. 874-45-85; M^e A. CHEVRIER, syndic à PARIS, 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY (Seine-et-Marne) le MARDI 10 JUILLET 1984 à 14 h UN PAVILLON sis à MEREVILLE (91) rue des Mésanges numéro 4 MISE A PRIX: 100 000 F Consignation préalable indisp. par chèque certifié, en espèces. Rem. M^e TRUXILLO & AROUN, Avts ass. 4, bid de l'Europe à EVRY (079-39-45).

VENTE au Palais de Justice de PARIS le LUNDI 9 JUILLET 1984 à 14 h APPARTEMENT, CAVE & PARKING rue de Castagnary, numéro 60 à PARIS 15^e MISE A PRIX: 125 000 FRANCS S'adr. à M^e Bernard de SARIAC, avocat 70, av. Marceau, 75008 PARIS. Tél.: 720-82-38 - S.C.P. SCHMIDT, DAVID, avocat - M^e FERRERI, syndic.

Décès - M^{me} Marie-Françoise Durand, ses enfants, petits-enfants, Sca frères, M. et M^{me} Robert Bonischot et leurs enfants, M. et M^{me} Alain Bonischot et leur fille, Parents et alliés, ont le douleur de faire part du décès du docteur Roger BONISCHOT, survenu à l'âge de soixante ans. Les obsèques religieuses ont eu lieu, le samedi 30 juin, dans l'intimité familiale.

M^{me} J. Bréjoux, M. et M^{me} J.-P. Bréjoux ont le douleur de faire part du décès de Jean BRÉJOUX, professeur honoraire, survenu le 29 juin 1984, dans sa soixante-dix-neuvième année, 21, rue Laharpe, 33110 Le Boncaut, La Fontaine-d'Éau, Fontevivante 17100 Saintes.

M^{me} Geneviève Bergonier, sa sœur, Docteur Jean-Antoine Crozier et M^{me}, née Marie-Françoise Durand, M^{me} Albert-Jacques Mosby et M^{me}, née Catherine Crozier, M. Luc Crozier et M^{me}, née Joëlle Levis d'Hauteport, M. Marc Crozier et M^{me}, née Evelyne Falgaud, ses enfants, Pierre, Yves, Cécile, Benoît, Paul, Julie et Camille, ses petits-enfants, M. et M^{me} Louis Cruzier, ses beau-frère et belle-sœur, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Pierre CROZIER, née Marguerite-Marie Bergonier, survenu le 1^{er} juillet 1984, dans sa soixante-seizième année, et prient d'assister à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le jeudi 5 juillet 1984, à 16 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7^e, où l'on se réunira.

M^{me} André Descorps-Declère, M. et M^{me} Guy Descorps-Declère, M. Adrien Descorps-Declère, M. et M^{me} Bernard Messencostecker, Stéphane, Eric, Sandrine, Frédéric, Julien, Laure, Bertrand et François, Les familles Ganini et Postel, ont le douleur de faire part du décès de leur épouse, père, grand-père, beau-frère et oncle, André DESCORPS-DECLÈRE, survenu le 30 juin 1984. La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale de Vence, le 5 juillet, à 14 h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière de Vence dans le caveau de famille. Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Jean Padovani, née Guinini, M. et M^{me} André Raymond, M. et M^{me} Michel Lesieur, Le docteur et M^{me} Pierre Padovani, Vassini, Bruno, Jérôme, Florence, Mathieu et Vincent, Jérôme, Florence, Les familles Padovani, Cardin, Guinini et Giorgi, leurs parents et alliés, ont le douleur de faire part du décès, survenu le 27 juin 1984 à L'Île-Rousse, de M. Jean PADOVANI, professeur honoraire, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Les obsèques ont eu lieu le jeudi 28 juin 1984, à 17 heures, en l'église de L'Île-Rousse. Cet avis tient lieu de faire-part. 12, avenue Paul-Doumer, 20220 L'Île-Rousse, 27, rue Armand-Carrel, 75019 Paris.

M^{me} Jeanne Saju, son épouse, M. et M^{me} Pierre Saju, M. et M^{me} Raymond Saju, M. et M^{me} Lucien Saju, ses fils et belles-filles, Catherine, Juliette, Mameil, Anne, Henri, Pascale et Marc, ses petits-enfants, M^{me} Catherine Saju, sa sœur, Les familles Saju, Père et Doucet, Parents et alliés, ont le douleur de faire part du décès de M. Henri SAJUS, professeur en retraite, survenu le 25 juin 1984, dans sa quatre-vingt-unième année. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 28 juin, en la cathédrale de Lescar.

M. et M^{me} Edouard Desbordes, leurs enfants, petits-enfants, Et toute la famille, dans la tristesse de la séparation, ont le douleur de faire part de la mort, dans sa quatre-vingt-huitième année, de M^{me} veuve Germaine VIALARET, précédemment DÉCÉDÉE, le 29 juin 1984, à Agde. Les obsèques ont eu lieu samedi 3 juillet, à 11 heures, en l'église de Saint-Germain (12100). Cet avis tient lieu de faire-part. 2, impasse du Hoggar, 34300 Agde.

Anniversaires - Le 4 juillet 1984 est le jour du douzième anniversaire de la mort du docteur H. DESCOMP. Pensez affectueusement à lui.

Une pensée pensée est demandée pour le vingtième anniversaire de la mort de Gaby MORLAIX, le 4 juillet 1984.

Messes anniversaires - Une messe en souvenir de Roland et Jeanne BESNEUX, rappelés à Dieu le 6 juillet, ainsi qu'à l'attention des défunts de la famille sera célébrée le 6 juillet 1984, à 11 h 45, en l'abbaye Sainte-Marie de Paris, 5, rue de la Source, 75016 Paris (métro Jussieu).

M. Hubert de Givenchy, M. Jean-Claude de Givenchy, Le personnel des sociétés Givenchy, ont la tristesse de faire part du décès de M. Roland FORET, administrateur et ancien directeur financier. Les obsèques auront lieu le mercredi 4 juillet 1984, à 14 h 30, à Besançon, en la basilique Saint-Perjeux. - On nous prie d'annoncer la mort de Roger LANFANT de METZ, survenue au Havre, le 27 juin 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année. - On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de général de corps d'armée (CR) Henry MARTIN, grand-croix de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, TOE, 1939-1944, citoyen d'honneur d'Ajaccio et de Bastia, décédé le 24 juin 1984 à Limoges, dans sa quatre-vingt-seizième année, mari des incrimations de l'Église. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le 27 juin, aux Rosettes (Jura). De la part de ses enfants : Le général (CR) et M^{me} Jean-L. Martin et leurs enfants et petits-enfants, Le docteur et M^{me} Bernard Dufrain et leurs enfants, Le colonel et M^{me} Michel Martin et leurs enfants, Le lieutenant-colonel et M^{me} Yves Martin et leurs enfants. Une messe de requiem sera célébrée ultérieurement en l'église Saint-Louis des Invalides, 17, place des Foyatres, 78320 Le Mesnil-Saint-Denis. [Ancien officier de réserve intégré dans l'armée active en 1917, Henry Martin participa aux combats de la Somme, de l'Argonne et de la Champagne durant la première guerre mondiale. Après plusieurs postes en France-majors ou en écoles militaires, il se distinguait en 1940 sur l'Alsace, à la tête de la 57^e division d'infanterie nord-saharienne. En 1942, il est chargé de mettre sur pied, avec du matériel américain, la 4^e division marocaine de montagne, dans la région de Mers-el-Kébir et, en 1943, il reçoit du commandement de la 1^{re} armée française le commandement du 1^{er} corps d'armée. Le 11 septembre 1943, il a la mission de libérer la Corse avec le bataillon de choc, les Tirailleurs et les Tabors marocains de ce 1^{er} corps d'armée et, le 4 octobre suivant, il y parvient avec l'aide de quelques détachements alliés et en liaison avec des patriotes corse. En 1944, il contribue à la conquête de l'île d'Elbe, puis il est nommé à la tête du corps d'armée d'Algérie, où, sous les ordres du gouverneur général Yves Chauvin, il doit faire face, en mai 1945, aux graves troubles du Constantinois. Le général Martin repart l'année suivante en octobre 1946.]

M^{me} Pierre Crozier, née Marguerite-Marie Bergonier, survenu le 1^{er} juillet 1984, dans sa soixante-seizième année, et prient d'assister à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le jeudi 5 juillet 1984, à 16 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7^e, où l'on se réunira. 11, rue Lachaux, 78120 Rambouillet.

M^{me} André Descorps-Declère, M. et M^{me} Guy Descorps-Declère, M. Adrien Descorps-Declère, M. et M^{me} Bernard Messencostecker, Stéphane, Eric, Sandrine, Frédéric, Julien, Laure, Bertrand et François, Les familles Ganini et Postel, ont le douleur de faire part du décès de leur épouse, père, grand-père, beau-frère et oncle, André DESCORPS-DECLÈRE, survenu le 30 juin 1984. La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale de Vence, le 5 juillet, à 14 h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière de Vence dans le caveau de famille. Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Jean Padovani, née Guinini, M. et M^{me} André Raymond, M. et M^{me} Michel Lesieur, Le docteur et M^{me} Pierre Padovani, Vassini, Bruno, Jérôme, Florence, Mathieu et Vincent, Jérôme, Florence, Les familles Padovani, Cardin, Guinini et Giorgi, leurs parents et alliés, ont le douleur de faire part du décès, survenu le 27 juin 1984 à L'Île-Rousse, de M. Jean PADOVANI, professeur honoraire, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Les obsèques ont eu lieu le jeudi 28 juin 1984, à 17 heures, en l'église de L'Île-Rousse. Cet avis tient lieu de faire-part. 12, avenue Paul-Doumer, 20220 L'Île-Rousse, 27, rue Armand-Carrel, 75019 Paris.

M^{me} Jeanne Saju, son épouse, M. et M^{me} Pierre Saju, M. et M^{me} Raymond Saju, M. et M^{me} Lucien Saju, ses fils et belles-filles, Catherine, Juliette, Mameil, Anne, Henri, Pascale et Marc, ses petits-enfants, M^{me} Catherine Saju, sa sœur, Les familles Saju, Père et Doucet, Parents et alliés, ont le douleur de faire part du décès de M. Henri SAJUS, professeur en retraite, survenu le 25 juin 1984, dans sa quatre-vingt-unième année. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 28 juin, en la cathédrale de Lescar.

M. et M^{me} Edouard Desbordes, leurs enfants, petits-enfants, Et toute la famille, dans la tristesse de la séparation, ont le douleur de faire part de la mort, dans sa quatre-vingt-huitième année, de M^{me} veuve Germaine VIALARET, précédemment DÉCÉDÉE, le 29 juin 1984, à Agde. Les obsèques ont eu lieu samedi 3 juillet, à 11 heures, en l'église de Saint-Germain (12100). Cet avis tient lieu de faire-part. 2, impasse du Hoggar, 34300 Agde.

ROBLOT S. A. 522-27-22 ORGANISATION D'OBSEQUES

M^{me} Jean Padovani, née Guinini, M. et M^{me} André Raymond, M. et M^{me} Michel Lesieur, Le docteur et M^{me} Pierre Padovani, Vassini, Bruno, Jérôme, Florence, Mathieu et Vincent, Jérôme, Florence, Les familles Padovani, Cardin, Guinini et Giorgi, leurs parents et alliés, ont le douleur de faire part du décès, survenu le 27 juin 1984 à L'Île-Rousse, de M. Jean PADOVANI, professeur honoraire, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Les obsèques ont eu lieu le jeudi 28 juin 1984, à 17 heures, en l'église de L'Île-Rousse. Cet avis tient lieu de faire-part. 12, avenue Paul-Doumer, 20220 L'Île-Rousse, 27, rue Armand-Carrel, 75019 Paris.

M^{me} Jeanne Saju, son épouse, M. et M^{me} Pierre Saju, M. et M^{me} Raymond Saju, M. et M^{me} Lucien Saju, ses fils et belles-filles, Catherine, Juliette, Mameil, Anne, Henri, Pascale et Marc, ses petits-enfants, M^{me} Catherine Saju, sa sœur, Les familles Saju, Père et Doucet, Parents et alliés, ont le douleur de faire part du décès de M. Henri SAJUS, professeur en retraite, survenu le 25 juin 1984, dans sa quatre-vingt-unième année. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 28 juin, en la cathédrale de Lescar.

M. et M^{me} Edouard Desbordes, leurs enfants, petits-enfants, Et toute la famille, dans la tristesse de la séparation, ont le douleur de faire part de la mort, dans sa quatre-vingt-huitième année, de M^{me} veuve Germaine VIALARET, précédemment DÉCÉDÉE, le 29 juin 1984, à Agde. Les obsèques ont eu lieu samedi 3 juillet, à 11 heures, en l'église de Saint-Germain (12100). Cet avis tient lieu de faire-part. 2, impasse du Hoggar, 34300 Agde.

Anniversaires - Le 4 juillet 1984 est le jour du douzième anniversaire de la mort du docteur H. DESCOMP. Pensez affectueusement à lui.

Une pensée pensée est demandée pour le vingtième anniversaire de la mort de Gaby MORLAIX, le 4 juillet 1984.

Messes anniversaires - Une messe en souvenir de Roland et Jeanne BESNEUX, rappelés à Dieu le 6 juillet, ainsi qu'à l'attention des défunts de la famille sera célébrée le 6 juillet 1984, à 11 h 45, en l'abbaye Sainte-Marie de Paris, 5, rue de la Source, 75016 Paris (métro Jussieu).

Messes anniversaires - Une messe en souvenir de Roland et Jeanne BESNEUX, rappelés à Dieu le 6 juillet, ainsi qu'à l'attention des défunts de la famille sera célébrée le 6 juillet 1984, à 11 h 45, en l'abbaye Sainte-Marie de Paris, 5, rue de la Source, 75016 Paris (métro Jussieu).

Messes anniversaires - Une messe en souvenir de Roland et Jeanne BESNEUX, rappelés à Dieu le 6 juillet, ainsi qu'à l'attention des défunts de la famille sera célébrée le 6 juillet 1984, à 11 h 45, en l'abbaye Sainte-Marie de Paris, 5, rue de la Source, 75016 Paris (métro Jussieu).

VENTE au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 12 JUILLET 1984 à 14 heures - En cinq lots 5 TERRAINS dont 2 constructibles EN BORD DE MER à St-GILDAS-de-RHUYS (56) MISES A PRIX 1^{er} lot : 2 481 mètres carrés - 150 000 Francs (construct.) 2^e lot : 900 mètres carrés - 3 000 Francs 3^e lot : 663 mètres carrés - 3 000 Francs 4^e lot : 620 mètres carrés - 3 000 Francs 5^e lot : 831 mètres carrés - 50 000 Francs (construct.) Maître Yves TOURAILLE, Avt à PARIS 9^e, 48, rue de Clichy, 874-45-85 M^{me} P. MIZON, syndic, 60, boulevard de Sébastopol

VENTE au Palais de Justice de PARIS - JEUDI 12 JUILLET 1984 à 14 h En six lots APPARTEMENTS à PARIS 4^e rue Geoffroy-l'Angévin n° 7 & 9 1^{er} lot - 1 chambre, cuis. cave - Mise à prix : 25 000 F. 2^e lot - 1 chambre, cuis. cave - Mise à prix : 25 000 F. 3^e lot - 1 chambre, cuis. cave - Mise à prix : 25 000 F. 4^e lot - 1 chambre, déb. - Mise à prix : 15 000 F. 5^e lot - 1 chambre - Mise à prix : 15 000 F. 6^e lot - 1 chambre - Mise à prix : 25 000 F. S'adr. à M^{me} LUC RAVAZ, avocat, 63, rue de l'Université, PARIS-7^e & tous avocats près les TGI de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL.

VENTE au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 12 juillet 1984 à 14 heures en un lot UN ENSEMBLE INDUSTRIEL d'une contenance totale au sol de 7191 mètres carrés, compr. : bâtiment à usage de tannerie, entrepôt, bureaux, magasin, atelier et maison de gardien, Rez-de-chaussée - à SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY (50) AVEC L'OBLIGATION DE REPRENDRE LES CONTRATS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DOFAN MISE A PRIX: 500 000 FRANCS S'adr. pr. vis. à M^{me} Y. BURC, Avt à Paris 17^e, 1, rue Georges Berger, tél. : 766-21-03 - M^{me} Yvonne PAVEC, syndic à Paris 3^e, 100, rue Quincampoix, tél. : 274-23-24 - M^{me} Serge PINON, 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée, tél. : 325-49-93 - A ts avts près les TGI de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL & NANTERRE - Au Greffe des Créances du TOI de PARIS où le cahier des charges est déposé. ET SUR PLACE POUR VISITER

locations meubles demandés Paris bureaux ventes locations DOMICILIATION CHAMPS-ÉLYSÉES ACTE. 562-668 BUREAU MEUBLES locations BUREAU MEUBLES fonds de commerce propriétés URGENT CAUSE DÉPART EXCEPTIONNEL terrains viagers

مكتبة النجدي

AFFAIRES

DANS LE CADRE D'UN CONTRAT GLOBAL DE 5 MILLIARDS DE FRANCS

Matra et la SOFRETU remportent la première tranche du métro léger d'Orlando, en Floride

Créateurs du VAL (véhicule automatique léger), ce « métro sans conducteur » qui dessert actuellement près d'une vingtaine de stations de l'agglomération lilloise (le Monde du 28 avril 1984), les sociétés Matra et SOFRETU (filiale de la RATP) viennent de remporter une importante commande aux Etats-Unis, la première du genre dans ce pays, qui représente environ 50 % du marché mondial.

Utilisant ce même procédé, le VAL, mis au point par les ingénieurs de Matra et de la RATP, est adapté aux exigences locales - et au cahier des charges - Matra et la SOFRETU ont obtenu un contrat de 180 millions de dollars (1,5 milliard de francs environ) pour la mise en place d'un premier tronçon de surface de 12 kilomètres reliant l'aéroport d'Orlando au centre d'attractions de Disneyworld, en Floride où passent vingt millions de touristes. L'ensemble de l'ouvrage, d'une longueur de 50 kilomètres environ, représente un montant total de 600 millions de dollars (5 milliards de francs).

Ce premier contrat, qui comprend aussi les ouvrages de génie civil et les fournitures industrielles (notamment le matériel roulant par Alsthom-Atlantique), implique trois ou quatre ans de travaux avant le fonctionnement effectif de ce système d'automatisation intégral de conduite mis au point par Matra, et qui permet d'abaisser considérablement le coût final par rapport au métro « lourd » ou souterrain (1). C'est sans doute cet argument qui a fait pencher la balance en faveur du consortium Matra-SOFRETU pour une liaison directe aéroport-centre ville, alors qu'il s'agissait, dans un

premier temps d'un projet de TGV (train à grande vitesse) beaucoup plus ambitieux - et coûteux - qui devait relier les villes de Miami, Orlando et Tampa, toujours en Floride.

Réalisé par Paribas et par sa filiale à 100 % aux Etats-Unis, la banque d'investissement Becker, le montage financier de cette opération prévoit une participation - à hauteur de moitié, sans doute - des organismes fédéraux et municipaux ad hoc, exhaucant tout recours aux traditionnels crédits à l'exportation, étant entendu que les frais d'exploitation de l'ouvrage sont couverts par ses revenus propres. Une société financière - américaine en l'occurrence - va donc être créée à cet effet, avec, pour actionnaires, des investisseurs locaux intéressés par cette forme de placement qui bénéficie d'avantages fiscaux aux Etats-Unis.

Cette société va ensuite acheter l'ensemble du système Matra-SOFRETU, mais également les voies, les voitures, les divers instruments pour les louer ensuite à l'exploitant qui n'est autre que l'POSTCP, l'équivalent de la RATP pour la municipalité d'Orlando. Celle-ci pourra, à son tour, bénéficier des avantages fiscaux prévus pour ce type d'opération, lesquels auront pour effet de diminuer le coût global et de permettre d'allonger alors la durée du crédit.

Associé à Lazard, le groupe Paribas avait déjà monté un dossier de cette nature pour le métro de Houston (avec Alsthom-Atlantique) en avril 1983, ainsi que d'autres projets identiques à New York (avec Becker), Boston, « une vingtaine d'autres projets étant actuellement à l'étude aux Etats-Unis, notamment à Los Angeles, à Dallas et à Miami », précise-t-on dans les milieux financiers français.

SERGE MARTL

(1) A titre d'exemple, le type d'ouvrage sensiblement voisin prévu à Los Angeles sous la forme d'un métro souterrain représente quelque 3 milliards de dollars d'investissements.

M. Joël Dupuy de Mery

contractuel aux HLM de la Ville de Paris

M. Joël Dupuy de Mery, militant d'extrême droite, a été embauché comme contractuel, le 15 mai dernier, à l'unité de gestion Jean-Léclaire de l'Office public d'HLM de la ville de Paris. Le syndicat des services publics parisiens CFPD a décidé de rendre publique cette embauche et écrit : « Nous serons très vigilants pour contrôler que dans le cadre (provisoire) de ses fonctions publiques et sociales, il agisse dans le respect des lois et règlements administratifs ».

M. Joël Dupuy de Mery fut l'un des dirigeants du mouvement d'extrême droite Ordre nouveau, dissous par le gouvernement en 1973, cofondateur, avec l'ancien chef de FOAS Pierre Sergent, du Comité de défense de l'armée, puis membre du bureau politique du Parti des forces nouvelles (PFN). Il fut candidat aux élections législatives de 1978 sur la liste de l'Union des Français de bon sens, créée par M. G. Furon, et candidat en 1979 aux élections européennes sur la liste néo-fasciste constituée par Fuerza

Nueva (Espagne), le MSI italien et le PPN.

La CFPD fait remarquer que les nouveaux statuts de la fonction publique limitent sérieusement l'embauche de contractuels, ce système d'embauche permettant aux responsables de l'Office d'offrir des « emplois de complément », en évitant l'obstacle des concours. Bien que le passé et le présent de M. Dupuy de Mery ne le prédisposent pas à s'occuper des habitants des HLM des dix-septième et dix-huitième arrondissements « à un moment où la population immigrée est déjà la cible d'attaques racistes et xénophobes très violentes », la CFPD ne dénonce pas le licenciement de M. Dupuy de Mery, car elle n'est pas et ne sera jamais, écrit-elle, en faveur des « interdits professionnels ».

En tant que contractuel, M. Dupuy de Mery est embauché pour une durée maximale d'un an, non reconductible. Il devra donc, conclut le syndicat, quitter l'office au plus tard le 15 mai 1985.

en rien leur pouvoir d'achat, contrairement aux engagements pris par le gouvernement. Pour la CGT, « la perte de pouvoir d'achat est de 6 % à 7 % selon l'indice CDT des prix et de 2 % à 3 % selon l'indice INSEE ». Enfin M. Jacques Barrot, député UDF de la Loire, ancien ministre de la santé et de la sécurité sociale, évoquant « un important excédent de la branche familiale », demande : « Pourquoi les familles et en particulier les familles nombreuses sont-elles privées d'une aide supplémentaire que justifiaient largement les inquiétantes perspectives démographiques ? »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SEU, DM, FF, etc.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SEU, DM, FF, etc. and rows for various dates and interest rates.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de place.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Les ratés de la dénationalisation

De notre correspondant

Londres. - Une chose est de se livrer à la privatisation des entreprises nationales, autre chose est de prouver que cela est immédiatement rentable pour l'Etat. Le gouvernement de M. Thatcher qui, plein d'assurance, a fait de la dénationalisation l'un de ses objectifs majeurs, est en train de connaître des déboires inquiétants. Le « Thatcherisme » vient de subir un raté qui fait très mauvais effet.

Mises en vente, le 27 juin, les actions d'Enterprise Oil, cinquième société pétrolière britannique, filiale de la compagnie nationale du gaz (British Gas Corporation) ont été acquises à un cours bien inférieur à celui prévu. La City a bougé. Bien plus, c'est un groupe multinational, Rio Tinto Zinc (RTZ), qui a tenté de faire main basse sur 49 % des parts. Pour cette opération, comme les précédentes, le gouvernement s'était vanté d'avoir pris toutes les précautions nécessaires afin d'éviter qu'un seul acheteur ne prenne le contrôle de la société et afin que celle-ci conserve son caractère britannique.

Pendant le ministre de l'Énergie, M. Peter Walker, a dû intervenir, le 28 juin, auprès des dirigeants de RTZ pour arrêter leur démarche et leur faire savoir qu'il venait d'être décidé de limiter à 10 % la participation nationale. Paradoxalement, mesure autoritaire qui n'a pas manqué de provoquer un mouvement de colère dans la City. Cela n'a pourtant pas découragé RTZ, qui, après avoir acquis en bourse 15 % des actions, a lancé une offre pour acheter le reste de la société.

L'affaire d'Enterprise Oil est particulièrement amusante pour le gouvernement parce qu'elle semble confirmer des déconvenues antérieures et en annoncer d'autres. Déjà, en 1982, la cession au secteur privé de British Petroleum, principale compagnie pétrolière nationale, s'était soldée par un résultat peu satisfaisant : 70 % de parts offertes sur le marché financier n'avaient pas trouvé acquéreur et avaient finalement dû être cédées à moitié prix.

Cette année le processus de privatisation de la société de transport maritime, Sealink, filiale de la Compagnie des chemins de fer (1), a mal commencé. Là aussi, contrairement à ce que l'on attendait, le cours des actions a dû être révisé à la baisse - et de beaucoup.

Ces échecs entament quelque peu l'optimisme des membres du gouvernement, bien qu'ils s'en défendent au moment où ils s'apprêtent à s'engager dans de nouvelles opérations de privatisation plus ambitieuses, celles de Jaguar (en juillet), de British Telecom (à la fin de l'année) et de British Airways (l'an prochain) (2). Les mécomptes de Sealink, Sealink et Enterprise Oil sont de mauvais exemples. Ils risquent d'acquiescer la méfiance des hommes d'affaires à l'égard des autres projets et les inciter à tabler sur une baisse des actions, voire à provoquer celle-ci.

Pour le plan politique, les derniers événements fournissent à l'opposition l'occasion de relancer ses attaques. Les dirigeants travaillistes affirment qu'il est désormais prouvé que le gouvernement Thatcher dilapide l'argent des contribuables « au service des grandes entreprises capitalistes et des multinationales ». Pour ajouter à la gêne du gouvernement, une commission parlementaire (composée et majoritairement de députés conservateurs) a récemment critiqué le projet de vente de Jaguar en prédisant que cela compromettrait vraisemblablement le rétablissement du groupe British Leyland.

FRANCIS CORNU.

(1) Sealink assure l'essentiel du trafic de ferries sur la mer d'Irlande, la mer du Nord, ainsi que sur la Manche, où la société est associée à la SNCF.

(2) La première privatisation réalisée par le gouvernement Thatcher a été celle de la firme de construction aéronautique et d'armement British Aerospace, en 1981.

LES SYNDICATS DE LA MÉTALLURGIE REFUSENT DE SE JOINDRE À LA GRÈVE DES MINEURS

Les syndicats de la métallurgie britannique ont refusé, lundi 2 juillet, de se joindre à la grève des mineurs, entrée dans sa dix-septième semaine, en rejetant officiellement leur appel pour un arrêt total de la production d'acier.

A l'issue d'une réunion de trois heures à Londres, les représentants de quatorze syndicats de la métallurgie ont apporté leur soutien à la position défendue par M. Bill Sirs, président du plus important des syndicats de métaux, l'ISTC, lors de sa rencontre, vendredi 29 juin, avec M. Arthur Scargill, président du Syndicat national des mineurs (NUM).

Les mineurs, en grève depuis le 12 mars, pourraient se tourner vers les syndicats de transporteurs routiers pour qu'ils suivent l'exemple des cheministes qui, depuis la semaine dernière, bloquent l'approvisionnement par rail de deux grands complexes sidérurgiques de Grande-Bretagne. - (AFP)

La grève des pilotes d'Iberia met en péril les comptes de l'entreprise

De notre correspondant

Madrid. - La tension monte entre la direction de la compagnie aérienne Iberia et les pilotes de ligne, en grève depuis maintenant deux semaines. Malgré un décret-loi sévère fixant les services minimums à respecter par les grévistes, quelque soixante vols, nationaux et internationaux, sont, en moyenne, annulés tous les jours, et la confusion est totale en ce début de saison touristique. Tandis que, des deux côtés, on s'accuse mutuellement de porter atteinte à la sécurité des passagers, plusieurs familles alertes à la bombe ont été enregistrées ces derniers jours dans des avions de la compagnie. Une autre a affecté le centre de contrôle aérien de Madrid, dont dépend l'aéroport de Madrid, qui a dû, pour cette raison, interrompre ses activités durant trois heures le 30 juin.

Les pilotes, qui ont conscience d'avoir plutôt mauvaise presse vu leurs appointements exceptionnellement élevés, soulignent que leurs revendications ne sont pas, cette fois, d'ordre salarial. Le SEPLA (syndicat espagnol des pilotes de

ligne) s'oppose à une soixantaine de licenciements annoncés par la direction, et demande en outre l'embauche immédiate des trente-quatre candidats qui ont réussi le dernier examen de pilote organisé par Iberia. Ces revendications visent à obtenir une baisse du nombre d'heures de vol réalisées mensuellement par les pilotes qui, comme le reconnaît d'ailleurs la compagnie, est l'un des plus élevés d'Europe.

Le SEPLA s'oppose aussi à une série de mesures en préparation visant à ajuster le nombre d'heures rémunérées des pilotes à celles effectivement réalisées. Enfin, il réclame l'annulation des sanctions imposées à dix-sept commandants de bord après une grève du zèle.

La direction d'Iberia, de son côté, accuse les pilotes de chercher à se soustraire aux mesures d'austérité qui affectent les secteurs les moins privilégiés de la société. L'exercice 1982-1983 a été le pire de l'histoire d'Iberia, qui a accumulé des pertes pour une valeur de 30 milliards de pesetas (1,6 milliard de francs), et un sévère plan de redressement apparaît aujourd'hui indispensable. Il exclut, ajoute-t-on, toute nouvelle embauche pour le moment, et implique au contraire une réduction de personnel qui touchera toutes les catégories d'employés.

Selon le journal *El País*, les pilotes qui dirigent actuellement le comité de grève (et qui figurent d'ailleurs parmi les mieux payés) gagneraient en moyenne, avec toutes les bonifications, quelque 8 millions de pesetas par an (environ 435 000 F).

Les points sont actuellement coupés entre le SEPLA et la direction. Celle-ci a tenté de profiter des divisions apparues au sein du personnel en confiant à un groupe de pilotes volontaires, opposés aux leaders du syndicat, les vols internationaux déclassés par les grévistes. Cette mesure n'a pas suffi à venir à bout de la résistance du SEPLA, tandis que la prolongation du mouvement rend plus précaire encore la situation financière de la compagnie.

THIERRY MALIMAK.

M. GALBRAITH DÉNONCE LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT AUX ÉTATS-UNIS

Un ambassadeur de combat

Au cours d'une conférence de presse dédicée à la hâte, M. Evan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis en France, a publiquement, demandé à la Réserve fédérale, la banque centrale de son propre pays, de s'orienter vers la réduction des taux d'intérêt à court terme. Fort de son expérience d'ancien banquier (chez Morgan Guaranty Trust, Bankers Trust et Dillon Read), M. Galbraith donne trois raisons qui justifient une telle réduction.

D'abord, au cours des douze derniers mois, le produit national brut américain a augmenté plus vite que la masse monétaire, d'où un recul de l'inflation. Mais cette situation ne saurait se perpétuer sans engendrer d'intolérables tensions. Ensuite, le programme de l'épargne aux Etats-Unis devrait, cette année, pour la première fois depuis trois ans, dépasser celle de la demande de crédits et de capitaux destinés à l'investissement, et cela, à raison du rythme rapide de la croissance économique.

Outre-Atlantique, souligne l'ambassadeur, l'épargne provient à 80 % de la marge d'auto-financement des entreprises, beaucoup plus élevée que prévu. Enfin, le déficit total du budget devrait, cette année, être inférieur à 100 milliards de dollars, soit 2,7 % du produit national brut, chiffre le plus bas parmi les Etats membres de l'OCDE. Ce chiffre, qui contraste avec les 170 à 175 milliards de dollars communément envisagés, est obtenu en tenant compte de l'excédent budgétaire des collectivités locales (Etats et villes), de l'ordre de 65 à 70 milliards de dollars.

S'il presse la Réserve fédérale de procéder à un tel « ajustement », ce n'est pas seulement pour que l'économie américaine et les pays endettés du monde en bénéficient, c'est aussi pour attirer l'attention des Européens sur le fait qu'aux Etats-Unis, c'est la Réserve fédérale qui détermine, de façon générale, les taux d'intérêt du dollar à court terme.

Cette démarche de M. Galbraith a vivement surpris les milieux diplomatiques. C'est la première fois, en effet, que l'on voit un ambassadeur attaquer la politique de sa propre banque centrale devant les nationaux de son pays d'accueil, prenant le parti de l'étranger.

A Paris, où la politique américaine d'argent cher est le plus vigoureusement critiquée, on se réjouit de ce concours inattendu, en affichant, toutefois, une certaine perplexité. M. Galbraith affirme avoir agi de sa propre initiative, sans passer par un « réalisateur » convaincu, et beaucoup voient, dans son intervention, une contribution à la campagne électorale du président, en même temps qu'une tentative pour se concilier les Européens. A Paris, on fait remarquer que l'ambassadeur, élogieusement, a écarté le problème du déficit budgétaire américain, « bête noire » de la Réserve fédérale des Etats-Unis et de son président, M. Paul Volcker.

C'est dire que la démarche de M. Galbraith paraît nettement « orientée », outre son caractère inhabituel. N'était-ce pas le même ambassadeur qui, le 29 janvier dernier, au « Grand Jury RTL-Le Monde » avait tenu sur les « relations spéciales » du Parti communiste français avec Moscou des propos que le gouvernement avait jugés « inacceptables » ?

F. R.

COLLOQUES

RÉUNIS EN CONGRÈS A LISBONNE

Les dirigeants des entreprises publiques européennes veulent redéfinir leurs relations avec l'Etat

De notre envoyé spécial

Lisbonne. - Pour sortir de la crise, les entreprises publiques ne peuvent-elles pas apparaître, à l'échelle de la Communauté, comme l'instrument privilégié d'une relance ? Le dixième congrès du Centre européen de l'entreprise publique (1), que préside M. Marcel Boiteux, président d'Electricité de France, réuni à Lisbonne du 27 au 29 juin, a tenté de répondre à cette question en choisissant pour thème de ses travaux : « Le rôle de l'entreprise publique face au renouveau économique de l'Europe ».

Il est vrai que le poids du secteur public en Europe, notamment après les nationalisations françaises, n'est pas négligeable. Selon M. Armand Bizet, président du comité statistique du CEEP, il rassemble plus de 8 millions et demi de salariés, soit 12,8 % de l'ensemble des salariés de l'économie marchande non agricole de la Communauté, et, si l'on ajoute aux critères de l'emploi ceux de la production et de l'investissement, le pourcentage s'élève à 16,6 %.

Par pays, le secteur public représente, d'après les mêmes calculs, 22,8 % en France, 22,3 % en Grèce, 20 % en Italie, 16,2 % en Grande-Bretagne, 15 % en Irlande, 14 % en Allemagne fédérale, 12 % au Danemark, près de 10 % au Benelux.

Pourtant, comme l'ont fait observer plusieurs participants, il est paradoxal d'attendre des sociétés nationalisées qu'elles soient le moteur du renouveau au moment où elles sont en butte, dans la plupart des pays de la Communauté, à de vives critiques et alors même qu'elles sont, plus qu'autrefois, touchées par la crise. Si l'Europe veut compter sur le dynamisme de ses entreprises publiques, il faut donc que celles-ci retrouvent leur efficacité. Pour leurs dirigeants, cela passe par l'allègement des contraintes que fait peser sur elles le pouvoir politique.

Au-delà des divergences sur les missions spécifiques du secteur nationalisé, tel fut bien le leitmotiv commun : les entreprises publiques se pourront relever les défis auxquels l'Europe doit faire face que si

son rôle propre des sociétés publiques ». Et il précisait, au cours de sa conférence de presse, qu'il fallait voir dans cette demande à la fois « un mea culpa » et un « message » aux autorités de tutelle.

Il revenait à M. Marcel Boiteux et à la délégation française, animée par M. Marcel Long, président d'Air Inter, de faire place dans la déclaration finale à ces préoccupations.

Dans son discours inaugural, M. Marcel Boiteux, tout en soulignant le rôle propre des sociétés publiques, avait affirmé avec force que, « dans le monde occidental qui est le nôtre, l'entreprise publique doit se plier aux règles de gestion qu'imposent les lois de l'économie ». Idée reprise avec plus ou moins de nuances par les autres rapporteurs sur les deux jours de travaux, au terme du congrès : M. Marcel Long insistait sur l'intérêt des « contrats d'entreprise » conclus avec l'Etat, et M. Vikentios Arsenis (Grèce) souhaitait l'adoption d'un « nouveau concept » de l'entreprise publique.

La déclaration finale se faisait l'écho de ces réflexions en invitant les entreprises européennes à « susciter la création de firmes compétitives ou plan mondial », mais en indiquant en même temps que ce rôle « suppose l'exercice d'une réelle autonomie de gestion » ainsi qu'une gestion « soignée et rigoureuse ». Concluant les débats, M. Boiteux appelait à « réviser, à la lumière des nouveaux impératifs économiques, les critères de définition des tâches de l'entreprise publique et le régime de ses relations avec les pouvoirs publics ». Et il précisait, au cours de sa conférence de presse, qu'il fallait voir dans cette demande à la fois « un mea culpa » et un « message » aux autorités de tutelle.

THOMAS FERENCZL

(1) Le CEEP, qui représente les intérêts des entreprises publiques auprès des communautés européennes, a le statut de « partenaire social » de la Commission de Bruxelles, au même titre que l'UNICE (Union des industries de la Communauté européenne, qui regroupe les entreprises privées), la Confédération européenne des syndicats et le Comité des organisations professionnelles agricoles.

SOT-LOIRE
les Galois
ours publics

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

la réduction des dépenses
structurelles et de la
dépense publique
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie
ministère de l'Énergie

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

De Dietrich

L'assemblée générale ordinaire du 29 juin 1984 a statué sur les comptes et les résultats de l'exercice 1983. Les résolutions présentées par le conseil d'administration ont été approuvées.

Madames, Messieurs, En cette année où nous célébrons le tricentenaire de notre société, nous aurions souhaité vous présenter un chiffre d'affaires et des résultats en progression par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Après la reconstruction de notre outil de travail au lendemain de la seconde guerre mondiale, nous avons mis en œuvre - là où cela s'avérait nécessaire - de très importants programmes d'investissements.

En vue de poursuivre cette politique d'investissements - seul garant de notre développement futur - votre conseil vous a proposé pour l'exercice écoulé une nouvelle réduction du dividende.

Alors que nous constatons une conjoncture plus favorable dans les pays de la Communauté économique européenne, la France semble pour l'instant être à l'écart de cette évolution.

Les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'exercice en cours assurent à nos différentes divisions une activité comparable à celle de l'année dernière.

La forte progression des facturations de notre division ferroviaire et mécanique correspond à des livraisons de commandes destinées à l'exportation et qui devraient se poursuivre en 1985.

La division équipement chimique enregistre pour sa part une légère reprise des investissements de l'industrie chimique en France comme à l'étranger.

L'augmentation à fin mai de 22 % des facturations de la division équipement thermique provient en partie de commandes en France et à l'exportation de ses nouvelles chaudières et joints et facilitera la réalisation de ses programmes de vente.

Les enregistrements de notre division équipement ménager dépassent à ce jour les prévisions mensuelles établies pour l'exercice. Le chiffre d'affaires réalisé par cette division à fin mai vient confirmer notre place de leader sur le marché des appareils à essence.

L'année dernière à pareille époque, je vous avais informés de contacts entre notre société et la Compagnie européenne pour l'équipement ménager (CEPEM), filiale de la Compagnie générale d'électricité (CGE). Ces contacts avaient pour objet d'examiner l'intérêt économique d'un rapprochement industriel avec cette société pour la production et la commercialisation d'appareils de cuisson et de chauffage.

À la suite du rachat de la CEPEM par le groupe Thomson grand public, nous sommes convenus avec les dirigeants de cette dernière de poursuivre ce projet.

À fin mai 1984, le chiffre d'affaires de 833 millions de francs que nous avons réalisé marque une progression de 26 %, alors que les exportations ont augmenté de 81 %.

Table with 4 columns: CHIFFRE D'AFFAIRES, 1983, 1983/1982, 1984, 1984/1983. Rows include Division équipement ménager, Division équipement thermique, Division équipement chimique, Division ferroviaire et mécanique, Activités forestières, and DONT EXPORTATIONS.

Fort de notre confiance dans l'avenir de notre maison, conscients de la nécessité de poursuivre le renouvellement de notre outil de travail et de nos gammes de produits, nous engageons en 1984 un programme d'investissements de 55 millions de francs, nous engageant ainsi notre volonté d'améliorer notre compétitivité et la qualité de nos fabrications.

Avant de clore cette assemblée, je voudrais vous faire part du décès le 3 mai 1984 de M. Auguste Kern dans la soudaine disparition à tout particulièrement endeuillé notre société.

Entré dans notre maison en 1949, M. Kern, membre du comité de direction depuis 1965, exerçait dans notre société d'importantes fonctions dans les domaines budgétaires et financiers.

SLIVARENTE

Société Lyonnaise d'Investissement en Valeurs à Forte Rentabilité Société d'Investissement à capital variable - Sicav -

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie le 26 juin 1984 sous la présidence de M. ROCHE a approuvé les comptes de l'exercice 1983/1984.

Revenus distribuables : F 427 420 642,73 Revenu global par action : F 20,93 composé d'un dividende net de F 19,21 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt de F 1,72).

Comme les années précédentes, le montant de ce coupon pourra être réinvesti en actions de la Société pendant une durée de trois mois à partir de la date de la mise en distribution, en franchise de droit d'entrée.

RODAMCO

LES ACTIFS NETS ONT AUGMENTÉ DE 56 % EN 1983-1984, DÉPASSANT AINSI 1 MILLIARD DE FLORINS

Pendant l'exercice clos le 29 février 1984, les fonds propres de la société immobilière Rodamco sont passés de la contrevalence de FF 1.897 millions à FF 3.154 millions. Cela est largement dû à l'augmentation du capital émis pour satisfaire notamment aux demandes des investisseurs institutionnels et à l'augmentation de la réserve de la réévaluation (+ FF 123 millions).

La valeur intrinsèque de l'action Rodamco (FF 126,71 à la fin février dernier) a augmenté de 10,2 %.

Les investissements américains se sont révélés, contribuant, dans une large mesure, à ce résultat. Un ajustement à la baisse de la valeur du portefeuille européen n'a pas été jugé nécessaire cette année.

La totalité des actifs nets investis s'élève à FF 2.794 millions, dont FF 2.565 millions en investissements immobiliers directs, principalement bureaux et magasins, et FF 230,4 millions en actions de fonds immobiliers. La répartition géographique des actifs a été élargie par achats de titres.

Le financement du portefeuille immobilier a été réalisé par recours à l'emprunt pour 24 % seulement, tandis que la moyenne des taux de l'endettement en cours est inférieure au niveau actuel du marché.

L'afflux considérable de capitaux nouveaux, qui s'est poursuivi depuis le début de l'exercice en cours, a permis d'amples liquidités. L'acquisition de nouveaux programmes immobiliers est envisagée aux États-Unis, en Allemagne et aux Pays-Bas ; des études sont en cours pour des investissements en Australie. Une augmentation des participations des fonds immobiliers est également envisagée.

Rodamco est optimiste pour 1984, avec une légère amélioration du résultat net d'exploitation, une nouvelle revalorisation du portefeuille américain, ainsi qu'une stabilisation de la valeur des intérêts immobiliers en Europe.

scac

L'assemblée générale réunie le 29 juin 1984 sous la présidence de M. Poulenc a approuvé à l'unanimité les comptes de la société arrêtés au 31-12-1983 et a décidé la mise en distribution d'un dividende limité au statutaire, soit 5 F net par titre (7,50 F par titre avant fiscal compris).

Le président a par ailleurs indiqué que le résultat consolidé pour l'année 1983 ressortait pour la part SCAC à 14,2 millions contre 40,5 millions l'année précédente, confirmant la baisse de rentabilité observée au niveau de la société mère.

Sur le premier semestre 1984, l'activité Auxiliaire de transport enregistre une amélioration sensible de ses résultats. L'évaluation de Bricorama et Agence de voyages reste favorable, le pôle de Combustibles est satisfaisant, bien qu'un retrait sur l'année précédente, qui avait en tous points été excellent ; par contre, le pôle de Matériaux continue de rencontrer de très graves difficultés, ce qui a entraîné l'assemblée de la société du 30 juin 1984 à opter pour le point d'équilibre.

An cours du conseil d'administration qui a immédiatement suivi l'assemblée générale, comme il en avait exprimé l'intention lors du conseil du 27 avril, M. Philippe Poulenc a remis son mandat de président-directeur général à la disposition du conseil. Le conseil a par ailleurs pris acte de la démission de M. Roger Mayet de ses fonctions d'administrateur-directeur général.

Sur proposition de M. Philippe Poulenc, M. Jacques Dupuydauby a été nommé président-directeur général.

Le conseil a nommé M. Philippe Poulenc président d'honneur.

M. Jacques Dupuydauby a indiqué qu'il proposera au conseil d'administration qui se tiendra le 19 septembre le nom de M. Christian Blanckaert en qualité de directeur général.

M. Jacques Dupuydauby a indiqué qu'il proposera au conseil d'administration qui se tiendra le 19 septembre le nom de M. Christian Blanckaert en qualité de directeur général.

M. Jacques Dupuydauby a indiqué qu'il proposera au conseil d'administration qui se tiendra le 19 septembre le nom de M. Christian Blanckaert en qualité de directeur général.

M. Jacques Dupuydauby a indiqué qu'il proposera au conseil d'administration qui se tiendra le 19 septembre le nom de M. Christian Blanckaert en qualité de directeur général.

PAPETERIES DE GASCOGNE

L'assemblée générale des Papeteries de Gascogne s'est tenue à Mimizan, le 25 juin 1984.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et a ratifié la cooptation, en tant qu'administrateurs, de MM. Armand Schua et Serge Loubat.

Résumant la situation pour les premiers mois de 1984, le président a indiqué que la bonne conjoncture dans les pays européens permettait de compenser la faiblesse persistante de marché français. Cependant, s'il ajoutait, le blocage prolongé des prix industriels contrarie l'amélioration normale de rentabilité qui devrait en découler.

Le caractère cyclique de la conjoncture papetière est bien connu de tous les spécialistes. Le gouvernement devrait permettre à cette industrie très lourde de profiter de l'embellie passagère des marchés pour engranger aujourd'hui des bénéfices qui la rendraient plus compétitive demain. Le président a néanmoins annoncé une sensible amélioration des résultats de la société et de ses filiales depuis le début de l'année.

Pour les filiales, les sociétés Escobots, Sopal-Polypapier et AFP-Ceapa ont toutes terminé l'année avec des résultats légèrement positifs, malgré un marché très incertain et une concurrence exacerbée.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

L'assemblée générale réunie le 28 juin 1984 sous la présidence de M. Bruno Sigüier a approuvé les comptes de l'exercice 1983. Le dividende a été fixé à F 3 par action, assorti d'un avoir fiscal de F 1,50 ; il sera mis en paiement le 16 juillet 1984.

L'assemblée a par ailleurs renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Louis Nabout, Claude Vivrier, Philippe Walsler, et des sociétés Elf France, Pétroles BP et Shell Française.

À l'issue de la réunion, le président a indiqué que les perspectives d'avenir des entreprises en 1984 étaient satisfaisantes.

COMPAGNIE OPTORG

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 29 juin 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui se soldent par un bénéfice net de 10.228.223 francs.

Elle a décidé la distribution d'un dividende global de 7,50 F par action, représenté par un dividende net distribué de 5 F auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 2,50 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 16 juillet 1984 contre remise du coupon n° 30.

PECHELBRONN

Le conseil d'administration, réuni le 21 juin 1984, a renouvelé le mandat de président-directeur général de M. Nicolas Clive Worms. Le conseil a également renouvelé, sur proposition du président, le mandat de directeur général de M. Philippe Papelier.

(Rectification au communiqué publié dans notre numéro daté du 29 juin 1984.)

SAGA (HOLDING)

L'assemblée générale ordinaire de Saga (Holding) s'est réunie, sous la présidence de M. Philippe Chiffard, le 27 juin 1984, au siège social de la société.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1983 qui se soldent par un bénéfice de 4,5 millions de francs, à comparer aux 4 millions de francs de résultats bénéficiaires réalisés en 1982. Elle a décidé la distribution d'un dividende identique au précédent, soit 2,50 francs, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 1,25 francs.

Le date de distribution de ce dividende a été fixée au 9 juillet 1984.

L'assemblée a renouvelé le conseil d'administration de la société.

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale a reconduit M. Philippe Chiffard dans ses fonctions de président.

SAGA TRANSPORT

L'assemblée générale ordinaire de Saga Transport s'est réunie le 28 juin 1984, sous la présidence de M. Michel Caesars Saint-Martin.

An cours de cette réunion, l'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1983. Elle a, notamment, adopté les propositions du conseil d'administration ayant pour objet d'apurer définitivement la situation des pertes cumulées d'une filiale de travaux publics et de bâtiment en République Centrafricaine dont les résultats avaient déjà pesé lourdement sur les exercices précédents.

Cette décision explique que le résultat de l'exercice 1983 se traduise par une perte de 18,6 millions de francs - au lieu de 7,4 millions en 1982.

Dans son allocution, le président a souligné que ces dispositions, jointes aux mesures de simplification et de réorganisation interne ainsi qu'à l'appui financier apporté par le groupe SAGA, devaient permettre à la société d'aborder l'avenir dans des conditions d'efficacité et de rentabilité sensiblement améliorées. À cet égard, les résultats des cinq premiers mois de l'exercice 1984, dans une conjoncture nationale et internationale toujours marquée, sont encourageants et laissent espérer le retour à une situation bénéficiaire dès cette année.

Enfin, l'assemblée a renouvelé le mandat de tous les membres du conseil, à l'exception de celui de la société « Centrafric », démissionnaire, et appelé en qualité de nouveaux administrateurs MM. Jean-Luc Finois et Patrick Ponsolle.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale a reconduit M. Michel Caesars Saint-Martin dans ses fonctions de président et a nommé M. Jean-Luc Finois à celles de vice-président.

M. Michel Fiemeyer et M. Jacques Peulier ont été confirmés dans leurs fonctions de directeur général et de directeur général adjoint.

merlin

MERLIN IMMOBILIER

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin 1984 sous la présidence de M. Merlin, a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Le bénéfice net comptable s'est élevé à 1.181.636 francs après 6.276.750 francs d'impôts sur les bénéfices. Pour l'exercice précédent, les chiffres étaient respectivement de 8.383.633 francs après des impôts de 7.326.490 francs.

L'assemblée a décidé de fixer le dividende net à 73 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 36,50 francs, représenté par un revenu global de 109,50 francs. Il sera mis en paiement à compter du 16 juillet 1984.

An titre de l'exercice précédent le dividende net avait été fixé à 69,50 francs soit un revenu global de 104,25 francs.

Dans son rapport, le conseil a souligné la tendance négative du marché de l'immobilier de loisir. Le chiffre d'affaires impossible s'est élevé à 301,7 millions en légère baisse sur l'année précédente, compte tenu du prix moyen de vente qui, à l'étranger, a été de 225.000 francs contre 225.000 francs en 1982. Le résultat net a augmenté de 2,22 %.

Dans cette conjoncture difficile, la société a su améliorer la marge brute de construction en la portant à 34,5 % contre 33,7 % en 1982.

Évoquant l'évolution récente et les perspectives 1984, le rapport du conseil souligne que la société devrait consolider sa position en améliorant, comme elle l'a fait en 1983, sa rentabilité. Ses efforts devront porter notamment sur trois points :

- maintien à son niveau actuel de la marge brute tout en améliorant les prestations offertes ;

- renforcement de la structure commerciale : après Lille, Strasbourg, Lyon, Toulouse et Genève, il est envisagé d'implanter de nouvelles agences à Nantes et dans le centre de la France ;

- indépendance financière de la société. Les stocks en 1983 ont été ramenés de 187 millions de francs à 124 millions. Cette politique sera poursuivie. Les fonds propres représentent au 31 décembre 44,6 % du bilan contre 37,9 % et le montant de l'endettement auprès d'organismes financiers a été ramené de 87,4 millions de francs à 41,8 millions de francs.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a autorisé le conseil à porter de 105.000 à 525.000 le nombre d'actions qui composent le capital, soit cinq actions nouvelles pour une ancienne.

TOTAL

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES EN 1983

Assemblée générale du 29 juin 1984

L'assemblée générale ordinaire de la CFP, réunie le 29 juin 1984 sous la présidence de M. René Granier de Lillac, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1983. Toutes les résolutions ont été adoptées.

Dans son allocution, le président a indiqué que les résultats du premier semestre 1984 devraient pouvoir confirmer le redressement amorcé au second semestre 1983. Pour le secteur du raffinage et de la distribution, il a souligné que les progrès réalisés doivent être poursuivis ; il convient notamment que, dans les pays à prix contrôlés, l'application des formules administratives ne soit pas faussée par des considérations étrangères aux données du marché. Dans le secteur de la production, un effort très important d'investissements sera réparti sur les années à venir, notamment pour le développement des gisements de la mer du Nord.

M. Granier de Lillac a rappelé qu'en raison de l'imprévisibilité de la limite d'âge cette assemblée était la dernière qu'il présiderait. Un nouveau président de la Compagnie Française des Pétroles devra être nommé d'ici octobre, le cinquième dans toute l'histoire de la CFP.

La brochure « La Compagnie Française des Pétroles et le groupe TOTAL en 1983 » est disponible, en français ou en anglais, sur demande au Service Diffusion, 5, rue Michel-Ange, 75781 Paris Cedex 16, France.

Faits marquants en 1983

● EXPLORATION : l'effort d'exploration a été réorienté vers les zones et les pays où se trouvent réunies à la fois des probabilités élevées de découverte d'hydrocarbures et des conditions contractuelles et fiscales favorables à l'amortissement des dépenses d'exploration.

● DÉVELOPPEMENT : les investissements consacrés au développement des découvertes et au maintien des productions sont restés à un niveau élevé ; ils ont concerné essentiellement les productions de la mer du Nord, du Moyen-Orient et d'Indonésie, ainsi que les productions nouvelles d'Angola, du Cameroun et de France. Le valorisation des nouveaux résultats en Argentine et en Angola dépendra dans une large mesure des conditions contractuelles et fiscales. Quant à la Chine, un préinvestissement vient d'y être décidé.

● URANIUM : TOTAL a poursuivi ses activités d'exploration et de production en France, en Australie, en Afrique du Nord et au Nigeria. Le groupe a couvert 15 % de la consommation française, qui représente environ 7,5 millions de tonnes d'équivalent-pétrole.

● CHARBON : TOTAL, avec des pourcentages divers, a été impliqué à la production de près de 4 millions de tonnes de charbon en Afrique du Sud et aux États-Unis. Dans ce dernier pays, l'association dans le groupe dédient 50 % à l'achat des réserves de l'ordre de 250 millions de tonnes, permettant d'envisager une production d'une dizaine de millions de tonnes par an vers la fin de la décennie.

● RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT : en 1983, deux nouveaux centres de recherches « Exploration » et « Forage-Production », ont été inaugurés en France. Le groupe TOTAL souligne ainsi l'importance qu'il attache à disposer d'outils scientifiques et techniques performants pour accompagner ses activités d'opérateur et de fournisseur d'énergie dans la compétition internationale.

● RÉSULTATS ET DIVIDENDE : le bénéfice net de la CFP (maison-mère) s'élève en 1983 à 524 millions de francs contre 441 en 1982 et le montant des bénéfices distribués à 437 millions de francs (contre 409). Le revenu global de l'action ressort à 24 F (dividende et avoir fiscal). Mise en paiement du dividende : 6 juillet 1984.

● NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR : l'assemblée a nommé M. Pierre Giraudet comme administrateur pour une période de six ans.

Table with 3 columns: Des chiffres sur le groupe, 1982, 1983. Rows include Ressources (Pétroles, Gaz), Résultats consolidés, Chiffre d'affaires, Investissements nets.

OBLICOOP - SICAV

Le Crédit coopératif élargit sa gamme de produits de placements collectifs en créant une Sicav à moyen et long terme ; Oblicoop-Sicav.

Cette Sicav s'adresse particulièrement à ses sociétaires : associations groupements mutualistes, assurances, caisses de retraite et autres investisseurs institutionnels.

Ses objectifs principaux seront :

● La protection des actifs contre l'érosion monétaire.

● La recherche de la plus-value davantage que la distribution d'un dividende.

● Le respect des contraintes réglementaires d'un certain nombre d'organismes.

À ces fins, le portefeuille sera exclusivement composé d'obligations françaises et pour une part importante de fonds d'État.

BANQUE PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE

ALLOCATION DU PRÉSIDENT GILLES BRAC DE LA PERRIÈRE

PRÉSIDENT DE LA BPGF AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 1984

L'exercice 1983 amorce une nouvelle page de l'histoire de notre établissement, à partir d'un chiffre porteur d'avenir : 16,5 millions de bénéfices par rapport à 75 millions de francs de fonds propres.

Ce résultat a été permis par une double confiance dans les destinées de notre maison : celle de nos clients et celle de nos collaborateurs ; et leur exprime ma vive gratitude et mes remerciements.

An moment où je prononce ces paroles, un processus touche à sa fin : l'ancienne BPGF s'efface, une autre BPGF prend son essor. Elle porte avec elle au moins trois pages de réussite :

- Son nouvel actionariat - dont la majorité est à 51 % étrangère - assure son caractère privé et indépendant.

La qualité de son nouveau tour de table accrout ses chances : étendue des réseaux, ouverture internationale.

PARIBAS - qui nous a aidés à réunir les nouveaux actionnaires - intervient pour 20 % dans son capital ; l'Amsterdam-Rotterdam Bank NV qui était déjà présente dans l'ancienne BPGF - renforce sa participation dans la nouvelle en prenant 18 % du capital.

Du côté français, le groupe Maison Familiale et le groupe Wibaux ; du côté étranger, Cobeco et Albert Frères - ont déjà diversifié vers des activités financières - prennent chacun 10 % du capital. Des personnes physiques, proches de l'industrie, aux confins de la gestion de patrimoine et des affaires, complètent le tour de table.

- La BPGF travaillera au carrefour des marchés financiers français et étrangers pour satisfaire sa clientèle d'institutionnels, d'entreprises et d'organismes.

Elle interviendra dans l'ingénierie financière qui conditionne la vie de l'entreprise et son développement, et dans les produits mobiliers nouveaux, indispensables aux besoins de sa clientèle institutionnelle.

Ces activités exigent un professionnalisme fait d'expérience, d'expertise et d'éthique.

- La BPGF restera à l'échelle humaine, ce qui permet d'être souple, rapide d'exécution, discrète et créative. Son premier conseil d'administration a fixé les relations entre les actionnaires et la Banque dans une charte qui définit la vocation de la « maison financière » BPGF.

MARCHÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 juillet

Flottement

Les séances se suivent et se ressemblent. La journée de mardi ne s'est guère distinguée des précédentes, en ce sens que les cotations d'affaires sont restées assez peu fournies. Les cours, quant à eux, ont évolué de façon plus irrégulière, mais sans s'écarter beaucoup de leurs niveaux précédents. Les baisses ont été cependant un peu plus nombreuses de sorte qu'à la clôture l'indiceur instantané s'est établi à 0,01 % au-dessus de son niveau précédent après avoir monté de 0,04 %, puis baissé de 0,12 %.

Le flottement était très net. Quelle attitude prendre ? Cette réflexion revient dans toutes les conversations surprises autour de la corbeille. Le marché est confronté à deux inconnues : l'évolution des taux d'intérêt d'abord. A ce sujet, la confusion est totale et Wall Street est incapable d'y voir clair.

Autre facteur d'incertitude : la politique de rigueur. Sera-t-elle maintenue contre vents et marées et M. F. Delors va-t-il quitter le gouvernement à l'occasion d'un remaniement dont on commence à parler beaucoup ? Probablement, mais la conviction manque. Dans ces conditions, mieux vaut s'abstenir et observer. N'est-ce pas la conduite adoptée à l'étranger ?

La devise-tire n'a pas suivi le dollar dans sa course. Au contraire, elle s'est maintenue en dessous de son niveau d'équilibre, oscillant entre 9,71 F. et 9,78 F. contre 9,72 F.-9,83 F.

Lor s'est effrit à Londres, où son cours a été fixé à 369,75 dollars l'once (-0,25 dollar). Calme plat à Paris, où le lingot et le napoléon ont reproduit leurs cours précédents, respectivement de 102 300 F. et de 615 F.

Le volume des transactions n'a guère varié non plus : 8,08 millions de francs, contre 8,10 millions de francs.

NEW-YORK

Tassement

Quatrième à l'étranger, la réaction de Wall Street, en ce début de semaine, n'a pas été très révélatrice d'une véritable tendance de fond. A demi-paralysé par le manque d'affaires, le marché s'est d'abord tassé, puis s'est redressé un peu à l'approche de la clôture, sans parvenir à regagner tout le terrain perdu. Finalement, l'indice des industrielles a été établi à 1 130,07 (-2,23 points), après une journée retombée à 1 120,25. Ce résultat peut paraître satisfaisant, mais le bilan général de la journée l'a été bien moins. Sur 1 953 valeurs traitées, 901 ont baissé, 623 ont monté et 429 sont restées à plat. L'évolution des taux d'intérêt continue d'être un sujet de préoccupation pour les opérateurs. Mais pour l'instant, ces derniers observent le plus strict attentisme.

Trois raisons à cela. C'est cette semaine que le Trésor va procéder à des opérations de refinancement, 5,5 milliards de dollars au total, 4 milliards en bons du Trésor. Le déroulement de ces opérations sera instructif tant en ce qui concerne ses répercussions sur le marché monétaire que son impact sur le marché des actions. Or, cette semaine sera couronnée avec le chômage observé, mercredi 4 juillet, pour la fête de l'Indépendance. Ajoutons à cela les dernières statistiques économiques et la confusion qu'elles ont introduite dans les esprits. L'expansion va-t-elle se poursuivre et les taux vont-ils monter ou le contraire.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours du 30 juin, Cours du 2 juillet. Lists various market indices and their values.

BOURSE DE PARIS Comptant 3 JUILLET

Main table for Paris Comptant market, listing various stocks and their prices.

Obligations convertibles

Table for convertible bonds, listing various bond issues and their prices.

Actions au comptant

Table for actions at the counter, listing various companies and their stock prices.

3 JUILLET

Table for 3 July market, listing various stocks and their prices.

SECONDE MARCHÉ

Table for second market, listing various financial instruments and their prices.

SICAV 2/7

Table for SICAV 2/7, listing various investment funds and their prices.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SOGINNOVE. - Associée à Epica et Natif Fonds Avem, Socinove, société financière d'innovation (SFI), créée sous l'égide de la Société Générale, a consacré à l'acquisition de capital à l'industrie la firme Computer Vision Film. Constitué en 1983, cette dernier est spécialisé dans la création et le traitement d'images par ordinateur et dans la production vidéo de haute qualité avec effets spéciaux.

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices, including CAC 40, DAX, and other market indicators.

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Table of money market rates, including interest rates for various terms.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table of dollar exchange rates in Tokyo, showing rates for different periods.

Règlement mensuel

Large table for monthly settlement, listing various financial instruments and their settlement details.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates, listing rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of the gold market, listing gold prices and related financial instruments.

MARCHÉ OFFICIEL

Table of the official market, listing various financial instruments and their prices.

Large table at the bottom of the page, likely a continuation of market data or a summary table.

